



29/09/2023

Fonds de droit français

GAN PRUDENCE

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	7
4. Certification du Commissaire aux Comptes	12
5. Comptes de l'exercice	17
6. Annexe(s)	35
Caractéristiques de l'OPC	36
Information SFDR	48
Rapport annuel de l'OPC Maître	58

I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

25 novembre 2022

- Mise à jour dans les DIC1 des frais courants à la clôture des fonds à fin septembre 2022.

30 décembre 2022

- Baisse de la commission de souscription non acquise au fonds qui passe à 3% sur toutes les catégories de parts ;
- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS ;
- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR.

30 juin 2023

Mise à jour du Fonds nourricier du compartiment Groupama Selection ISR Prudence de la sicav Groupama Selection :

- Mise en place des mécanismes de gates et swing pricing sur tous le compartiment maître ;
- Mise à jour réglementaire SFDR niveau 2 de l'annexe ESG du compartiment maître ;
- Possibilité pour le compartiment maître de détenir de manière exceptionnelle et temporaire, des OPC jusqu'à 110% de son actif net.

2. RAPPORT DE GESTION

Après la décélération de la croissance au dernier trimestre de 2022, les premiers mois de 2023 sont marqués par une amélioration des perspectives économiques à l'échelle globale malgré un regain des tensions géopolitiques et le durcissement du conflit en Ukraine. Ainsi, l'accroissement des tensions entre les Etats-Unis et la Chine a conduit à la destruction par l'armée américaine du ballon espion qui survolait des sites sensibles dans le Montana. Sur le plan économique, le FMI a relevé pour la première fois depuis 2021 ses prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit un taux de croissance de +5.2% pour l'économie Chinoise. Dans les grandes économies, la progression des indices des prix à la consommation continue de décélérer même si l'inflation cœur (hors composantes volatiles de l'énergie et de l'alimentation) semble plus persistante. Dans la zone Euro, la dernière publication est ainsi ressortie à +5.6% contre +5.3% attendu. Dans ce contexte, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs respectivement de +25bps et +50bps. La Banque d'Angleterre a également relevé son taux de +50bps.

Le mois de mars a été marqué par le retour de l'aversion au risque suite à la faillite de la Silicon Valley Bank, aux difficultés de Crédit Suisse en Europe et, plus généralement, à celles des banques commerciales peu réglementées aux Etats-Unis. Face à ce risque imminent de crise bancaire systémique, la Fed a agi vite et fort par le biais de son fonds de garantie (Federal Deposit Insurance Corporation), puis d'une nouvelle fenêtre de liquidités à un an (*Bank Term Funding Program*) destinée à toutes les banques de détail ou commerciales, à des conditions avantageuses (reprise du collatéral au pair). Dans ce contexte, les (bonnes) publications des chiffres de l'emploi, des nouvelles commandes dans les services ou même de celles du secteur manufacturier sont passées presque inaperçues des deux côtés de l'Atlantique. En particulier, aux Etats-Unis, l'indice de surprises économiques est resté sur une tendance haussière solide durant tout le mois de mars. Enfin, les pressions inflationnistes n'ont pas faibli, notamment dans les secteurs des services, comme en attestent les indices des prix « cœur » qui affichent des progressions annuelles glissantes de l'ordre de 5.5% pour les deux grandes zones. Face à cette inflation persistante, les deux grandes banques centrales ont maintenu leur politique restrictive avec des hausses des taux directeurs respectives de +0.50% en zone Euro et de +0.25% aux Etats-Unis. Du côté des entreprises, la fin de la saison des résultats a renforcé cette perception de résilience, malgré le pincement des marges. Les surprises sont restées globalement positives avec des croissances de bénéfice attendues pour les douze prochains mois de +2.2% en Europe et de +1.0% aux Etats-Unis. Du point de vue des marchés de capitaux, la forte baisse des taux longs a soutenu les performances des classes d'actifs risqués les plus sensibles au taux d'actualisation ou ayant un caractère de valeur refuge, comme l'or, les valeurs aurifères, les valeurs technologiques aux Etats-Unis, ou les secteurs défensifs de la cote européenne. A l'opposé du spectre, les matières premières, les petites capitalisations et les valeurs décotées ont délivré des performances négatives. Enfin, les obligations d'entreprises de qualité ont vu leurs prix progresser en dépit de l'écartement de leurs primes, sur performant ainsi le segment spéculatif dont la performance est restée légèrement inférieure à zéro.

Les tensions suscitées par la situation des banques régionales aux Etats-Unis ont continué de se résorber au cours du mois d'avril, laissant place à une relative accalmie, rythmée par les publications macroéconomiques et celles de l'actuelle saison de résultats des entreprises pour le premier trimestre de cette année. Sur le front macroéconomique, les indices de surprises ont continué de se détériorer des deux côtés de l'Atlantique, attestant de la dégradation du secteur manufacturier, déjà en territoire récessif, et de déceptions sur les secteurs des services avec des publications globalement moins bonnes qu'attendues. Pour autant, les marchés du travail restent tendus, et la baisse des prix des biens intermédiaires tarde à se diffuser sur les prix des services. Ainsi, les indices des prix cœur (hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation) continuent d'afficher une progression soutenue (5.6% en zone Euro, 4.6% aux Etats-Unis), traduisant de ce fait des pressions inflationnistes toujours persistantes. Dans ce contexte, les marchés d'actions ont progressé sur le mois, soutenus à la fois par la baisse de la volatilité implicite (-3% sur les indices VIX et V2X) et par de bonnes publications de résultats, notamment dans le secteur de la technologie (Apple, Meta, Alphabet). Toutefois, cette hausse s'est faite en ordre dispersé, tirée par les valeurs aurifères (+4.0%), celles défensives (+3.7%) et celles caractérisées par une volatilité plus faible (+2.8%). A l'autre extrémité du spectre, les marchés émergents ont souffert des nouvelles tensions sino-américaines et de l'impact du ralentissement mondial sur la situation économique en Chine (-1.1%). Les performances relativement modestes des marchés obligataires (+0.1% pour l'indice générique obligataire) masquent une évolution plus contrastée au sein du mois. La réduction des tensions s'est d'abord traduite par une hausse des taux souverains et par une compression des primes de crédit, partiellement annulées par la baisse notable du pétrole et des matières premières en fin de mois. Enfin, du côté des devises, l'euro progresse face au billet vert (+1.7%) et face au yen (+4.1%).

Sur le mois de mai, les négociations autour du plafond de la dette aux Etats-Unis et le ralentissement en Chine ont continué de peser sur la dynamique des marchés. Ainsi, la forte baisse des matières premières (-10% sur le pétrole, -9% sur les métaux industriels, -6% sur le gaz), dans le sillage de chiffres décevants sur la croissance chinoise, ont conduit à un retrait des points mort d'inflation sur l'ensemble des maturités, ainsi qu'à une détente, dans un premier temps, des taux nominaux. Cette détente, ainsi que la fin de la saison de publications des résultats des entreprises au premier

trimestre de cette année, ont soutenu le cours de certains segments de la cote comme les valeurs technologiques américaines (+7.7%), ou les valeurs de croissance (+5.0%), loin devant les valeurs de qualité (+1.7%) et les indices génériques de toutes capitalisations, qui finissent à l'équilibre ou en retrait sur le mois (+0.2% pour le S&P couvert, -2.5% pour l'Eurostoxx). Du côté des actifs obligataires, la tension autour des échéances de court terme du Trésor américain a nourri l'apparition d'une prime fiscale importante sur la courbe américaine (+40 points de base), et entretenu une nouvelle fois la volatilité sur l'univers des obligations souveraines - qui délivrent dans l'ensemble une performance modeste (+0.4%) -, ainsi qu'une forte hausse du dollar (+3.1%). Les commentaires des autorités monétaires, qui ont accompagné le relèvement de +0.25% de leurs taux directeurs en début de mois (aux Etats-Unis comme en Europe), continuent de pointer le risque d'une inflation trop élevée, et mettent l'accent sur la nécessité de maintenir, voire de renforcer leur biais restrictif pour les mois restants.

Les indices de surprises économiques des deux premières zones économiques ont continué d'évoluer dans des directions opposées sur le mois de juin. Aux Etats-Unis, malgré des indicateurs d'activité manufacturière qui continuent de pointer un ralentissement à venir, certaines publications sont ressorties au-dessus des attentes comme le Philly Fed ou l'Empire. D'autres bonnes nouvelles sont venues du secteur immobilier, avec le rebond de l'indice des promoteurs en territoire d'expansion, mais aussi en provenance du marché du travail qui voit la courbe des offres d'emploi repartir à la hausse depuis le mois de mars. Tous ces éléments soutiennent la confiance des ménages, en forte hausse, et ont conduit la Fed à majorer sa prévision de croissance pour 2023 (1.0% contre 0.4% précédemment), tout en marquant une pause dans son cycle de resserrement monétaire. En Europe, malgré une timide inflexion de l'indice cœur des prix, la BCE reste préoccupée par le niveau élevé de l'inflation, et maintient la pression sur les conditions financières en relevant ses taux de +0.25%. Du côté des actifs financiers, les marchés d'actions développés ont enregistré des performances soutenues sur le mois, comprises entre +3.5% (pour l'Eurostoxx) et +8.0% (pour les petites et moyennes capitalisations américaines). A contrario, les dettes souveraines ont souffert de la hausse des rendements sur tous les segments de maturité (-1.0% à 0.5%), - à l'exception notable des échéances longues (+1.0%) -, tout comme les dettes d'entreprise (-0.4%). Les obligations à haut rendement progressent, quant à elles, de +0.5%. Enfin, le dollar recule de -1.4% face à l'euro, après sa forte progression du mois d'avril.

Le mois de juillet s'est en grande partie inscrit dans le prolongement du mois précédent. Aux Etats-Unis, l'indice de surprises économiques a de nouveau fortement progressé, pour atteindre son plus haut niveau depuis le début de l'année. La confiance du consommateur, stimulée par la croissance des revenus réels et la robustesse du marché du travail, est au plus haut sur l'année, et se diffuse à présent sur le moral des petites et moyennes entreprises qui se redresse nettement depuis un mois. Les données dures, comme les ventes sur l'immobilier, les commandes de biens durables ou celles de biens d'équipement, ont également surpris à la hausse. Enfin, les enquêtes PMI et ISM de juin sur les services ont convergé à nouveau avec un fort rebond du second, tandis que les pressions inflationnistes s'amenuisent, en particulier sur les segments les moins volatils. En Europe, les indicateurs de confiance restent mal orientés, malgré des surprises globalement positives liées à la croissance au second trimestre, à la forte résilience du marché du travail et à la décélération des prix. Dans ce contexte, les autorités monétaires ont décidé de relever leurs principaux taux directeurs de part et d'autre de l'Atlantique (+0.25%), tout en soulignant le caractère déjà restrictif des niveaux atteints et la possibilité de ne pas les relever davantage lors des prochaines réunions. En Chine, le politburo du 30 juillet a affirmé vouloir stimuler plus vigoureusement la consommation à travers différents canaux. Du côté des actifs financiers, les actions chinoises ont fortement rebondi en fin de mois (+9.8%), tout comme le cuivre ou les métaux industriels (+6.5%). Au sein des marchés développés, ce sont les petites et moyennes capitalisations américaines qui enregistrent la plus forte progression (+6.1%), suivies des valeurs aurifères (+4%), des valeurs décotées, de celles technologiques et cycliques (+3.8%), devant les indices génériques américains (+2.9%) ou européens (+2%). Les obligations de très longue échéance ont, quant à elles, souffert (-2%), tandis que les segments courts et intermédiaires (+0% à 0.4%) ont mieux résisté, tout comme les obligations d'entreprises (bien notées ou spéculatives) qui enregistrent une performance supérieure à +1%. Enfin, les obligations réelles (indexées à l'inflation) surperforment notablement celles nominales (+1%).

En rupture avec les mois précédents, le mois d'août a offert un tableau contrasté à la fois sur les marchés financiers, et en termes de publications. Ainsi, les indices de surprises économiques aux Etats-Unis ont marqué un repli dans la seconde moitié du mois d'août, après avoir connu leur plus haut niveau de l'année. En particulier, les mauvaises surprises sont venues du côté de l'immobilier, avec le fort recul de l'indice des promoteurs, puis de celui des indicateurs d'activité qui ont déçu, notamment dans les secteurs des services. La confiance du consommateur est également ressortie en-dessous des attentes, ainsi que certaines données dures comme les commandes de biens durables. Aussi, en dépit d'une très bonne saison de publications des résultats d'entreprises, les marchés d'actions développés ont accusé un repli de -4% à -5%, avant de regagner une partie de leurs pertes dans la seconde partie du mois. Sur l'ensemble du mois, la plupart des indices d'actions accusent un repli allant de -0.5% pour les valeurs défensives européennes à -7.5% pour les actions chinoises ou coréennes, en passant par -1.8% et -3% respectivement pour les indices génériques américains et européens. Du côté des marchés obligataires, l'indice Euro Aggregate délivre une performance positive de +0.3%, en ligne avec celle des obligations souveraines de maturités courtes ou intermédiaires (+0.4%), tandis que les obligations spéculatives surperforment une fois de plus l'ensemble de la cote (+0.5%). Sur les autres marchés, les mouvements les

plus significatifs ont été la poursuite de la hausse du pétrole entamée en juillet (+2%), ainsi que celle du dollar contre l'ensemble des devises (+1.7%).

Le mois de septembre est marqué par le hiatus entre les bonnes nouvelles économiques et les performances (négatives) des actifs financiers. La bonne santé de l'économie américaine ne cesse de surprendre favorablement, démentant ainsi la plupart des enquêtes de conjoncture ou de sentiment. Sur les semaines écoulées, un fait nouveau réside dans les bonnes surprises enregistrées par le secteur industriel, tant au niveau des enquêtes des Fed régionales qu'au niveau des données dures (production industrielle, capacité d'utilisation). La forte résilience du marché du travail (créations d'emploi, remontée du taux d'activité) soutient la progression des salaires, désormais supérieure à celle des prix à la consommation. Ce gain de pouvoir d'achat favorise les dépenses de consommation (ventes aux détails, biens d'équipement), et soutient la croissance : la banque fédérale a ainsi révisé à la hausse ses prévisions de +1.0% et de +0.5%, respectivement pour 2023 et pour 2024. En Europe, le contexte semble plus incertain, à la fois du fait du durcissement des conditions financières, qui pèse sur l'investissement et sur le secteur immobilier, et de la faiblesse des exportations touchées en partie par l'état de l'économie chinoise. Sur les marchés, ce sont surtout les réunions de politique monétaire qui ont retenu l'attention : le relèvement des principaux taux directeurs de +0.25% par la BCE et les projections de la Fed sur la fin d'année et sur 2024 (une hausse de taux est anticipée pour la fin d'année, et deux baisses ont été retirées sur l'année prochaine) ont nourri une forte hausse des taux réels de part et d'autre de l'Atlantique (+30 points de base en moyenne), pesant ainsi sur les valorisations de la plupart des actifs financiers. En parallèle, les hausses des prix de l'énergie (+4%) et du pétrole (+10%) se sont poursuivies, avec la mise en œuvre des coupes de productions de barils/jour par l'Arabie saoudite et par la Russie. A l'exception des marchés indiens (+4%) et japonais (+0.8%), les marchés d'actions accusent des reculs allant de -6% pour les segments de croissance ou les moyennes capitalisations à -1% pour les valeurs décotées européennes ou les valeurs défensives. Les indices génériques américain et européen se replient de -5% et de -3% respectivement. Du côté des marchés obligataires, les hausses des rendements souverains ont entraîné une forte baisse des prix des obligations souveraines de très longues (-6%), longues (-3%) et moyennes échéances (-1% à -2%). L'indice générique obligataire recule ainsi de -2%. Les obligations d'entreprises sur performant, avec le segment à haut rendement qui enregistre même une performance légèrement positive de +0.3%.

Dans un contexte de ralentissement attendu de la croissance globale, voire d'anticipations de récession industrielle, le positionnement du fonds à la fin du dernier trimestre de 2022 et tout au long du premier semestre de 2023 est caractérisé par une sous-pondération nette des actifs risqués (sous-exposition aux marchés d'actions en janvier versus le cash, puis aux mois d'avril et de mai à travers des couvertures), ainsi que par une forte sous-sensibilité obligataire via un désinvestissement de l'univers *aggregate* au profit du cash, de stratégies de performance absolue et d'obligations réelles. Seule l'exposition au crédit est restée en ligne avec celle de son indicateur de référence au cours de cette période. A la faveur de signaux de plus en plus positifs sur la croissance américaine aux cours des mois de juin et de juillet, l'exposition aux marchés d'actions, et en particulier aux actions nord-américaines, a été surpondérée en regard de celle du benchmark. Compte tenu des primes d'inflation conséquentes et des niveaux atteints par les taux réels, la sensibilité du fonds a été, quant à elle, rehaussée progressivement, d'abord en réinvestissant le cash sur des obligations à haut rendement et sur le crédit de qualité, puis en s'exposant sur l'ensemble de la courbe de taux allemande.

Sur la période, la performance de GAN Prudence s'établit à :

- pour la part N : +0.18%
- pour la part IC : +0.27%
- pour la part ID : +0.28%

contre +1.35% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F	3 899 396,68	11 417 317,14

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 40 270 405,70 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

FRAIS DE GESTION

Votre OPC est nourricier du compartiment **GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE** (action F) de la SICAV de droit français **GROUPAMA SELECTION**. Le total des frais effectivement prélevés s'élève à **0,25%** pour les parts IC et ID et **0,35%** pour la part N de l'actif net (à la charge de l'entreprise : le cas échéant).

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **0,93%** TTC pour les parts IC, ID et N (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management

- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. **Informations quantitatives**

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GAN PRUDENCE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP GAN PRUDENCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GAN PRUDENCE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 04 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte
Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

5. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS	40 270 405,70	47 462 794,59
OPC MAÎTRE	40 270 405,70	47 462 794,59
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES	27 445,18	830 564,98
Opérations de change à terme de devises		
Autres	27 445,18	830 564,98
COMPTES FINANCIERS	330 228,79	426 846,99
Liquidités	330 228,79	426 846,99
TOTAL DE L'ACTIF	40 628 079,67	48 720 206,56

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	41 633 396,80	47 623 721,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	334 815,25	942 908,50
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 288 787,65	-551 018,52
Résultat de l'exercice (a,b)	-95 808,27	-135 953,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	40 583 616,13	47 879 657,24
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instrument financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	44 463,54	840 549,32
Opérations de change à terme de devises		
Autres	44 463,54	840 549,32
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	40 628 079,67	48 720 206,56

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	7 309,68	144,62
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	7 309,68	144,62
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		2 121,63
Autres charges financières		
TOTAL (2)		2 121,63
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	7 309,68	-1 977,01
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	111 183,80	135 838,52
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-103 874,12	-137 815,53
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	8 065,85	1 861,54
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-95 808,27	-135 953,99

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Règles d'investissement

Le FCP est investi à 100% dans l'OPC maître.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les titres détenus dans le portefeuille du FCP nourricier GROUPAMA PRUDENCE sont évalués sur la valeur liquidative à J-1 du maître.

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

Catégorie de part	Frais de gestion, frais indirects et commissions de surperformance				Commissions de mouvement		
	Assiette	Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commission de surperformance	Assiette	Commission perçue par le dépositaire	Commission perçue par la Société de Gestion
Parts IC et ID	Actif net	Taux maximum : 0,25% TTC	Taux maximum : 1,05% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Néant
Part N	Actif net	Taux maximum : 1,05% TTC	Taux maximum : 1,05% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Néant

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.

Rappel des frais et commissions du compartiment maître GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE (action F) :

Commissions de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises au compartiment servent à compenser les frais supportés par le compartiment pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

Assiette	Commission de souscription non acquise au compartiment	Commission de souscription acquise au compartiment	Commission de rachat non acquise au compartiment	Commission de rachat acquise au compartiment
Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant

Cas d'exonérations : Souscriptions effectuées par les fonds nourriciers dans leur maître, le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE.

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment.

Pour les frais courants effectivement facturés au compartiment, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CaC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0.80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GAN PRUDENCE IC	Capitalisation	Capitalisation
Part GAN PRUDENCE ID	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part GAN PRUDENCE NC	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	47 879 657,24	59 645 880,34
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 510 568,43	18 660 868,35
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 028 266,99	-21 531 238,95
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		177 746,21
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 396 799,40	-755 913,95
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 722 330,97	-8 179 869,23
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-5 234 853,38	-6 957 184,35
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 957 184,35	-1 222 684,88
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-103 874,12	-137 815,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	40 583 616,13	47 879 657,24

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	27 445,18
TOTAL DES CRÉANCES		27 445,18
DETTES		
	Rachats à payer	27 445,76
	Frais de gestion fixe	17 017,78
TOTAL DES DETTES		44 463,54
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-17 018,36

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GAN PRUDENCE IC		
Parts souscrites durant l'exercice	30,614200	38 920,70
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	30,614200	38 920,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	40,615300	
Part GAN PRUDENCE ID		
Parts souscrites durant l'exercice	1 909,906800	3 459 793,59
Parts rachetées durant l'exercice	-6 042,863500	-10 909 276,09
Solde net des souscriptions/rachats	-4 132,956700	-7 449 482,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 629,206600	
Part GAN PRUDENCE N C		
Parts souscrites durant l'exercice	18,044100	11 854,14
Parts rachetées durant l'exercice	-180,624700	-118 990,90
Solde net des souscriptions/rachats	-162,580600	-107 136,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	355,013700	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GAN PRUDENCE IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GAN PRUDENCE ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GAN PRUDENCE N C Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Part GAN PRUDENCE IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 73,98 0,25
Part GAN PRUDENCE ID Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 110 190,81 0,25
Part GAN PRUDENCE N C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 919,01 0,35

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			40 270 405,70
	FR0012395606	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F	40 270 405,70
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			40 270 405,70

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-95 808,27	-135 953,99
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-95 808,27	-135 953,99

	29/09/2023	30/09/2022
Part GAN PRUDENCE IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-121,14	-35,15
Total	-121,14	-35,15

	29/09/2023	30/09/2022
Part GAN PRUDENCE ID		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-94 909,03	-134 590,90
Total	-94 909,03	-134 590,90

	29/09/2023	30/09/2022
Part GAN PRUDENCE N C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-778,10	-1 327,94
Total	-778,10	-1 327,94

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	334 815,25	942 908,50
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 288 787,65	-551 018,52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-953 972,40	391 889,98

	29/09/2023	30/09/2022
Part GAN PRUDENCE IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 612,96	-143,60
Total	-1 612,96	-143,60

	29/09/2023	30/09/2022
Part GAN PRUDENCE ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		395 904,88
Capitalisation	-945 016,43	
Total	-945 016,43	395 904,88

	29/09/2023	30/09/2022
Part GAN PRUDENCE N C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-7 343,01	-3 871,30
Total	-7 343,01	-3 871,30

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	35 511 574,24	45 779 332,06	59 645 880,34	47 879 657,24	40 583 616,13
Part GAN PRUDENCE IC en EUR					
Actif net	168 678,45	14 368,82	14 734,95	12 473,38	50 794,65
Nombre de titres	116,112000	10,001100	10,001100	10,001100	40,615300
Valeur liquidative unitaire	1 452,72	1 436,72	1 473,33	1 247,20	1 250,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,24	5,60	13,88	-14,35	-39,71
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,58	-3,66	-3,73	-3,51	-2,98
Part GAN PRUDENCE ID en EUR					
Actif net	34 222 624,66	45 202 638,98	59 043 253,52	47 530 825,41	40 301 708,22
Nombre de titres	16 542,791400	22 093,735900	28 141,829100	26 762,163300	22 629,206600
Valeur liquidative unitaire	2 068,73	2 045,94	2 098,06	1 776,04	1 780,95
+/- values nettes unitaire non distribuées	7,47	15,45	35,23	14,79	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-41,76
Capitalisation unitaire sur résultat	-5,10	-5,24	-5,39	-5,02	-4,19
Part GAN PRUDENCE N C en EUR					
Actif net	1 120 271,13	562 324,26	587 891,87	336 358,45	231 113,26
Nombre de titres	1 475,560600	749,661000	765,044100	517,594300	355,013700
Valeur liquidative unitaire	759,21	750,10	768,44	649,84	650,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,74	2,93	7,24	-7,47	-20,68
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,62	-2,66	-2,74	-2,56	-2,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F	EUR	440 017,5448	40 270 405,70	99,23
TOTAL FRANCE			40 270 405,70	99,23
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			40 270 405,70	99,23
TOTAL Organismes de placement collectif			40 270 405,70	99,23
Créances			27 445,18	0,07
Dettes			-44 463,54	-0,11
Comptes financiers			330 228,79	0,81
Actif net			40 583 616,13	100,00

Part GAN PRUDENCE ID	EUR	22 629,206600	1 780,95	
Part GAN PRUDENCE N C	EUR	355,013700	650,99	
Part GAN PRUDENCE IC	EUR	40,615300	1 250,62	

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GAN PRUDENCE

Part IC (C - EUR) Code ISIN : FR0010287748

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Ce produit est nourricier du compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - F (compartiment de la SICAV GROUPAMA SELECTION). Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidités à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Rappel des objectifs du maître : *L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).*

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Rappel de la stratégie d'investissement du maître : *Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire). Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.*

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 9:00, heure de Paris

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

Rappel des risques du maître :

- *Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement*
- *Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6818 €	7583 €
	Rendement annuel moyen	-31,8 %	-8,8 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8212 €	8096 €
	Rendement annuel moyen	-17,9 %	-6,8 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9922 €	10516 €
	Rendement annuel moyen	-0,8 %	1,7 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11034 €	11716 €
	Rendement annuel moyen	10,3 %	5,4 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2014 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	416 €	227 €
Incidence des coûts annuels*	4,2 %	2,3 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0% avant déduction des coûts et de 1,7% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,20 % de la valeur de votre investissement par an.	120 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010287748/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010287748/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GAN PRUDENCE

Part ID (D - EUR) Code ISIN : FR0007010244

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Ce produit est nourricier du compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - F (compartiment de la SICAV GROUPAMA SELECTION). Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidités à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Rappel des objectifs du maître : *L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).*

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Rappel de la stratégie d'investissement du maître : *Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire). Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.*

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 9:00, heure de Paris

Politique de revenus : Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

Rappel des risques du maître :

- *Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement*
- *Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6817 €	7583 €
	Rendement annuel moyen	-31,8 %	-8,8 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8224 €	8107 €
	Rendement annuel moyen	-17,8 %	-6,8 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9922 €	10516 €
	Rendement annuel moyen	-0,8 %	1,7 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11034 €	11716 €
	Rendement annuel moyen	10,3 %	5,4 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2014 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	416 €	227 €
Incidence des coûts annuels*	4,2 %	2,3 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0% avant déduction des coûts et de 1,7% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,20 % de la valeur de votre investissement par an.	120 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0007010244/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0007010244/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GAN PRUDENCE

Part N (C - EUR) Code ISIN : FR0010287730

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Ce produit est nourricier du compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - F (compartiment de la SICAV GROUPAMA SELECTION). Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidités à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Rappel des objectifs du maître : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Rappel de la stratégie d'investissement du maître : Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire). Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 9:00, heure de Paris

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

Rappel des risques du maître :

- *Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement*
- *Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6817 €	7583 €
	Rendement annuel moyen	-31,8 %	-8,8 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8204 €	8087 €
	Rendement annuel moyen	-18,0 %	-6,8 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9911 €	10483 €
	Rendement annuel moyen	-0,9 %	1,6 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11022 €	11679 €
	Rendement annuel moyen	10,2 %	5,3 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2014 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	426 €	237 €
Incidence des coûts annuels*	4,3 %	2,4 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,9% avant déduction des coûts et de 1,6% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,30 % de la valeur de votre investissement par an.	130 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010287730/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010287730/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GAN PRUDENCE

Part R (C - EUR) Code ISIN : FR0013296324

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Ce produit est nourricier du compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - F (compartiment de la SICAV GROUPAMA SELECTION). Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidités à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Rappel des objectifs du maître : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Rappel de la stratégie d'investissement du maître : Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire). Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 9:00, heure de Paris

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

Rappel des risques du maître :

- *Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement*
- *Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée : 3 ans	
		Pour un investissement de : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6817 €	7583 €
	Rendement annuel moyen	-31,8 %	-8,8 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8204 €	8087 €
	Rendement annuel moyen	-18,0 %	-6,8 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9911 €	10483 €
	Rendement annuel moyen	-0,9 %	1,6 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11022 €	11679 €
	Rendement annuel moyen	10,2 %	5,3 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2014 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	426 €	237 €
Incidence des coûts annuels*	4,3 %	2,4 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,9% avant déduction des coûts et de 1,6% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,30 % de la valeur de votre investissement par an.	130 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 ans
----------------------------------	-------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013296324/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013296324/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Dénomination du produit : GAN PRUDENCE - IC

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 0%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

09/2022 - 09/2023	Pourcentage de fonds labellisés ISR	90,56%
-------------------	-------------------------------------	--------

● **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	0%
--	-----------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	49 350,54			
		Émissions de GES de niveau 2	9 726,66			
		Émissions de GES de niveau 3	1 292 196			
		Émissions totales de GES	1 351 274			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 745,14			

	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 526,62			
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	4,45			
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	16,34			
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,183			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,615			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	284,08			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	220 634,1			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	10,69			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,138			

	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	3,99			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	5,77			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	105,48

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	30,48



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

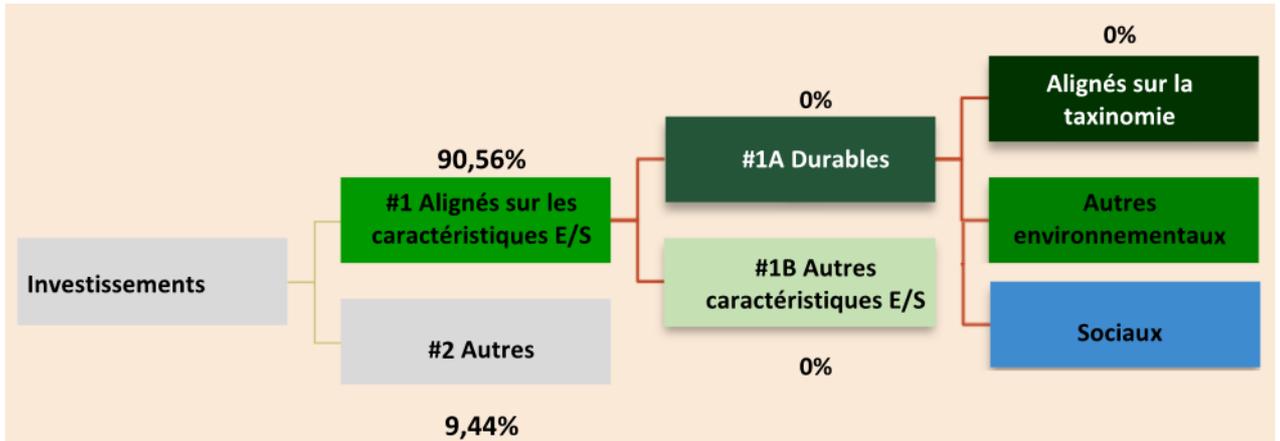
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA OBLIG EURO - OS	OPC	14.77%	France
GROUPAMA ETAT EURO ISR - OS	OPC	13.42%	France
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI-C	OPC	9.67%	France
G FUND CREDIT EURO ISR - OS	OPC	7.68%	France
GROUPAMA US EQUITIES - OS	OPC	6.51%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	5.27%	France
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - OC	OPC	3.43%	France
ISHARES EURO CORP ESG UCITS	OPC	3.03%	Irlande
GROUPAMA CREDIT EURO CT - OSC	OPC	2.77%	France
GROUPAMA ETAT EURO - O	OPC	2.57%	France
BNPP HY SRI FF UCITS ETF C	OPC	2.48%	Luxembourg
G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS - OD	OPC	0.94%	France
G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - OA	OPC	0.80%	France
ISHARES EURO AGGREGATE ESG	OPC	0.79%	Suisse
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - IC	OPC	0.77%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

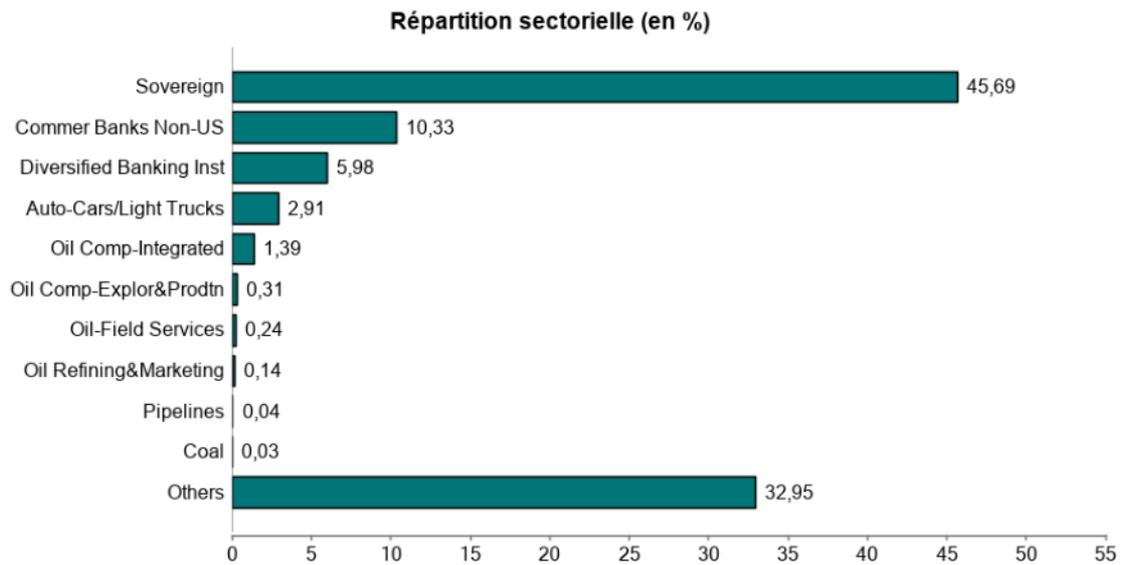
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

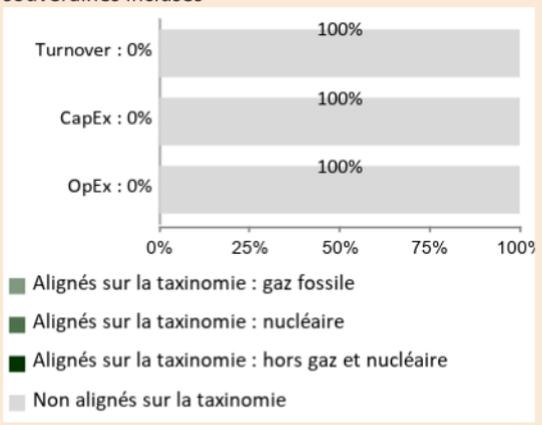
- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

Oui
 Nucléaire **Gaz fossile**
 Non

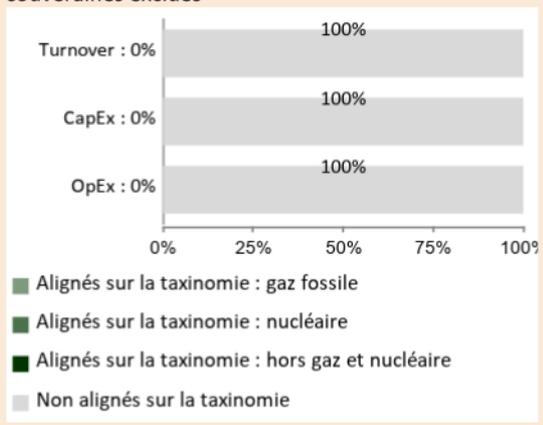
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 0,00% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

La prise en compte des critères ESG se fait à travers les investissements dans des OPCVM labellisés ISR. En particulier, le compartiment est en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères extra financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en matière de risque de durabilité.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif



29/09/2023

Sicav de droit français

GROUPAMA SELECTION
(Fonds à 5 compartiments)

RAPPORT ANNUEL

Dans ce rapport sont présentés les comptes consolidés de GROUPAMA SELECTION au 29/09/2023, ainsi que l'activité des compartiments au cours du dernier exercice.

SOMMAIRE

1. Certification du Commissaire aux Comptes	5
2. Comptes consolidés GROUPAMA SELECTION	12
Compartiment : GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIE	17
3. Changements intéressant l'OPC	18
4. Rapport de gestion	19
5. Informations réglementaires	24
6. Comptes de l'exercice	31
7. Annexe(s)	51
Caractéristiques de l'OPC	52
Compartiment : GROUPAMA SELECTION PROTECT 85	70
8. Changements intéressant l'OPC	71
9. Rapport de gestion	72
10. Informations réglementaires	77
11. Comptes de l'exercice	84

12. Annexe(s)	103
Caractéristiques de l'OPC	104
Compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE	110
13. Changements intéressant l'OPC	111
14. Rapport de gestion	112
15. Informations réglementaires	116
16. Comptes de l'exercice	123
17. Annexe(s)	151
Caractéristiques de l'OPC	152
Information SFDR	179
Loi Energie Climat (LEC)	189
Compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME	209
18. Changements intéressant l'OPC	210
19. Rapport de gestion	211
20. Informations réglementaires	215
21. Comptes de l'exercice	222
22. Annexe(s)	249

Caractéristiques de l'OPC	250
Information SFDR	277
Loi Energie Climat (LEC)	287
Compartiment : GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS	288
23. Changements intéressant l'OPC	289
24. Rapport de gestion	290
25. Informations réglementaires	296
26. Comptes de l'exercice	303
27. Annexe(s)	334
Caractéristiques de l'OPC	335
Information SFDR	365
Loi Energie Climat (LEC)	375

I. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA SELECTION

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA SELECTION constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

GROUPAMA SELECTION

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 29 septembre 2023

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 12 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

2. COMPTES CONSOLIDES GROUPAMA SELECTION

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 001 698 427,40	2 819 309 054,71
OPC MAÎTRE		
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	2 987 261 554,70	2 818 847 623,48
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 987 261 554,70	2 818 847 623,48
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	14 436 872,70	461 431,23
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	14 436 872,70	461 431,23
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	78 034 555,62	35 205 467,55
Opérations de change à terme de devises	49 906 177,56	17 133 778,88
Autres	28 128 378,06	18 071 688,67
COMPTES FINANCIERS	35 523 608,56	39 221 621,34
Liquidités	35 523 608,56	39 221 621,34
TOTAL DE L'ACTIF	3 115 256 591,58	2 893 736 143,60

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 051 725 138,33	2 769 610 061,63
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	56 253 288,14	38 890 406,59
Report à nouveau (a)	15 800,69	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-54 667 287,52	61 986 981,62
Résultat de l'exercice (a,b)	-22 045 852,77	-22 458 977,30
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	3 031 281 086,87	2 848 028 472,54
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	14 437 555,26	462 414,07
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	14 437 555,26	462 414,07
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	14 436 873,03	461 431,63
Autres opérations	682,23	982,44
DETTES	56 610 866,87	41 025 978,67
Opérations de change à terme de devises	49 552 691,64	16 516 754,18
Autres	7 058 175,23	24 509 224,49
COMPTES FINANCIERS	12 927 082,58	4 219 278,32
Concours bancaires courants	12 927 082,58	4 219 278,32
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	3 115 256 591,58	2 893 736 143,60

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps d'inflation		
TRS DUMMY P85 0.33	6 806 775,09	7 729 574,88
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 1223	259 338 240,00	
EURO BOBL 1223	63 662 500,00	
US 10YR NOTE 1223	102 066,12	
XEUR FGBX BUX 1223	27 775 720,00	
EURO SCHATZ 1223	47 770 450,00	
EC EURUSD 1223	22 051 948,05	
SP 500 MINI 1223	91 310 436,84	
E-MIN RUS 200 1223	14 354 824,09	
S&P TORONTO 6 1223	8 546 541,85	
OSE TOPIX FUT 1223	16 030 025,58	
DJE 600 OIL G 1223	9 999 000,00	
SP 500 MINI 1222		3 124 866,03
ONK TOKYO NIK 1223	8 872 857,13	
NQ USA NASDAQ 1223	17 411 532,46	
EURO STOXX 50 1222		33 150,00
EURO STOXX 50 1223	84 080,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 293 859,79	47 727,42
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 061 471,71	2 435 269,30
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	5 355 331,50	2 482 996,72
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme	25 722,40	12 775,26
Charges sur dettes financières	107 639,73	147 594,02
Autres charges financières		
TOTAL (2)	133 362,13	160 369,28
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 221 969,37	2 322 627,44
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	26 442 129,30	22 457 094,46
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-21 220 159,93	-20 134 467,02
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-825 692,84	-2 324 510,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-22 045 852,77	-22 458 977,30

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La SICAV GROUPAMA SELECTION est constitué de 5 compartiments :

- GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIE
- GROUPAMA SELECTION PROTECT 85
- GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE
- GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME
- GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (*)
- Compléments d'information (*)

(*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

**Compartiment : GROUPAMA SELECTION
MULTISTRATEGIE**

3. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

25 novembre 2022

- Mise à jour dans les DICl des différents compartiments des frais courants à la clôture de l'exercice à fin septembre 2022.

30 décembre 2022

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS qui remplace le DICl.

Compartiment Groupama Selection Multistratégie :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3%.

Compartiment Groupama Selection Protect 85 :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur la Part N qui passent à 3%.

Compartiment Groupama Selection ISR Prudence :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, F2, R et M qui passent à 3%.

Compartiment Groupama Selection ISR Dynamisme :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, F2, R et M qui passent à 3%.

Compartiments Groupama Selection ISR Dynamisme, Groupama Selection ISR Prudence, Groupama Selection ISR Convictions :

- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR pour ces trois compartiments.

30 juin 2023

- Mise en place des mécanismes de gates et swing pricing sur tous les compartiments
- Commissions de performances sur les parts M et R des compartiments SELECTION ISR DYNAMISME et SELECTION ISR CONVICTION
- Mise à jour réglementaire niveau 2 des annexes SFDR pour les compartiments SELECTION ISR DYNAMISME, ISR CONVICTION et ISR PRUDENCE
- Possibilité de détenir de manière exceptionnelle et temporaire, jusqu'à 110% de l'actif net en OPC pour l'ensemble des compartiments, **excepté pour le compartiment SELECTION PROTECT 85**

4. RAPPORT DE GESTION

Performances

Sur la période, la performance du FCP Groupama Sélection Multistratégies (action E1) s'établit à +4.16%

Sur la période, la performance du FCP Groupama Sélection Multistratégies (action E2) s'établit à +4.60%

Sur la période, la performance du FCP Groupama Sélection Multistratégies (action N) s'établit à +4.19%

La gestion est discrétionnaire et ne se compare donc pas avec un indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Conjoncture

Octobre 2022

Les marchés reprennent des couleurs après une rentrée de septembre difficile et cela malgré la poursuite par les banques centrales du cycle de resserrement monétaire. La BCE et la FED remontent ainsi leurs taux de 75bps et les deux institutions laissent entrevoir des taux terminaux plus élevés qu'anticipés. Du côté des entreprises, 77% des sociétés américaines ont d'ores et déjà publié leurs résultats. 71% d'entre elles affichent des bénéfices supérieurs aux attentes avec de belles publications dans le secteur de l'énergie mais également de vraies déceptions, notamment pour les GAFA. En Chine, à l'issue du 20ème congrès du parti communiste, Xi Jinping renforce son pouvoir. La politique économique du pays favorisera dans les prochaines années la sécurité sanitaire et l'indépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, cela au détriment de la croissance. Le message a été fraîchement accueilli par les investisseurs.

Sur le mois d'octobre le Stoxx 600 rebondi de 6.35%, le Nikkei de 6.36% et le S&P 500 de 8.10%. A contre-courant le MSCI Emerging Markets (en usd) cède 3.11%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.14% soit une légère hausse de 4 pdb. Le 10 ans US se tend plus nettement à 4.05% fin octobre soit un écartement de 22 pdb sur le mois. Le crédit non spéculatif progresse de +0.19% en zone euro mais cède -1.11% aux US. Le crédit haut rendement affiche des performances nettement positives des deux côtés de l'Atlantique avec +1.67% en zone euro et +2.85% aux US. Le dollar us se déprécie de 0.82% contre l'euro à 0.9882.

Novembre 2022

Après plusieurs mois de pertes, novembre a été un mois très solide pour les marchés, avec des gains généralisés sur les actions, le crédit, les obligations souveraines et les matières premières. La dynamique positive du marché a été propulsée par un certain nombre de facteurs, notamment des signes indiquant que la dynamique de l'inflation commençait à s'atténuer dans les principales économies, avec des surprises à la baisse aux États-Unis et dans la zone euro. Dans le même temps, de nouveaux signes indiquent que la Chine s'éloigne peu à peu de sa stratégie zéro Covid, entraînant une surperformance massive des actifs chinois. Avec cet appétit pour le risque, le dollar américain a connu son pire mois depuis plus d'une décennie.

Sur le mois de novembre le Stoxx 600 est en hausse de 6.89%, le S&P 500 de 5.59% et le Nikkei de 1.38%. Une fois n'est pas coutume, le MSCI Emerging Markets (en usd) surperforme avec +14.83%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 1.93% soit une détente de 21 pdb. Le mouvement est encore plus important sur le 10 ans US qui perd 45 pdb sur le mois à 3.60%. Le crédit non spéculatif progresse de +2.79% en zone euro et de 4.92% aux US. Le crédit haut rendement affiche également des performances très positives des deux côtés de l'Atlantique avec +3.72% en zone euro et +1.87% aux US. Le dollar us se déprécie de 5.30% contre l'euro à 1.0406.

Décembre 2022

Les chiffres économiques publiés au cours du mois de décembre, ont été dans l'ensemble légèrement en dessous des anticipations. Le ralentissement de l'inflation est encore insuffisant pour les principales banques centrales. La FED, la BCE et la BoE ont continué de relever leurs taux directeurs (+50bps pour chacune d'entre elles). La BoJ (banque centrale du Japon) a quant à elle préféré conserver son principal taux directeur à -0.1% et son objectif de rendement des emprunts d'Etat 10 ans à 0%. Les Etats membres de l'UE se sont mis d'accord sur un mécanisme de plafonnement du prix du gaz qui devrait permettre de limiter son prix dès que celui-ci dépassera 180 €/MWh durant 3 jours consécutifs. Le gouvernement chinois a opéré ces dernières semaines un changement majeur dans sa gestion de la pandémie de Covid-19, en continuant d'assouplir ses mesures qui visaient à déjouer la propagation du virus et une réouverture progressive de son économie.

Sur le mois de décembre le Stoxx 600 est en baisse de 3.30%, le S&P 500 de 5.77% et le Nikkei de 6.57%. Pour le second mois d'affilée le MSCI Emerging Markets (en usd) surperforme en limitant la baisse à 1.41%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.56% soit une tension de 53 pdb. Le mouvement est moins important sur le 10 ans US qui se tend de 27 pdb sur le mois à 3.87%. Le crédit non spéculatif cède 1.62% en zone euro et 0.21% aux US. Le crédit haut rendement affiche également des performances négatives des deux côtés de l'Atlantique avec -0.74% en zone euro et -0.75% aux US. Le dollar us se déprécie de 2.87% contre l'euro à 1.0705.

Janvier 2023

Le mois de janvier aura été marqué par un contexte plus propice à la bonne performance des classes d'actifs risquées. En effet, du côté des banquiers centraux ce sont les communications de présidents de banquiers régionaux qui plaident pour une pause nécessaire de la politique monétaire de la FED qui initient le mois. Au forum de Davos la présidente de la BCE bien que répétant que l'inflation est trop élevée a mis en avant le dynamisme du marché du travail en Europe, avec un chômage au plus depuis une vingtaine d'année en Europe laissait espérer que l'année en cours pourrait être meilleure que ce qu'attend le consensus. Parmi les autres nouvelles : la publication d'un PIB chinois plus élevé qu'attendu porté par l'estimation de l'abandon des mesures de restriction COVID. Enfin, le FMI annonce à la fois que la croissance devrait être meilleure qu'attendu initialement (ce dernier relevant à +2.9% ses prévisions vs +2.7 en octobre dernier) mais également une prévision d'inflation réduite de 8.8% à 6.6% en 2023 et +4.3% en 2024. En revanche, le risque d'un désaccord sur le plafond de la dette aux USA a quelque peu ramené de la volatilité en fin de mois et laisse présager encore quelques mois de tensions du côté de la politique américaine.

Sur le mois de janvier le Nikkei est en hausse de 4.73%, le S&P 500 de 6.18% et le Stoxx 600 de 6.74%. Pour le troisième mois d'affilée le MSCI Emerging Markets (en usd) surperforme avec une hausse de 7.90%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.28% soit une baisse de 28 pdb. Le mouvement est un peu plus important sur le 10 ans US qui se détend de 36 pdb sur le mois à 3.51%. Le crédit non spéculatif progresse de 2.01% en zone euro et de 3.89% aux US. Le crédit haut rendement affiche également des performances positives des deux côtés de l'Atlantique avec 3.22% en zone euro et 3.91% aux US. Le dollar us se déprécie de 1.48% contre l'euro à 1.0863.

Février 2023

Le mois de février est marqué par une légère amélioration des perspectives économiques à l'échelle globale sur fond de tensions géopolitiques. Sur le plan géopolitique, on note un durcissement du conflit en Ukraine et un accroissement des tensions entre les US et la Chine qui s'est traduit par la destruction par l'armée US du ballon espion Chinois qui survolait des sites sensibles dans le Montana. Sur le plan économique, le FMI a relevé pour la première fois depuis 2021 ses prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit un taux de croissance de +5.2% pour l'économie Chinoise. Dans les grandes économies, l'inflation headline continue de décroître même si l'inflation core semble plus persistante. Dans la zone Euro par exemple, la dernière publication de l'inflation core est ressortie à +5.6% contre +5.3% attendu. Dans ce contexte, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs respectivement de +25bps et +50bps. La Banque d'Angleterre a également relevé ses taux de +50bps.

Sur le mois le Stoxx 600 est en hausse de +1.88% et le Nikkei de +0.49%. A contrario, le S&P 500 est en repli de -2.45% et le MSCI Emerging Markets (en usd) met un terme à trois mois de surperformance consécutives en cédant 6.49%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.65% soit une hausse de 37 pdb. Le mouvement est un peu plus important sur le 10 ans US qui se tend de 41 pdb sur le mois à 3.92%. Le crédit non spéculatif cède 1.44% en zone euro et 2.91% aux US. Le crédit haut rendement est quasiment stable en zone euro avec -0.17% mais est en repli de 1.29% aux US. Le dollar us se déprécie de 1.48% contre l'euro à 1.0863.

Mars 2023

La BCE a augmenté ses taux de 50bp, tout en révisant à la baisse ses prévisions d'inflation mais à la hausse celles de la croissance. La Fed a également relevé ses taux de 25bp mais a indiqué que le cycle de hausse des taux touchait à sa fin. Sur le plan économique, le taux de chômage dans la zone euro est resté stable, l'inflation au Royaume-Uni a augmenté, tandis que l'indice ISM des services aux États-Unis a baissé. Sur les marchés, le mois a été principalement marqué par les faillites de plusieurs banques américaines dont la Silicon Valley Bank. Les régulateurs américains ont pris des mesures pour protéger le système bancaire et la Fed a lancé un nouveau programme de financement pour prévenir une crise de liquidité. En Europe, Crédit Suisse a traversé une crise de confiance. Le titre a très fortement décroché suite aux déclarations de la Saudi National Commercial Bank, son principal actionnaire, qui a décidé de ne plus poursuivre d'éventuelles augmentations de capital. Le rachat de la banque par UBS et le soutien exceptionnel de l'État, a déclenché un amortissement complet de tous les emprunts ATI de Crédit Suisse pour 16Mds CHF, et donc une augmentation des fonds propres de base.

Sur le mois, le Nikkei est en hausse de +3.04%, le MSCI Emerging Markets (en usd) de +3.3% et le S&P 500 de +3.67%. Le Stoxx 600 est en revanche en repli de -0.32%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.29% soit une baisse de 36 pdb. Le mouvement est un peu plus important sur le 10 ans US qui se détend de 45 pdb sur le

mois à 3.47%. Le crédit non spéculatif progresse de 1.02% en zone euro et de 2.56% aux US. Le crédit haut rendement est en performance positive +1.13% aux US mais s'affiche en replu en zone euro avec -0.36%. Le dollar us se déprécie de 2.49% contre l'euro à 1.0839.

Avril 2023

Avril a été un mois assez calme sur les marchés financiers après les turbulences de mars. Ce fut le mois le moins volatil depuis la pandémie, de nombreuses mesures de volatilité ont reculé, y compris l'indice MOVE de la volatilité des emprunts d'état américain et l'indice VIX a clôturé à 15,78 points à la fin du mois, soit son plus bas niveau de clôture depuis novembre 2021. D'autres signes de stress se sont également atténués et l'indice des conditions financières aux États-Unis a continué de devenir plus accommodant. L'absence de turbulences sur les marchés a conduit les investisseurs à parier que la Fed procéderait à une autre hausse en mai, portant le taux des Fed funds au-dessus de 5% pour la première fois depuis 2007. Dans le même temps, les dernières données ont continué de montrer que l'inflation est restée résiliente. A noter, toutefois, les signes d'une inquiétude du marché concernant l'échéance du plafond de la dette américaine matérialisé par élargissement historique des spreads CDS sur les États-Unis.

Les principaux indices boursiers ont la plupart affiché des gains en avril : le S&P 500 (+1,6 %), le STOXX 600 (+2,6%) et le Nikkei (+2,9%). Les actions émergentes ont moins bien performé cependant, avec l'indice MSCI EM en baisse de -1,1%. Comme pour les actions, le crédit a enregistré des rendements modérés mais positifs en avril. Le US HY et le HY EUR ont enregistré des gains de l'ordre de +0,8%. Les obligations souveraines européennes ont connu des difficultés en avril (Gilts -1.9%, Souverains EUR -0.1%) à cause de l'inflation résiliente. Le yen japonais a été la devise la moins performante du G10 en avril, s'affaiblissant de -2,5% face au dollar US car la Banque du Japon maintient sa politique de contrôle de la courbe des taux.

Mai 2023

Les banquiers centraux continuent d'occuper le devant de la scène en maintenant un ton volontariste quant à la lutte contre l'inflation. La FED a ainsi augmenté ses taux de 25 points de base le 3 mai. Si l'institution reconnaît la possibilité d'une récession elle garde pour scénario central une croissance modeste. Une pause est néanmoins envisagée sur juin. En zone euro, Christine Lagarde a répété sa « volonté de vaincre définitivement l'inflation », une nouvelle hausse de 25 points de base semblant d'ores et déjà actée. Sur le front économique les signaux de récession ont continué de s'accumuler au cours du mois de mai dans les pays développés et les chiffres d'activité publiés en Chine sont venus interroger les investisseurs quant à la vigueur de la reprise économique. Quelques chiffres positifs aux US ayant trait à la résilience de la consommation et du marché de l'emploi ont quant à eux été bien accueillis. A noter également la flambée des titres technologiques liés à l'intelligence artificielle qui explique en grande partie la bonne tenue du marché américain sur le mois.

Les indices actions affichent ainsi des performances très disparates sur le mois de mai. Le Nikkei +7.04% en jpy bénéficie de l'engouement des investisseurs pour la seule zone où la banque centrale reste accommodante. Le Stoxx 600 cède 2.52% et le CAC 40 est en repli de 3.86% pénalisé par les prises de profits sur les valeurs du luxe (LVMH -6.56%, Kering -12.58%). Le marché américain enfin illustre parfaitement les écarts de performances entre les différents types de titres avec un Nasdaq en hausse de 7.73%, le S&P 500 +0.25% et le Dow Jones -3.17%. Le MSCI Emerging Markets est à -1.68% en usd, pénalisé par la Chine qui corrige de 8.43% en usd.

Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.28% soit une baisse de 3 pdb. Le 10 ans US se tend de 22 pdb à 3.64%. Le crédit non spéculatif progresse de 0.19% en zone euro mais cède 1.31% aux us. Le crédit haut rendement est en repli de 0.91% aux us mais en performance positive avec +0.19% en zone euro. Le dollar us s'apprécie de 2.99% contre l'euro à 1.0689.

Juin 2023

Actualité chargée sur le front des banques centrales avec en début de mois les hausses surprises de 25 pdb des banques centrales Australienne et Canadienne. La BoE a pour sa part procédé à une hausse de 50 pdb pour faire face à une inflation toujours très élevée. Pas de surprise ni du côté de la BCE avec une hausse anticipée de 25 pdb ni du côté de la FED qui a marqué une pause sur juin. La Boj a quant à elle maintenue ses taux inchangés. Enfin la PBOC a procédé à une baisse de 10 pdb, insuffisante pour convaincre les investisseurs. Sur le front économique, les publications PMI ont jeté le doute sur la résilience de l'économie de la zone euro avec un PMI Composite ressortant à 50.3 contre 52.5 attendus, flirtant avec la zone de contraction fixée à 50. Si les indices PMI sont également ressortis en deçà des attentes aux États-Unis, l'emploi et la consommation y restent malgré tout très solides et ce sont ces dernières données que les investisseurs ont privilégié dans leur analyse.

Les indices actions affichent ainsi des performances fortement positives sur le mois de juin. Le Nikkei avec +7.56% en jpy continue de bénéficier de l'engouement des investisseurs pour la seule zone où la banque centrale reste accommodante. Le S&P 500 est à +6.61% en usd, le MSCI Emerging Markets +3.80% et le Stoxx 600 +2.41%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.39% soit une hausse de 11 pdb. Le 10 ans US se tend de 20 pdb à 3.84%. Le crédit non spéculatif cède 0.42% en zone euro mais progresse de 0.28% aux us. Le crédit haut rendement progresse de +1.63% aux us et de +0.53% en zone euro. Le dollar us se déprécie de 2.06% contre l'euro à 1.0909.

Juillet 2023

L'appétit pour le risque s'est prolongé en juillet, la plupart des classes d'actifs terminant dans le vert. Le Stoxx 600 a clôturé positivement à +2.0% marqué par le début de la saison de publications de résultats à la mi-année et des décisions par les banques centrales, avant la pause estivale, d'augmenter à nouveau les taux. Les marchés européens ont accueilli favorablement la saison des publications d'entreprises. De leur côté, les marchés américains ont suivi le trend, le Dow Jones enregistrant une performance positive sur le mois de +3.4%. L'évolution récente de la situation économique mondiale a rassuré les investisseurs, laissant penser à un atterrissage en douceur de la croissance. Le crédit s'est également redressé, mais les emprunts d'États étaient mitigés aux États-Unis et en Europe, les obligations à court terme évoluant à la hausse en raison de la désinflation et du narratif sur des taux pivots proches. La partie longue a en revanche légèrement souffert en raison d'une économie résiliente avec une croissance potentiellement plus élevée. Une publication d'inflation aux États Unis plus basse qu'anticipée a provoqué une nouvelle faiblesse du dollar, qui figurait parmi les actifs les moins performants du mois. Cependant, cela a contribué à stimuler les prix du pétrole et des matières premières, qui ont également bénéficié de l'amélioration de la dynamique de l'offre et de la demande ainsi que des mesures politiques de soutien en Chine.

Aout 2023

Le mois d'août a été marqué par une forte volatilité. Malgré les bonnes publications des sociétés US marquées par un ratio beat miss de 4.6x (1.8 x en Europe), les marchés actions ont souffert des inquiétudes concernant les taux d'intérêt et la Chine. A l'occasion de Jackson Hole, Powell a tenu un discours de fermeté vis à vis de l'inflation. Les attentes sur les hausses de taux de la Fed restent volatiles et la probabilité d'une hausse de 25 pb change au grès des données publiées. Sur l'Europe il en est de même, bien que l'inflation core ayant rassuré, l'inflation reste tenace (Allemagne 6.4 et légèrement supérieure aux attentes. Les difficultés s'accumulent en Chine, les chiffres du commerce extérieur chinois pour le mois de juillet ont été décevants avec une baisse plus importante que prévue des exportations 3ème mois consécutif de repli). Par ailleurs, la crise immobilière fait monter la tension d'un cran. Le S&P 500 affiche la meilleure résilience en limitant la baisse à -1.59%, le Nikkei est à -1.61% et le stoxx 600 termine le mois d'août -2.54%. Le MSCI Emerging Markets ferme la marche avec une baisse de -6.16% pénalisé par la Chine : MSCI China -8.95% en usd. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.46%, soit une baisse de 3 pdb après avoir touché 2.70% en milieu de mois. Le 10 ans US se tend de 15 pdb à 4.11% après un plus haut à 4.44%. Le crédit non spéculatif cède -0.68% aux US mais progresse de +0.16% en zone euro. Le crédit haut rendement progresse des deux côtés de l'Atlantique avec respectivement +0.25% et +0.29% en zone euro et aux US. Le dollar us se renforce de 0.60% contre l'euro à 1.0847.

Septembre 2023

Un mois de septembre marqué par une confirmation de politiques monétaires plus restrictives des banques centrales. En effet, la BCE a augmenté ses taux de +25bps sur la base d'une inflation encore supérieure aux objectifs de 2% et portée à +3.2%. La FED de son côté a opté pour un statu quo en maintenant ses taux dans la fourchette de 5.25-5.5% tout en précisant qu'elle envisagerait un nouveau resserrement de sa politique en fin d'année et moins de baisses que prévu en 2024. En Zone Euro, la croissance donne des signes de faiblesse. La Commission européenne a abaissé ses prévisions de croissance de la zone euro de +1.1% à +0.8% et la production industrielle accuse une baisse de -1.1% en juillet au sein de l'UE. Aux US, hausse de l'inflation à +3.7% sur un an en août (vs cons à +3.6%) et un accroissement des inscriptions hebdomadaires au chômage la semaine du 9/09 à 220k. Les prix à la production augmentent plus qu'attendu en août à hauteur de +0.7% sur un mois et de +1.6% sur un an. L'ISM des services, ressort à 54.5 en août après 52.7 en juillet. L'OCDE a tout de même relevé sa prévision de croissance mondiale pour 2023, tout en abaissant celle pour 2024 à +2.7%, contre +3% auparavant. En Chine l'économie devrait connaître une croissance plus faible que prévu en raison notamment des difficultés persistantes du marché clé de l'immobilier.

Dans ce contexte les marchés actions sont en repli. Le S&P500 affiche la plus forte baisse avec -4.77% en usd, le MSCI Emerging Markets cède 2.62%, le Nikkei est à -1.74% et le stoxx 600 à -1.64%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.84% soit une hausse de 38 pdb. Le 10 ans US se tend quant à lui de 46 pdb à 4.57%. Le crédit non spéculatif cède 0.85% en zone euro et -2.45% aux US. Le crédit haut rendement progresse est en retrait de 1.16% aux US mais progresse de 0.32% en zone euro. Le dollar us se renforce de 3.86% contre l'euro à 1.0573.

En synthèse, sur la période du 30/09/2022 au 30/09/2023, le Nikkei 225 est en progression de +25.30% en jpy, le S&P500 de +21.59% en usd et le MSCI Europe de +19.22% en €. Les marchés émergents sont en hausse de +11.70% (Indice MSCI Emerging Markets en usd). Le crédit non spéculatif affiche une progression de +3.98% aux US et de +3.69% en zone €. Le crédit spéculatif s'adjudge quant à lui +10.17% en zone € et +10.17% aux US. La dette émergente en devises dures est en hausse de 9.51%. Les taux nominaux se sont tendus, le rendement du bund s'est tendu de 74 bps (niveau de +2.84% en fin de période) et celui du T Notes de 74 bps également (niveau de 4.57% en fin de période). Sur le marché des changes, le dollar s'est déprécié de 7.87% par rapport à l'euro. Les devises émergentes, représentées par l'indice JP Morgan EM FX se sont dépréciées de 3.78% face au billet vert.

Gestion

Au cours de l'exercice nous avons progressivement déployé notre poche de cash dont le poids a sensiblement diminué, passant de 19% du fonds à fin septembre 2022 à 10% du fonds fin septembre 2023. Ce capital a été déployé majoritairement sur la poche obligataire, cela au fur et à mesure de la remontée des taux d'intérêts. La poche obligataire atteint ainsi 35% du fonds en fin d'exercice contre 19% fin septembre 2022. La poche Actions a été maintenue relativement stable autour de 33% du fonds avec néanmoins une gestion active des positions au sein de la poche. En effet le fonds Janus Equity Market Neutral a été sorti en raison de performances décevantes tandis que nous avons sélectionné le fonds DWS CROCI Sector Plus pour son exposition aux actions value globales. Nous avons également renforcé la pondération du fonds Morgan Stanley Global Opportunity. Ces mouvements se sont inscrits dans notre volonté de rendre la poche actions plus directionnelle afin de capter le rebond des marchés actions. La poche Multi-Asset est restée stable autour de 15% du fonds en début de période à 6% en fin d'exercice. Nous lui avons privilégié la poche obligataire dont les sous-jacents affichent des taux de portage similaires pour un niveau de risque inférieur. Au sein de la poche Overlay nous avons ajusté de manière tactique l'exposition taux et actions du portefeuille. Nous y avons également réduit l'exposition aux matières premières, les performances de la classe d'actifs n'étant pas celles que nous anticipions.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CARMIGNAC PORTFOLIO CAPITAL PLUS F EUR C	40 953 603,15	6 405 750,47
GROUPAMA TRESORERIE I	30 731 760,52	12 889 177,14
VARENNE VALEUR P EUR	25 874 636,00	5 487 962,00
NORDEA I MULTI-ASSET FUND NI BI CAP	24 786 799,41	5 884 900,37
DNCA INVEST- ALP BONDS-SIEUR	18 567 779,32	3 071 317,50
M&G (LUX) OPTIMAL INCOME FUND CI EUR ACC	21 026 446,08	342 900,81
CPR INVEST - Crd Gbl HghYld - I EUR Acc	8 891 024,33	11 032 530,52
DWS INVEST CROCI SECTORS PLUS TFC EUR	18 748 344,20	
MSIF GLOBAL OPPORTUNITY Z	16 268 369,88	1 654 046,79
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	1 508 131,50	16 102 637,17

5. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 17 752 320,00

- o Change à terme :
- o Future : 17 752 320,00
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 21 202 128,73 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 :

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management

- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	270 120 483,14	119 888 326,78
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	269 867 823,14	119 456 744,07
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	269 867 823,14	119 456 744,07
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	252 660,00	431 582,71
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	252 660,00	431 582,71
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	590 742,26	296 814,58
Opérations de change à terme de devises		
Autres	590 742,26	296 814,58
COMPTES FINANCIERS	3 840 760,62	5 902 052,85
Liquidités	3 840 760,62	5 902 052,85
TOTAL DE L'ACTIF	274 551 986,02	126 087 194,21

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	276 598 371,23	127 713 763,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	366 090,49	-1 421 336,48
Résultat de l'exercice (a,b)	-3 062 249,46	-767 057,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	273 902 212,26	125 525 368,55
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	252 660,00	431 582,71
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	252 660,00	431 582,71
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	252 660,00	431 582,71
Autres opérations		
DETTES	397 113,76	130 242,95
Opérations de change à terme de devises		
Autres	397 113,76	130 242,95
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	274 551 986,02	126 087 194,21

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 1223	17 752 320,00	
SP 500 MINI 1222		2 941 050,38
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	105 936,52	16 442,95
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	105 936,52	16 442,95
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	331,88	4 474,22
Autres charges financières		
TOTAL (2)	331,88	4 474,22
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	105 604,64	11 968,73
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 748 095,66	758 820,02
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 642 491,02	-746 851,29
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 419 758,44	-20 206,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-3 062 249,46	-767 057,99

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

La Sicav se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Cours clôture jour.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Cas des obligations référencées sur des taux monétaires

Celles-ci peuvent faire l'objet d'un forçage de cours lorsque :

- . le cours transmis par la source habituelle est incohérent
- . il a été constaté une variation anormale du cours sans que des informations sur l'émetteur aient été obtenues.

Dans le premier cas, l'incohérence est avérée lorsqu'au moins deux contreparties communiquent des cours semblables et dont la marge actuarielle s'écarte de plus de 10 % de celle diffusée par la source habituelle.

Le cours retenu sera alors celui de l'établissement qui a vendu le titre à l'OPCVM ou l'émetteur s'il s'agit d'un titre établissement de crédit.

Dans le second cas, le nouveau cours est pris en compte dès lors qu'il a été confirmé par nos contreparties.

Titres non négociés sur un marché réglementé

Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.

Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché.

Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

Les BTF sont valorisés sur la base des cours du jour publiés par la Banque de France.

Les autres titres de créances négociables (titres négociables à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation jour.

Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture jour.

Opérations et cessions temporaires de titres

Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)

Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent.

Swap de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie "Frais" du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI)

Action N :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action EI :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action E2 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent au compartiment. Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par la SICAV.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	125 525 368,55	122 218 075,96
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	190 114 200,30	18 002 524,84
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-47 231 122,20	-6 514 462,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 120 363,63	103 319,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 851 668,09	-1 535 129,93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	644 388,22	285 637,26
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 193 551,72	-221 735,27
Frais de transactions	-12 659,66	-1 985,01
Différences de change	-978 657,80	1 019 468,71
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 229 119,34	-6 651 910,67
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 880 626,85	-5 348 492,49
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	5 348 492,49	-1 303 418,18
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	178 922,71	-431 582,71
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-252 660,00	-431 582,71
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	431 582,71	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 642 491,02	-746 851,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	273 902 212,26	125 525 368,55

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	17 752 320,00	6,48
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	17 752 320,00	6,48

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 840 760,62	1,40
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	17 752 320,00	6,48						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 840 760,62	1,40								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations									17 752 320,00	6,48

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	24 963 165,43	9,11						
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	1 939 463,19	0,71						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	224 386,76
	Dépôts de garantie en espèces	366 355,50
TOTAL DES CRÉANCES		590 742,26
DETTES		
	Rachats à payer	8 168,87
	Frais de gestion fixe	388 944,89
TOTAL DES DETTES		397 113,76
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		193 628,50

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1		
Actions souscrites durant l'exercice	3 054,0216	292 359,16
Actions rachetées durant l'exercice	-1 631,5833	-155 944,33
Solde net des souscriptions/rachats	1 422,4383	136 414,83
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 046,9380	
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 500,0000	
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N		
Actions souscrites durant l'exercice	1 881 891,264	189 821 841,14
Actions rachetées durant l'exercice	-466 186,240	-47 075 177,87
Solde net des souscriptions/rachats	1 415 705,024	142 746 663,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 703 589,193	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1 Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2 Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 7 216,88 1,22
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 1 223,87 0,80
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 1 739 654,91 1,20

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			21 202 128,73
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE I	19 280 657,04
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	1 921 471,69
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			21 202 128,73

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-3 062 249,46	-767 057,99
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-3 062 249,46	-767 057,99

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-7 700,08	-3 228,81
Total	-7 700,08	-3 228,81

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 109,15	-596,46
Total	-1 109,15	-596,46

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-3 053 440,23	-763 232,72
Total	-3 053 440,23	-763 232,72

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	366 090,49	-1 421 336,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	366 090,49	-1 421 336,48

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	935,44	-5 881,24
Total	935,44	-5 881,24

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	210,85	-1 668,97
Total	210,85	-1 668,97

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	364 944,20	-1 413 786,27
Total	364 944,20	-1 413 786,27

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	15 941 995,09	78 223 252,26	122 218 075,96	125 525 368,55	273 902 212,26
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1 en EUR					
Actif net	5 686,37	135 234,65	398 981,61	519 438,01	677 885,39
Nombre de titres	61,2824	1 339,2185	4 045,7724	5 624,4997	7 046,9380
Valeur liquidative unitaire	92,78	100,98	98,61	92,35	96,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,36	0,05	-0,91	-1,04	0,13
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,25	-1,23	-1,26	-0,57	-1,09
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2 en EUR					
Actif net	146 896,19	160 432,29	157 337,06	147 653,53	154 443,26
Nombre de titres	1 500,0000	1 500,0000	1 500,0000	1 500,0000	1 500,0000
Valeur liquidative unitaire	97,93	106,95	104,89	98,43	102,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,65	0,09	-0,97	-1,11	0,14
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,08	-0,84	-0,88	-0,39	-0,73

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	30/09/2022	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES G en EUR					
Actif net	4 931 576,38				
Nombre de titres	5 000,000				
Valeur liquidative unitaire	986,31				
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,59				
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,45				
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N en EUR					
Actif net	10 857 836,15	77 927 585,32	121 661 757,29	124 858 277,01	273 069 883,61
Nombre de titres	1 11 448,450	735 350,479	1 175 318,091	1 287 884,169	2 703 589,193
Valeur liquidative unitaire	97,42	105,97	103,51	96,94	101,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,65	0,10	-0,96	-1,09	0,13
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,61	-1,27	-1,30	-0,59	-1,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA TRESORERIE I	EUR	472,532	19 280 657,04	7,04
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	187,831	1 921 471,69	0,70
TOTAL FRANCE			21 202 128,73	7,74
IRLANDE				
iShares Diversified Commodity Swap UCITS ETF	USD	841 420	5 463 130,45	2,00
TOTAL IRLANDE			5 463 130,45	2,00
LUXEMBOURG				
CARMIGNAC PORTFOLIO CAPITAL PLUS F EUR C	EUR	42 750,34	46 386 256,42	16,93
CPR INVEST - Crd Gbl HghYld - I EUR Acc	EUR	130 493,0563	16 628 730,16	6,07
DNCA INVEST- ALP BONDS-SIEUR	EUR	230 181,8882	27 509 037,46	10,05
DWS INVEST CROCI SECTORS PLUS TFC EUR	EUR	98 919,0228	19 516 723,20	7,13
GARTMORE-UK ABS RET-I	EUR	1 609 816,221	12 381 096,56	4,52
M&G (LUX) OPTIMAL INCOME FUND CI EUR ACC	EUR	2 209 928,314	21 943 483,19	8,01
MSIF GLOBAL OPPORTUNITY Z	USD	185 863	19 500 034,98	7,12
NORDEA I MULTI-ASSET FUND NI BI CAP	EUR	2 627 521,775	38 239 112,65	13,96
VARENNE VALEUR P EUR	EUR	309 031,426	41 098 089,34	15,00
TOTAL LUXEMBOURG			243 202 563,96	88,79
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			269 867 823,14	98,53
TOTAL Organismes de placement collectif			269 867 823,14	98,53
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BUND I223	EUR	138	-252 660,00	-0,10
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-252 660,00	-0,10
TOTAL Engagements à terme fermes			-252 660,00	-0,10
TOTAL Instrument financier à terme			-252 660,00	-0,10
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	252 660	252 660,00	0,10
TOTAL Appel de marge			252 660,00	0,10
Créances			590 742,26	0,21
Dettes			-397 113,76	-0,14
Comptes financiers			3 840 760,62	1,40
Actif net			273 902 212,26	100,00

Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E1	EUR	7 046,9380	96,19
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES N	EUR	2 703 589,193	101,00
Action GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES E2	EUR	1 500,0000	102,96

7. ANNEXE(S)

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - E1	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013383734	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à valoriser le capital sur l'horizon de placement de recommandé au travers d'une allocation d'actif pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 038,81 €	8 044,22 €
	Rendement annuel moyen	-19,61 %	-4,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 509,23 €	10 257,89 €
	Rendement annuel moyen	-4,91 %	0,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 249,59 €	13 308,02 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	5,88 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 152,16 €	13 724,99 €
	Rendement annuel moyen	11,52 %	6,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	777,38 €	639,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	7,93 %	5,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	2,01 % de la valeur de votre investissement par an.	201,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383734/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383734/publication>.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - E2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - E2	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013383775	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à valoriser le capital sur l'horizon de placement de recommandé au travers d'une allocation d'actif pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 038,81 €	8 044,22 €
	Rendement annuel moyen	-19,61 %	-4,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 509,23 €	10 257,89 €
	Rendement annuel moyen	-4,91 %	0,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 249,59 €	13 308,02 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	5,88 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 152,16 €	13 724,99 €
	Rendement annuel moyen	11,52 %	6,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	777,38 €	639,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	7,93 %	5,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,59 % de la valeur de votre investissement par an.	159,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383775/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383775/publication>.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - M	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013368248	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à valoriser le capital sur l'horizon de placement de recommandé au travers d'une allocation d'actif pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 038,81 €	8 044,22 €
	Rendement annuel moyen	-19,61 %	-4,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 509,23 €	10 257,89 €
	Rendement annuel moyen	-4,91 %	0,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 249,59 €	13 308,02 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	5,88 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 152,16 €	13 724,99 €
	Rendement annuel moyen	11,52 %	6,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre X et Y.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	777,38 €	639,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	7,93 %	5,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	3,93 % de la valeur de votre investissement par an.	393 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013368248/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013368248/publication>.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013383726	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à valoriser le capital sur l'horizon de placement de recommandé au travers d'une allocation d'actif pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 038,81 €	8 044,22 €
	Rendement annuel moyen	-19,61 %	-4,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 509,23 €	10 257,89 €
	Rendement annuel moyen	-4,91 %	0,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 249,59 €	13 308,02 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	5,88 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 152,16 €	13 724,99 €
	Rendement annuel moyen	11,52 %	6,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	777,38 €	639,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	7,93 %	5,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,99 % de la valeur de votre investissement par an.	199,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383726/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383726/publication>.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - O

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - O	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013383767	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à valoriser le capital sur l'horizon de placement de recommandé au travers d'une allocation d'actif pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 038,81 €	8 044,22 €
	Rendement annuel moyen	-19,61 %	-4,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 509,23 €	10 257,89 €
	Rendement annuel moyen	-4,91 %	0,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 249,59 €	13 308,02 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	5,88 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 152,16 €	13 724,99 €
	Rendement annuel moyen	11,52 %	6,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre X et Y.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	777,38 €	639,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	7,93 %	5,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,82 % de la valeur de votre investissement par an.	82,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383767/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383767/publication>.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - R	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013383742	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à valoriser le capital sur l'horizon de placement de recommandé au travers d'une allocation d'actif pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 038,81 €	8 044,22 €
	Rendement annuel moyen	-19,61 %	-4,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 509,23 €	10 257,89 €
	Rendement annuel moyen	-4,91 %	0,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 249,59 €	13 308,02 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	5,88 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 152,16 €	13 724,99 €
	Rendement annuel moyen	11,52 %	6,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre X et Y.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	777,38 €	639,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	7,93 %	5,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,49 % de la valeur de votre investissement par an.	149,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383742/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383742/publication>.

**Compartment : GROUPAMA SELECTION
PROTECT 85**

8. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

25 novembre 2022

- Mise à jour dans les DICl des différents compartiments des frais courants à la clôture de l'exercice à fin septembre 2022.

30 décembre 2022

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS qui remplace le DICl.

Compartiment Groupama Selection Multistratégie :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3%.

Compartiment Groupama Selection Protect 85 :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur la Part N qui passent à 3%.

Compartiment Groupama Selection ISR Prudence :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, F2, R et M qui passent à 3%.

Compartiment Groupama Selection ISR Dynamisme :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, F2, R et M qui passent 3%.

Compartiments Groupama Selection ISR Dynamisme, Groupama Selection ISR Prudence, Groupama Selection ISR Convictions :

- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR pour ces trois compartiments.

30 juin 2023

- Mise en place des mécanismes de gates et swing pricing sur tous les compartiments
- Commissions de performances sur les parts M et R des compartiments SELECTION ISR DYNAMISME et SELECTION ISR CONVICTION
- Mise à jour réglementaire niveau 2 des annexes SFDR pour les compartiments SELECTION ISR DYNAMISME, ISR CONVICTION et ISR PRUDENCE
- Possibilité de détenir de manière exceptionnelle et temporaire, jusqu'à 110% de l'actif net en OPC pour l'ensemble des compartiments, **excepté pour le compartiment SELECTION PROTECT 85**

Performances

Sur la période, la performance du FCP Groupama Sélection Protect 85 (action E1) s'établit à +1.90%.
Sur la période, la performance du FCP Groupama Sélection Protect 85 (action E) s'établit à +1.90%.

La gestion est discrétionnaire et ne se compare donc pas avec un indice de référence.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Conjoncture

Octobre 2022

Les marchés reprennent des couleurs après une rentrée de septembre difficile et cela malgré la poursuite par les banques centrales du cycle de resserrement monétaire. La BCE et la FED remontent ainsi leurs taux de 75bps et les deux institutions laissent entrevoir des taux terminaux plus élevés qu'anticipés. Du côté des entreprises, 77% des sociétés américaines ont d'ores et déjà publié leurs résultats. 71% d'entre elles affichent des bénéfices supérieurs aux attentes avec de belles publications dans le secteur de l'énergie mais également de vraies déceptions, notamment pour les GAFA. En Chine, à l'issue du 20ème congrès du parti communiste, Xi Jinping renforce son pouvoir. La politique économique du pays favorisera dans les prochaines années la sécurité sanitaire et l'indépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, cela au détriment de la croissance. Le message a été fraîchement accueilli par les investisseurs.

Sur le mois d'octobre le Stoxx 600 rebondi de 6.35%, le Nikkei de 6.36% et le S&P 500 de 8.10%. A contre-courant le MSCI Emerging Markets (en usd) cède 3.11%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.14% soit une légère hausse de 4 pdb. Le 10 ans US se tend plus nettement à 4.05% fin octobre soit un écartement de 22 pdb sur le mois. Le crédit non spéculatif progresse de +0.19% en zone euro mais cède -1.11% aux US. Le crédit haut rendement affiche des performances nettement positives des deux côtés de l'Atlantique avec +1.67% en zone euro et +2.85% aux US. Le dollar us se déprécie de 0.82% contre l'euro à 0.9882.

Novembre 2022

Après plusieurs mois de pertes, novembre a été un mois très solide pour les marchés, avec des gains généralisés sur les actions, le crédit, les obligations souveraines et les matières premières. La dynamique positive du marché a été propulsée par un certain nombre de facteurs, notamment des signes indiquant que la dynamique de l'inflation commençait à s'atténuer dans les principales économies, avec des surprises à la baisse aux États-Unis et dans la zone euro. Dans le même temps, de nouveaux signes indiquent que la Chine s'éloigne peu à peu de sa stratégie zéro Covid, entraînant une surperformance massive des actifs chinois. Avec cet appétit pour le risque, le dollar américain a connu son pire mois depuis plus d'une décennie.

Sur le mois de novembre le Stoxx 600 est en hausse de 6.89%, le S&P 500 de 5.59% et le Nikkei de 1.38%. Une fois n'est pas coutume, le MSCI Emerging Markets (en usd) surperforme avec +14.83%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 1.93% soit une détente de 21 pdb. Le mouvement est encore plus important sur le 10 ans US qui perd 45 pdb sur le mois à 3.60%. Le crédit non spéculatif progresse de +2.79% en zone euro et de 4.92% aux US. Le crédit haut rendement affiche également des performances très positives des deux côtés de l'Atlantique avec +3.72% en zone euro et +1.87% aux US. Le dollar us se déprécie de 5.30% contre l'euro à 1.0406.

Décembre 2022

Les chiffres économiques publiés au cours du mois de décembre, ont été dans l'ensemble légèrement en dessous des anticipations. Le ralentissement de l'inflation est encore insuffisant pour les principales banques centrales. La FED, la BCE et la BoE ont continué de relever leurs taux directeurs (+50bps pour chacune d'entre elles). La BoJ (banque centrale du Japon) a quant à elle préféré conserver son principal taux directeur à -0.1% et son objectif de rendement des emprunts d'Etat 10 ans à 0%. Les Etats membres de l'UE se sont mis d'accord sur un mécanisme de plafonnement du prix du gaz qui devrait permettre de limiter son prix dès que celui-ci dépassera 180 €/MWh durant 3 jours consécutifs. Le gouvernement chinois a opéré ces dernières semaines un changement majeur dans sa gestion de la pandémie de Covid-19, en continuant d'assouplir ses mesures qui visaient à déjouer la propagation du virus et une réouverture progressive de son économie.

Sur le mois de décembre le Stoxx 600 est en baisse de 3.30%, le S&P 500 de 5.77% et le Nikkei de 6.57%. Pour le second mois d'affilée le MSCI Emerging Markets (en usd) surperforme en limitant la baisse à 1.41%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.56% soit une tension de 53 pdb. Le mouvement est moins important sur le 10 ans US qui se tend de 27 pdb sur le mois à 3.87%. Le crédit non spéculatif cède 1.62% en zone euro et 0.21% aux US. Le crédit haut rendement affiche également des performances négatives des deux côtés de l'Atlantique avec -0.74% en zone euro et -0.75% aux US. Le dollar us se déprécie de 2.87% contre l'euro à 1.0705.

Janvier 2023

Le mois de janvier aura été marqué par un contexte plus propice à la bonne performance des classes d'actifs risquées. En effet, du côté des banquiers centraux ce sont les communications de présidents de banquiers régionaux qui plaident pour une pause nécessaire de la politique monétaire de la FED qui initient le mois. Au forum de Davos la présidente de la BCE bien que répétant que l'inflation est trop élevée a mis en avant le dynamisme du marché du travail en Europe, avec un chômage au plus depuis une vingtaine d'année en Europe laissait espérer que l'année en cours pourrait être meilleure que ce qu'attend le consensus. Parmi les autres nouvelles : la publication d'un PIB chinois plus élevé qu'attendu porté par l'estimation de l'abandon des mesures de restriction COVID. Enfin, le FMI annonce à la fois que la croissance devrait être meilleure qu'attendu initialement (ce dernier relevant à +2.9% ses prévisions vs +2.7 en octobre dernier) mais également une prévision d'inflation réduite de 8.8% à 6.6% en 2023 et +4.3% en 2024. En revanche, le risque d'un désaccord sur le plafond de la dette aux USA a quelque peu ramené de la volatilité en fin de mois et laisse présager encore quelques mois de tensions du côté de la politique américaine.

Sur le mois de janvier le Nikkei est en hausse de 4.73%, le S&P 500 de 6.18% et le Stoxx 600 de 6.74%. Pour le troisième mois d'affilée le MSCI Emerging Markets (en usd) surperforme avec une hausse de 7.90%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.28% soit une baisse de 28 pdb. Le mouvement est un peu plus important sur le 10 ans US qui se détend de 36 pdb sur le mois à 3.51%. Le crédit non spéculatif progresse de 2.01% en zone euro et de 3.89% aux US. Le crédit haut rendement affiche également des performances positives des deux côtés de l'Atlantique avec 3.22% en zone euro et 3.91% aux US. Le dollar us se déprécie de 1.48% contre l'euro à 1.0863.

Février 2023

Le mois de février est marqué par une légère amélioration des perspectives économiques à l'échelle globale sur fond de tensions géopolitiques. Sur le plan géopolitique, on note un durcissement du conflit en Ukraine et un accroissement des tensions entre les US et la Chine qui s'est traduit par la destruction par l'armée US du ballon espion Chinois qui survolait des sites sensibles dans le Montana. Sur le plan économique, le FMI a relevé pour la première fois depuis 2021 ses prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit un taux de croissance de +5.2% pour l'économie Chinoise. Dans les grandes économies, l'inflation headline continue de décroître même si l'inflation core semble plus persistante. Dans la zone Euro par exemple, la dernière publication de l'inflation core est ressortie à +5.6% contre +5.3% attendu. Dans ce contexte, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs respectivement de +25bps et +50bps. La Banque d'Angleterre a également relevé ses taux de +50bps.

Sur le mois le Stoxx 600 est en hausse de +1.88% et le Nikkei de +0.49%. A contrario, le S&P 500 est en repli de -2.45% et le MSCI Emerging Markets (en usd) met un terme à trois mois de surperformance consécutives en cédant 6.49%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.65% soit une hausse de 37 pdb. Le mouvement est un peu plus important sur le 10 ans US qui se tend de 41 pdb sur le mois à 3.92%. Le crédit non spéculatif cède 1.44% en zone euro et 2.91% aux US. Le crédit haut rendement est quasiment stable en zone euro avec -0.17% mais est en repli de 1.29% aux US. Le dollar us se déprécie de 1.48% contre l'euro à 1.0863.

Mars 2023

La BCE a augmenté ses taux de 50bp, tout en révisant à la baisse ses prévisions d'inflation mais à la hausse celles de la croissance. La Fed a également relevé ses taux de 25bp mais a indiqué que le cycle de hausse des taux touchait à sa fin. Sur le plan économique, le taux de chômage dans la zone euro est resté stable, l'inflation au Royaume-Uni a augmenté, tandis que l'indice ISM des services aux États-Unis a baissé. Sur les marchés, le mois a été principalement marqué par les faillites de plusieurs banques américaines dont la Silicon Valley Bank. Les régulateurs américains ont pris des mesures pour protéger le système bancaire et la Fed a lancé un nouveau programme de financement pour prévenir une crise de liquidité. En Europe, Crédit Suisse a traversé une crise de confiance. Le titre a très fortement décroché suite aux déclarations de la Saudi National Commercial Bank, son principal actionnaire, qui a décidé de ne plus poursuivre d'éventuelles augmentations de capital. Le rachat de la banque par UBS et le soutien exceptionnel de l'État, a déclenché un amortissement complet de tous les emprunts ATI de Crédit Suisse pour 16Mds CHF, et donc une augmentation des fonds propres de base.

Sur le mois, le Nikkei est en hausse de +3.04%, le MSCI Emerging Markets (en usd) de +3.3% et le S&P 500 de +3.67%. Le Stoxx 600 est en revanche en repli de -0.32%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.29%

soit une baisse de 36 pdb. Le mouvement est un peu plus important sur le 10 ans US qui se détend de 45 pdb sur le mois à 3.47%. Le crédit non spéculatif progresse de 1.02% en zone euro et de 2.56% aux US. Le crédit haut rendement est en performance positive +1.13% aux US mais s'affiche en replu en zone euro avec -0.36%. Le dollar us se déprécie de 2.49% contre l'euro à 1.0839.

Avril 2023

Avril a été un mois assez calme sur les marchés financiers après les turbulences de mars. Ce fut le mois le moins volatil depuis la pandémie, de nombreuses mesures de volatilité ont reculé, y compris l'indice MOVE de la volatilité des emprunts d'état américain et l'indice VIX a clôturé à 15,78 points à la fin du mois, soit son plus bas niveau de clôture depuis novembre 2021. D'autres signes de stress se sont également atténués et l'indice des conditions financières aux États-Unis a continué de devenir plus accommodant. L'absence de turbulences sur les marchés a conduit les investisseurs à parier que la Fed procéderait à une autre hausse en mai, portant le taux des Fed funds au-dessus de 5% pour la première fois depuis 2007. Dans le même temps, les dernières données ont continué de montrer que l'inflation est restée résiliente. A noter, toutefois, les signes d'une inquiétude du marché concernant l'échéance du plafond de la dette américaine matérialisé par élargissement historique des spreads CDS sur les États-Unis.

Les principaux indices boursiers ont la plupart affiché des gains en avril : le S&P 500 (+1,6 %), le STOXX 600 (+2,6%) et le Nikkei (+2,9%). Les actions émergentes ont moins bien performé cependant, avec l'indice MSCI EM en baisse de -1,1%. Comme pour les actions, le crédit a enregistré des rendements modérés mais positifs en avril. Le US HY et le HY EUR ont enregistré des gains de l'ordre de +0,8%. Les obligations souveraines européennes ont connu des difficultés en avril (Gilts -1.9%, Souverains EUR -0.1%) à cause de l'inflation résiliente. Le yen japonais a été la devise la moins performante du G10 en avril, s'affaiblissant de -2,5% face au dollar US car la Banque du Japon maintient sa politique de contrôle de la courbe des taux.

Mai 2023

Les banquiers centraux continuent d'occuper le devant de la scène en maintenant un ton volontariste quant à la lutte contre l'inflation. La FED a ainsi augmenté ses taux de 25 points de base le 3 mai. Si l'institution reconnaît la possibilité d'une récession elle garde pour scénario central une croissance modeste. Une pause est néanmoins envisagée sur juin. En zone euro, Christine Lagarde a répété sa « volonté de vaincre définitivement l'inflation », une nouvelle hausse de 25 points de base semblant d'ores et déjà actée. Sur le front économique les signaux de récession ont continué de s'accumuler au cours du mois de mai dans les pays développés et les chiffres d'activité publiés en Chine sont venus interroger les investisseurs quant à la vigueur de la reprise économique. Quelques chiffres positifs aux US ayant trait à la résilience de la consommation et du marché de l'emploi ont quant à eux été bien accueillis. A noter également la flambée des titres technologiques liés à l'intelligence artificielle qui explique en grande partie la bonne tenue du marché américain sur le mois.

Les indices actions affichent ainsi des performances très disparates sur le mois de mai. Le Nikkei +7.04% en jpy bénéficie de l'engouement des investisseurs pour la seule zone où la banque centrale reste accommodante. Le Stoxx 600 cède 2.52% et le CAC 40 est en repli de 3.86% pénalisé par les prises de profits sur les valeurs du luxe (LVMH -6.56%, Kering -12.58%). Le marché américain enfin illustre parfaitement les écarts de performances entre les différents types de titres avec un Nasdaq en hausse de 7.73%, le S&P 500 +0.25% et le Dow Jones -3.17%. Le MSCI Emerging Markets est à -1.68% en usd, pénalisé par la Chine qui corrige de 8.43% en usd.

Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.28% soit une baisse de 3 pdb. Le 10 ans US se tend de 22 pdb à 3.64%. Le crédit non spéculatif progresse de 0.19% en zone euro mais cède 1.31% aux us. Le crédit haut rendement est en repli de 0.91% aux us mais en performance positive avec +0.19% en zone euro. Le dollar us s'apprécie de 2.99% contre l'euro à 1.0689.

Juin 2023

Actualité chargée sur le front des banques centrales avec en début de mois les hausses surprises de 25 pdb des banques centrales Australienne et Canadienne. La BoE a pour sa part procédé à une hausse de 50 pdb pour faire face à une inflation toujours très élevée. Pas de surprise ni du côté de la BCE avec une hausse anticipée de 25 pdb ni du côté de la FED qui a marqué une pause sur juin. La Boj a quant à elle maintenue ses taux inchangés. Enfin la PBOC a procédé à une baisse de 10 pdb, insuffisante pour convaincre les investisseurs. Sur le front économique, les publications PMI ont jeté le doute sur la résilience de l'économie de la zone euro avec un PMI Composite ressortant à 50.3 contre 52.5 attendus, flirtant avec la zone de contraction fixée à 50. Si les indices PMI sont également ressortis en deçà des attentes aux États-Unis, l'emploi et la consommation y restent malgré tout très solides et ce sont ces dernières données que les investisseurs ont privilégié dans leur analyse.

Les indices actions affichent ainsi des performances fortement positives sur le mois de juin. Le Nikkei avec +7.56% en jpy continue de bénéficier de l'engouement des investisseurs pour la seule zone où la banque centrale reste accommodante. Le S&P 500 est à +6.61% en usd, le MSCI Emerging Markets +3.80% et le Stoxx 600 +2.41%. Du côté

des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.39% soit une hausse de 11 pdb. Le 10 ans US se tend de 20 pdb à 3.84%. Le crédit non spéculatif cède 0.42% en zone euro mais progresse de 0.28% aux us. Le crédit haut rendement progresse de +1.63% aux us et de +0.53% en zone euro. Le dollar us se déprécie de 2.06% contre l'euro à 1.0909.

Juillet 2023

L'appétit pour le risque s'est prolongé en juillet, la plupart des classes d'actifs terminant dans le vert. Le Stoxx 600 a clôturé positivement à +2.0% marqué par le début de la saison de publications de résultats à la mi-année et des décisions par les banques centrales, avant la pause estivale, d'augmenter à nouveau les taux. Les marchés européens ont accueilli favorablement la saison des publications d'entreprises. De leur côté, les marchés américains ont suivi le trend, le Dow Jones enregistrant une performance positive sur le mois de +3.4%. L'évolution récente de la situation économique mondiale a rassuré les investisseurs, laissant penser à un atterrissage en douceur de la croissance. Le crédit s'est également redressé, mais les emprunts d'Etats étaient mitigés aux États-Unis et en Europe, les obligations à court terme évoluant à la hausse en raison de la désinflation et du narratif sur des taux pivots proches. La partie longue a en revanche légèrement souffert en raison d'une économie résiliente avec une croissance potentiellement plus élevée. Une publication d'inflation aux Etats Unis plus basse qu'anticipée a provoqué une nouvelle faiblesse du dollar, qui figurait parmi les actifs les moins performants du mois. Cependant, cela a contribué à stimuler les prix du pétrole et des matières premières, qui ont également bénéficié de l'amélioration de la dynamique de l'offre et de la demande ainsi que des mesures politiques de soutien en Chine.

Aout 2023

Le mois d'août a été marqué par une forte volatilité. Malgré les bonnes publications des sociétés US marquées par un ratio beat miss de 4.6x (1.8 x en Europe), les marchés actions ont souffert des inquiétudes concernant les taux d'intérêt et la Chine. A l'occasion de Jackson Hole, Powell a tenu un discours de fermeté vis à vis de l'inflation. Les attentes sur les hausses de taux de la Fed restent volatiles et la probabilité d'une hausse de 25 pb change au grès des données publiées. Sur l'Europe il en est de même, bien que l'inflation core ayant rassuré, l'inflation reste tenace (Allemagne 6.4 et légèrement supérieure aux attentes. Les difficultés s'accumulent en Chine, les chiffres du commerce extérieur chinois pour le mois de juillet ont été décevants avec une baisse plus importante que prévue des exportations 3^{ème} mois consécutif de repli). Par ailleurs, la crise immobilière fait monter la tension d'un cran Le S&P 500 affiche la meilleure résilience en limitant la baisse à -1.59%, le Nikkei est à -1.61% et le stoxx 600 termine le mois d'août -2.54%. Le MSCI Emerging Markets ferme la marche avec une baisse de -6.16% pénalisé par la Chine : MSCI China -8.95% en usd. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.46%, soit une baisse de 3 pdb après avoir touché 2.70% en milieu de mois. Le 10 ans US se tend de 15 pdb à 4.11% après un plus haut à 4.44% Le crédit non spéculatif cède -0.68% aux US mais progresse de +0.16% en zone euro. Le crédit haut rendement progresse des deux côtés de l'Atlantique avec respectivement +0.25% et +0.29% en zone euro et aux US. Le dollar us se renforce de 0.60% contre l'euro à 1.0847.

Septembre 2023

Un mois de septembre marqué par une confirmation de politiques monétaires plus restrictives des banques centrales. En effet, la BCE a augmenté ses taux de +25bps sur la base d'une inflation encore supérieure aux objectifs de 2% et portée à +3.2%. La FED de son côté a opté pour un statu quo en maintenant ses taux dans la fourchette de 5.25-5.5% tout en précisant qu'elle envisagerait un nouveau resserrement de sa politique en fin d'année et moins de baisses que prévu en 2024. En Zone Euro, la croissance donne des signes de faiblesse. La Commission européenne a abaissé ses prévisions de croissance de la zone euro de +1.1% à +0.8% et la production industrielle accuse une baisse de -1.1% en juillet au sein de l'UE. Aux US, hausse de l'inflation à +3.7% sur un an en août (vs cons à +3.6%) et un accroissement des inscriptions hebdomadaires au chômage la semaine du 9/09 à 220k. Les prix à la production augmentent plus qu'attendu en août à hauteur de +0.7% sur un mois et de +1.6% sur un an. L'ISM des services, ressort à 54.5 en août après 52.7 en juillet. L'OCDE a tout de même relevé sa prévision de croissance mondiale pour 2023, tout en abaissant celle pour 2024 à +2.7%, contre +3% auparavant. En Chine l'économie devrait connaître une croissance plus faible que prévu en raison notamment des difficultés persistantes du marché clé de l'immobilier.

Dans ce contexte les marchés actions sont en repli. Le S&P500 affiche la plus forte baisse avec -4.77% en usd, le MSCI Emerging Markets cède 2.62%, le Nikkei est à -1.74% et le stoxx 600 à -1.64%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.84% soit une hausse de 38 pdb. Le 10 ans US se tend quant à lui de 46 pdb à 4.57%. Le crédit non spéculatif cède 0.85% en zone euro et -2.45% aux US. Le crédit haut rendement progresse est en retrait de 1.16% aux US mais progresse de 0.32% en zone euro. Le dollar us se renforce de 3.86% contre l'euro à 1.0573.

En synthèse, sur la période du 30/09/2022 au 30/09/2023, le Nikkei 225 est en progression de +25.30% en jpy, le S&P500 de +21.59% en usd et le MSCI Europe de +19.22% en €. Les marchés émergents sont en hausse de +11.70% (Indice MSCI Emerging Markets en usd). Le crédit non spéculatif affiche une progression de +3.98% aux US et de +3.69% en zone €. Le crédit spéculatif s'adapte quant à lui +10.17% en zone € et +10.17% aux US. La dette émergente en devises dures est en hausse de 9.51%. Les taux nominaux se sont tendus, le rendement du bund s'est tendu de 74 bps (niveau de +2.84% en fin de période) et celui du T Notes de 74 bps également (niveau de 4.57% en fin de période). Sur le marché des changes, le dollar s'est déprécié de 7.87% par rapport à l'euro. Les devises émergentes, représentées par l'indice JP Morgan EM FX se sont dépréciées de 3.78% face au billet vert.

Gestion

L'exposition aux actifs risqués est restée relativement stable entre fin septembre 2022 et fin janvier 2023 avec environ 12% de l'actif net investi sur les actions et 1% seulement sur les obligations. En effet, la capacité d'exposition aux classes d'actifs obligataires était alors très faible compte tenu des niveaux de volatilités très élevés par rapport à leurs historiques. Ces volatilités se sont ensuite détendues nous permettant d'investir progressivement sur les obligations pour capter un portage attractif. Ainsi l'exposition aux actifs risqués a progressivement augmenté à partir de février 2023. Nous avons alors initié des positions sur le crédit à haut rendement libellé en euros et sur le crédit investment grade également libellé en euros et nous avons accompagné la progression du coussin du fonds en renforçant progressivement ces positions. Aussi à fin septembre 2023 l'exposition actions est de 16% et l'exposition obligations de 18% dont 11,5% d'obligations à haut rendement libellées en euros et de 3.2% sur le crédit investment grade libellé en euros.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA CREDIT EURO O	559 108,99	386 081,82
ISHARES EUR HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF EUR ACC	787 087,89	
GROUPAMA MONETAIRE IC	74 731,63	477 371,01
BNP PARIBAS MOIS ISR FCP		536 528,53
BNPP INV 3 MOIS I PLUS C		495 147,03
GROUPAMA ENTREPRISE	75 169,70	338 749,16
GROUPAMA TRESORERIE I	75 219,40	317 483,78
BNPP MONEY 3M IC		214 966,29
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	87 220,44	76 639,44
G FUND - WORLD VISION R OS	19 634,99	71 356,96

10. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 7 283 795,12
 - o Change à terme :
 - o Future : 477 020,03
 - o Options :
 - o Swap : 6 806 775,09

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 3 920 855,90 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 :

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

2.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

2.2. Composition de la rémunération

2.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

2.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

2.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

2.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

2.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

2.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

2.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

2.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

2.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

3. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

II. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	6 573 805,26	7 454 365,60
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	6 558 612,44	7 424 517,08
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 558 612,44	7 424 517,08
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	15 192,82	29 848,52
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	15 192,82	29 848,52
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	18 314,21	14 204,16
Opérations de change à terme de devises		
Autres	18 314,21	14 204,16
COMPTES FINANCIERS	244 853,26	301 959,22
Liquidités	244 853,26	301 959,22
TOTAL DE L'ACTIF	6 836 972,73	7 770 528,98

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 854 184,17	7 898 173,87
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	45 346,14	-111 898,30
Résultat de l'exercice (a,b)	-92 139,69	-56 154,61
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	6 807 390,62	7 730 120,96
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	15 875,38	30 831,36
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	15 875,38	30 831,36
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	15 193,15	29 848,92
Autres opérations	682,23	982,44
DETTES	13 706,73	9 576,66
Opérations de change à terme de devises		
Autres	13 706,73	9 576,66
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	6 836 972,73	7 770 528,98

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps d'inflation		
TRS DUMMY P85 0.33	6 806 775,09	7 729 574,88
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 1223	128 640,00	
US 10YR NOTE 1223	102 066,12	
SP 500 MINI 1223	204 273,91	
SP 500 MINI 1222		183 815,65
EURO STOXX 50 1222		33 150,00
EURO STOXX 50 1223	42 040,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 658,61	345,84
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	5 658,61	345,84
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme	25 722,40	12 775,26
Charges sur dettes financières	0,84	338,34
Autres charges financières		
TOTAL (2)	25 723,24	13 113,60
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-20 064,63	-12 767,76
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	84 901,74	42 719,32
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-104 966,37	-55 487,08
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	12 826,68	-667,53
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-92 139,69	-56 154,61

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger :

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Dernier cours du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie :
=> Dernier cours du jour de valorisation.
- Valeurs négociées dans la zone Amérique :
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé :

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC :

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Fonds d'investissement de droit étranger :

Les fonds d'investissement de droit étranger en portefeuille sont valorisés sur la base des dernières valeurs liquidatives communiquées par les administrateurs de ces fonds et le cas échéant, sur des estimations communiquées par les gérants, sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables :

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours jour publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - ▶ sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - ▶ en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré :

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

Opérations à terme fermes et conditionnelles :

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés actions sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des indemnités contractuelles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
 - ▶ Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

- ▶ Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons courus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie "Frais" du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI)

Actions N et EI :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,20% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,00% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commission de mouvement perçues par la Société de Gestion »

* Commissions de mouvements perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 EI	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	7 730 120,96	7 849 103,05
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	495 998,80	503 307,93
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 566 689,97	-252 550,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	40 792,62	5 935,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		-157 096,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	34 332,16	54 340,92
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-21 569,32	-102 594,73
Frais de transactions	-972,80	-1 445,03
Différences de change	-31 101,94	96 174,23
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	216 490,50	-100 651,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	131 006,75	-85 483,75
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	85 483,75	-15 167,25
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	14 955,98	-108 915,90
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-15 875,38	-30 831,36
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	30 831,36	-78 084,54
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-104 966,37	-55 487,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	6 807 390,62	7 730 120,96

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	6 806 775,09	99,99
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	6 806 775,09	99,99
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	246 313,91	3,62
Taux	230 706,12	3,39
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	477 020,03	7,01

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							244 853,26	3,60
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture							6 806 775,09	99,99
Autres opérations	230 706,12	3,39						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	244 853,26	3,60								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture			6 806 775,09	99,99						
Autres opérations									230 706,12	3,39

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	414 420,01	6,09						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	12 438,36	0,18						
Comptes financiers	31 420,76	0,46						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	306 340,03	4,50						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	167,85
	Dépôts de garantie en espèces	18 146,36
TOTAL DES CRÉANCES		18 314,21
DETTES		
	Rachats à payer	335,95
	Frais de gestion fixe	13 370,78
TOTAL DES DETTES		13 706,73
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		4 607,48

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 E I		
Actions souscrites durant l'exercice	4 029,9462	388 439,59
Actions rachetées durant l'exercice	-1 003,3854	-96 915,07
Solde net des souscriptions/rachats	3 026,5608	291 524,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 326,2158	
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N		
Actions souscrites durant l'exercice	1 116,458	107 559,21
Actions rachetées durant l'exercice	-15 148,740	-1 469 774,90
Solde net des souscriptions/rachats	-14 032,282	-1 362 215,69
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	59 727,143	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 E I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 E I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 349,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	75 552,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			3 920 855,90
	LU0675296932	G FUND-AVENIR EUROPE-IC	14 801,36
	FR0010890186	G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR OS	23 515,55
	FR0010891176	G FUND - WORLD VISION R OS	33 747,83
	FR0010890459	GROUPAMA CREDIT EURO O	217 805,42
	FR0010213355	GROUPAMA ENTREPRISE	1 176 104,96
	FR0010973131	GROUPAMA ETAT EURO ISR OS C EUR	43 443,10
	FR0010589374	GROUPAMA ETAT MONDE M 3DEC	76 342,42
	FR0012097319	GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	16 223,58
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	1 037 753,95
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE I	1 196 209,46
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	51 148,95
	FR0013229739	GROUPAMA US EQUITIES O	33 759,32
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			3 920 855,90

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-92 139,69	-56 154,61
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-92 139,69	-56 154,61

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 E I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-13 577,93	-5 054,53
Total	-13 577,93	-5 054,53

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-78 561,76	-51 100,08
Total	-78 561,76	-51 100,08

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	45 346,14	-111 898,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	45 346,14	-111 898,30

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 EI		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 682,85	-10 072,96
Total	6 682,85	-10 072,96

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	38 663,29	-101 825,34
Total	38 663,29	-101 825,34

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	75 565 136,94	7 969 660,17	7 849 103,05	7 730 120,96	6 807 390,62
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 EI en EUR					
Actif net	23 634,32	81 812,47	465 326,77	695 878,05	1 003 110,45
Nombre de titres	246,7192	833,1838	4 654,9320	7 299,6550	10 326,2158
Valeur liquidative unitaire	95,79	98,19	99,96	95,33	97,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,06	1,92	3,21	-1,37	0,64
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,83	-1,13	-1,46	-0,69	-1,31
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N en EUR					
Actif net	75 541 502,62	7 887 847,70	7 383 776,28	7 034 242,91	5 804 280,17
Nombre de titres	788 273,597	80 299,096	73 835,425	73 759,425	59 727,143
Valeur liquidative unitaire	95,83	98,23	100,00	95,36	97,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,07	1,92	3,21	-1,38	0,64
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,89	-1,13	-1,46	-0,69	-1,31

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
iShares Edge MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF USD (Ac	USD	5 550	293 448,88	4,32
TOTAL ALLEMAGNE			293 448,88	4,32
FRANCE				
BNP PARIBAS MOIS ISR FCP	EUR	8,9	207 383,22	3,05
BNPP INV 3 MOIS I PLUS C	EUR	0,476	483 722,41	7,11
BNPP MONEY 3M IC	EUR	17,665	414 828,86	6,09
G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR OS	EUR	1	23 515,55	0,35
G FUND - WORLD VISION R OS	EUR	1,979	33 747,83	0,50
GROUPAMA CREDIT EURO O	EUR	16,471	217 805,42	3,20
GROUPAMA ENTREPRISE	EUR	509,7476	1 176 104,96	17,27
GROUPAMA ETAT EURO ISR OS C EUR	EUR	5	43 443,10	0,63
GROUPAMA ETAT MONDE M 3DEC	EUR	623	76 342,42	1,12
GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	EUR	1	16 223,58	0,24
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	4,77	1 037 753,95	15,25
GROUPAMA TRESORERIE I	EUR	29,307	1 196 209,46	17,57
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	5	51 148,95	0,75
GROUPAMA US EQUITIES O	USD	1,935	33 759,32	0,49
TOTAL FRANCE			5 011 989,03	73,62
IRLANDE				
ISHARES EUR HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF EUR ACC	EUR	150 750	797 316,75	11,71
TOTAL IRLANDE			797 316,75	11,71
LUXEMBOURG				
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	EUR	835	353 844,61	5,20
G FUND-AVENIR EUROPE-IC	EUR	7	14 801,36	0,22
SPDR MSCI US SM-CP VAL WGHT	USD	1 700	87 211,81	1,28
TOTAL LUXEMBOURG			455 857,78	6,70
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 558 612,44	96,35
TOTAL Organismes de placement collectif			6 558 612,44	96,35
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BUND 1223	EUR	1	-2 690,00	-0,04
EURO STOXX 50 1223	EUR	1	-695,00	-0,01
SP 500 MINI 1223	USD	1	-10 110,98	-0,15
US 10YR NOTE 1223	USD	1	-1 697,17	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-15 193,15	-0,22
TOTAL Engagements à terme fermes			-15 193,15	-0,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Autres instruments financiers à terme				
Swaps d'inflation				
TRS DUMMY P85 0.33	EUR	1	-682,23	-0,02
TOTAL Swaps d'inflation			-682,23	-0,02
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-682,23	-0,02
TOTAL Instrument financier à terme			-15 875,38	-0,24
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	12 501,53	11 807,82	0,17
APPEL MARGE CACEIS	EUR	3 385	3 385,00	0,06
TOTAL Appel de marge			15 192,82	0,23
Créances			18 314,21	0,26
Dettes			-13 706,73	-0,20
Comptes financiers			244 853,26	3,60
Actif net			6 807 390,62	100,00

Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 EI	EUR	10 326,2158	97,14
Action GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 N	EUR	59 727,143	97,17

12. ANNEXE(S)

GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 - E1	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013397882	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de protéger 85% de la plus haute Valeur Liquidative du portefeuille (soit la valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment), hors frais d'entrée, et de permettre à l'investisseur de participer partiellement à la performance potentielle d'une poche d'actifs dynamiques exposée aux marchés Actions, Taux et Crédit.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé aux actions et aux produits de taux jusqu'à 100% de son actif net.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit prévoyant une protection contre les aléas de marché, votre investissement est protégé à hauteur de 85 %.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 644 €	8 644 €
	Rendement annuel moyen	-13,56 %	-2,87 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 341,83 €	9 214,36 €
	Rendement annuel moyen	-6,58 %	-1,62 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 588,88 €	9 560,43 €
	Rendement annuel moyen	-4,11 %	-0,90 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 911,88 €	9 788,63 €
	Rendement annuel moyen	-0,88 %	-0,43 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	526,62 €	209,49 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,32 %	2,13 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	0 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,31 % de la valeur de votre investissement par an.	131 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013397882/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013397882/publication>.

GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013397874	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de protéger 85% de la plus haute Valeur Liquidative du portefeuille (soit la valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment), hors frais d'entrée, et de permettre à l'investisseur de participer partiellement à la performance potentielle d'une poche d'actifs dynamiques exposée aux marchés Actions, Taux et Crédit.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé aux actions et aux produits de taux jusqu'à 100% de son actif net.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit prévoyant une protection contre les aléas de marché, votre investissement est protégé à hauteur de 85 %.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 644 €	8 644 €
	Rendement annuel moyen	-13,56 %	-2,87 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 341,83 €	9 214,36 €
	Rendement annuel moyen	-6,58 %	-1,62 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 588,88 €	9 560,43 €
	Rendement annuel moyen	-4,11 %	-0,90 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 911,88 €	9 788,63 €
	Rendement annuel moyen	-0,88 %	-0,43 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	526,62 €	209,49 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,32 %	2,13 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,32 % de la valeur de votre investissement par an.	131,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013397874/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013397874/publication>.

**Compartment : GROUPAMA SELECTION ISR
PRUDENCE**

13. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

25 novembre 2022

- Mise à jour dans les DICl des différents compartiments des frais courants à la clôture de l'exercice à fin septembre 2022.

30 décembre 2022

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS qui remplace le DICl.

Compartiment Groupama Selection Multistratégie :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3%.

Compartiment Groupama Selection Protect 85 :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur la Part N qui passent à 3%.

Compartiment Groupama Selection ISR Prudence :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, F2, R et M qui passent à 3%.

Compartiment Groupama Selection ISR Dynamisme :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, F2, R et M qui passent à 3%.

Compartiments Groupama Selection ISR Dynamisme, Groupama Selection ISR Prudence, Groupama Selection ISR Convictions :

- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR pour ces trois compartiments.

30 juin 2023

- Mise en place des mécanismes de gates et swing pricing sur tous les compartiments ;
- Commissions de superperformance sur les parts M et R des compartiments SELECTION ISR DYNAMISME et SELECTION ISR CONVICTION ;
- Mise à jour réglementaire niveau 2 des annexes SFDR pour les compartiments SELECTION ISR DYNAMISME, ISR CONVICTION et ISR PRUDENCE ;
- Possibilité de détenir de manière exceptionnelle et temporaire, jusqu'à 110% de l'actif net en OPC pour l'ensemble des compartiments, **excepté pour le compartiment SELECTION PROTECT 85.**

14. RAPPORT DE GESTION

Après la décélération de la croissance au dernier trimestre de 2022, les premiers mois de 2023 sont marqués par une amélioration des perspectives économiques à l'échelle globale malgré un regain des tensions géopolitiques et le durcissement du conflit en Ukraine. Ainsi, l'accroissement des tensions entre les Etats-Unis et la Chine a conduit à la destruction par l'armée américaine du ballon espion qui survolait des sites sensibles dans le Montana. Sur le plan économique, le FMI a relevé pour la première fois depuis 2021 ses prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit un taux de croissance de +5.2% pour l'économie Chinoise. Dans les grandes économies, la progression des indices des prix à la consommation continue de décélérer même si l'inflation cœur (hors composantes volatiles de l'énergie et de l'alimentation) semble plus persistante. Dans la zone Euro, la dernière publication est ainsi ressortie à +5.6% contre +5.3% attendu. Dans ce contexte, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs respectivement de +25bps et +50bps. La Banque d'Angleterre a également relevé son taux de +50bps.

Le mois de mars a été marqué par le retour de l'aversion au risque suite à la faillite de la Silicon Valley Bank, aux difficultés de Crédit Suisse en Europe et, plus généralement, à celles des banques commerciales peu réglementées aux Etats-Unis. Face à ce risque imminent de crise bancaire systémique, la Fed a agi vite et fort par le biais de son fonds de garantie (Federal Deposit Insurance Corporation), puis d'une nouvelle fenêtre de liquidités à un an (*Bank Term Funding Program*) destinée à toutes les banques de détail ou commerciales, à des conditions avantageuses (reprise du collatéral au pair). Dans ce contexte, les (bonnes) publications des chiffres de l'emploi, des nouvelles commandes dans les services ou même de celles du secteur manufacturier sont passées presque inaperçues des deux côtés de l'Atlantique. En particulier, aux Etats-Unis, l'indice de surprises économiques est resté sur une tendance haussière solide durant tout le mois de mars. Enfin, les pressions inflationnistes n'ont pas faibli, notamment dans les secteurs des services, comme en attestent les indices des prix « cœur » qui affichent des progressions annuelles glissantes de l'ordre de 5.5% pour les deux grandes zones. Face à cette inflation persistante, les deux grandes banques centrales ont maintenu leur politique restrictive avec des hausses des taux directeurs respectives de +0.50% en zone Euro et de +0.25% aux Etats-Unis. Du côté des entreprises, la fin de la saison des résultats a renforcé cette perception de résilience, malgré le pincement des marges. Les surprises sont restées globalement positives avec des croissances de bénéfice attendues pour les douze prochains mois de +2.2% en Europe et de +1.0% aux Etats-Unis. Du point de vue des marchés de capitaux, la forte baisse des taux longs a soutenu les performances des classes d'actifs risqués les plus sensibles au taux d'actualisation ou ayant un caractère de valeur refuge, comme l'or, les valeurs aurifères, les valeurs technologiques aux Etats-Unis, ou les secteurs défensifs de la cote européenne. A l'opposé du spectre, les matières premières, les petites capitalisations et les valeurs décotées ont délivré des performances négatives. Enfin, les obligations d'entreprises de qualité ont vu leurs prix progresser en dépit de l'écartement de leurs primes, sur performant ainsi le segment spéculatif dont la performance est restée légèrement inférieure à zéro.

Les tensions suscitées par la situation des banques régionales aux Etats-Unis ont continué de se résorber au cours du mois d'avril, laissant place à une relative accalmie, rythmée par les publications macroéconomiques et celles de l'actuelle saison de résultats des entreprises pour le premier trimestre de cette année. Sur le front macroéconomique, les indices de surprises ont continué de se détériorer des deux côtés de l'Atlantique, attestant de la dégradation du secteur manufacturier, déjà en territoire récessif, et de déceptions sur les secteurs des services avec des publications globalement moins bonnes qu'attendues. Pour autant, les marchés du travail restent tendus, et la baisse des prix des biens intermédiaires tarde à se diffuser sur les prix des services. Ainsi, les indices des prix cœur (hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation) continuent d'afficher une progression soutenue (5.6% en zone Euro, 4.6% aux Etats-Unis), traduisant de ce fait des pressions inflationnistes toujours persistantes. Dans ce contexte, les marchés d'actions ont progressé sur le mois, soutenus à la fois par la baisse de la volatilité implicite (-3% sur les indices VIX et V2X) et par de bonnes publications de résultats, notamment dans le secteur de la technologie (Apple, Meta, Alphabet). Toutefois, cette hausse s'est faite en ordre dispersé, tirée par les valeurs aurifères (+4.0%), celles défensives (+3.7%) et celles caractérisées par une volatilité plus faible (+2.8%). A l'autre extrémité du spectre, les marchés émergents ont souffert des nouvelles tensions sino-américaines et de l'impact du ralentissement mondial sur la situation économique en Chine (-1.1%). Les performances relativement modestes des marchés obligataires (+0.1% pour l'indice générique obligataire) masquent une évolution plus contrastée au sein du mois. La réduction des tensions s'est d'abord traduite par une hausse des taux souverains et par une compression des primes de crédit, partiellement annulées par la baisse notable du pétrole et des matières premières en fin de mois. Enfin, du côté des devises, l'euro progresse face au billet vert (+1.7%) et face au yen (+4.1%).

Sur le mois de mai, les négociations autour du plafond de la dette aux Etats-Unis et le ralentissement en Chine ont continué de peser sur la dynamique des marchés. Ainsi, la forte baisse des matières premières (-10% sur le pétrole, -9% sur les métaux industriels, -6% sur le gaz), dans le sillage de chiffres décevants sur la croissance chinoise, ont conduit à un retrait des points mort d'inflation sur l'ensemble des maturités, ainsi qu'à une détente, dans un premier temps, des taux nominaux. Cette détente, ainsi que la fin de la saison de publications des résultats des entreprises au premier trimestre de cette année, ont soutenu le cours de certains segments de la cote comme les valeurs technologiques

américaines (+7.7%), ou les valeurs de croissance (+5.0%), loin devant les valeurs de qualité (+1.7%) et les indices génériques de toutes capitalisations, qui finissent à l'équilibre ou en retrait sur le mois (+0.2% pour le S&P couvert, -2.5% pour l'Eurostoxx). Du côté des actifs obligataires, la tension autour des échéances de court terme du Trésor américain a nourri l'apparition d'une prime fiscale importante sur la courbe américaine (+40 points de base), et entretenu une nouvelle fois la volatilité sur l'univers des obligations souveraines - qui délivrent dans l'ensemble une performance modeste (+0.4%) -, ainsi qu'une forte hausse du dollar (+3.1%). Les commentaires des autorités monétaires, qui ont accompagné le relèvement de +0.25% de leurs taux directeurs en début de mois (aux Etats-Unis comme en Europe), continuent de pointer le risque d'une inflation trop élevée, et mettent l'accent sur la nécessité de maintenir, voire de renforcer leur biais restrictif pour les mois restants.

Les indices de surprises économiques des deux premières zones économiques ont continué d'évoluer dans des directions opposées sur le mois de juin. Aux Etats-Unis, malgré des indicateurs d'activité manufacturière qui continuent de pointer un ralentissement à venir, certaines publications sont ressorties au-dessus des attentes comme le Philly Fed ou l'Empire. D'autres bonnes nouvelles sont venues du secteur immobilier, avec le rebond de l'indice des promoteurs en territoire d'expansion, mais aussi en provenance du marché du travail qui voit la courbe des offres d'emploi repartir à la hausse depuis le mois de mars. Tous ces éléments soutiennent la confiance des ménages, en forte hausse, et ont conduit la Fed à majorer sa prévision de croissance pour 2023 (1.0% contre 0.4% précédemment), tout en marquant une pause dans son cycle de resserrement monétaire. En Europe, malgré une timide inflexion de l'indice cœur des prix, la BCE reste préoccupée par le niveau élevé de l'inflation, et maintient la pression sur les conditions financières en relevant ses taux de +0.25%. Du côté des actifs financiers, les marchés d'actions développés ont enregistré des performances soutenues sur le mois, comprises entre +3.5% (pour l'Eurostoxx) et +8.0% (pour les petites et moyennes capitalisations américaines). A contrario, les dettes souveraines ont souffert de la hausse des rendements sur tous les segments de maturité (-1.0% à 0.5%), - à l'exception notable des échéances longues (+1.0%) -, tout comme les dettes d'entreprise (-0.4%). Les obligations à haut rendement progressent, quant à elles, de +0.5%. Enfin, le dollar recule de -1.4% face à l'euro, après sa forte progression du mois d'avril.

Le mois de juillet s'est en grande partie inscrit dans le prolongement du mois précédent. Aux Etats-Unis, l'indice de surprises économiques a de nouveau fortement progressé, pour atteindre son plus haut niveau depuis le début de l'année. La confiance du consommateur, stimulée par la croissance des revenus réels et la robustesse du marché du travail, est au plus haut sur l'année, et se diffuse à présent sur le moral des petites et moyennes entreprises qui se redresse nettement depuis un mois. Les données dures, comme les ventes sur l'immobilier, les commandes de biens durables ou celles de biens d'équipement, ont également surpris à la hausse. Enfin, les enquêtes PMI et ISM de juin sur les services ont convergé à nouveau avec un fort rebond du second, tandis que les pressions inflationnistes s'amenuisent, en particulier sur les segments les moins volatils. En Europe, les indicateurs de confiance restent mal orientés, malgré des surprises globalement positives liées à la croissance au second trimestre, à la forte résilience du marché du travail et à la décélération des prix. Dans ce contexte, les autorités monétaires ont décidé de relever leurs principaux taux directeurs de part et d'autre de l'Atlantique (+0.25%), tout en soulignant le caractère déjà restrictif des niveaux atteints et la possibilité de ne pas les relever davantage lors des prochaines réunions. En Chine, le politburo du 30 juillet a affirmé vouloir stimuler plus vigoureusement la consommation à travers différents canaux. Du côté des actifs financiers, les actions chinoises ont fortement rebondi en fin de mois (+9.8%), tout comme le cuivre ou les métaux industriels (+6.5%). Au sein des marchés développés, ce sont les petites et moyennes capitalisations américaines qui enregistrent la plus forte progression (+6.1%), suivies des valeurs aurifères (+4%), des valeurs décotées, de celles technologiques et cycliques (+3.8%), devant les indices génériques américains (+2.9%) ou européens (+2%). Les obligations de très longue échéance ont, quant à elles, souffert (-2%), tandis que les segments courts et intermédiaires (+0% à 0.4%) ont mieux résisté, tout comme les obligations d'entreprises (bien notées ou spéculatives) qui enregistrent une performance supérieure à +1%. Enfin, les obligations réelles (indexées à l'inflation) surperforment notablement celles nominales (+1%).

En rupture avec les mois précédents, le mois d'août a offert un tableau contrasté à la fois sur les marchés financiers, et en termes de publications. Ainsi, les indices de surprises économiques aux Etats-Unis ont marqué un repli dans la seconde moitié du mois d'août, après avoir connu leur plus haut niveau de l'année. En particulier, les mauvaises surprises sont venues du côté de l'immobilier, avec le fort recul de l'indice des promoteurs, puis de celui des indicateurs d'activité qui ont déçu, notamment dans les secteurs des services. La confiance du consommateur est également ressortie en-dessous des attentes, ainsi que certaines données dures comme les commandes de biens durables. Aussi, en dépit d'une très bonne saison de publications des résultats d'entreprises, les marchés d'actions développés ont accusé un repli de -4% à -5%, avant de regagner une partie de leurs pertes dans la seconde partie du mois. Sur l'ensemble du mois, la plupart des indices d'actions accusent un repli allant de -0.5% pour les valeurs défensives européennes à -7.5% pour les actions chinoises ou coréennes, en passant par -1.8% et -3% respectivement pour les indices génériques américains et européens. Du côté des marchés obligataires, l'indice Euro Aggregate délivre une performance positive de +0.3%, en ligne avec celle des obligations souveraines de maturités courtes ou intermédiaires (+0.4%), tandis que les obligations spéculatives surperforment une fois de plus l'ensemble de la cote (+0.5%). Sur les autres marchés, les mouvements les plus significatifs ont été la poursuite de la hausse du pétrole entamée en juillet (+2%), ainsi que celle du dollar contre l'ensemble des devises (+1.7%).

Le mois de septembre est marqué par le hiatus entre les bonnes nouvelles économiques et les performances (négatives) des actifs financiers. La bonne santé de l'économie américaine ne cesse de surprendre favorablement, démentant ainsi la plupart des enquêtes de conjoncture ou de sentiment. Sur les semaines écoulées, un fait nouveau réside dans les bonnes surprises enregistrées par le secteur industriel, tant au niveau des enquêtes des Fed régionales qu'au niveau des données dures (production industrielle, capacité d'utilisation). La forte résilience du marché du travail (créations d'emploi, remontée du taux d'activité) soutient la progression des salaires, désormais supérieure à celle des prix à la consommation. Ce gain de pouvoir d'achat favorise les dépenses de consommation (ventes aux détails, biens d'équipement), et soutient la croissance : la banque fédérale a ainsi révisé à la hausse ses prévisions de +1.0% et de +0.5%, respectivement pour 2023 et pour 2024. En Europe, le contexte semble plus incertain, à la fois du fait du durcissement des conditions financières, qui pèse sur l'investissement et sur le secteur immobilier, et de la faiblesse des exportations touchées en partie par l'état de l'économie chinoise. Sur les marchés, ce sont surtout les réunions de politique monétaire qui ont retenu l'attention : le relèvement des principaux taux directeurs de +0.25% par la BCE et les projections de la Fed sur la fin d'année et sur 2024 (une hausse de taux est anticipée pour la fin d'année, et deux baisses ont été retirées sur l'année prochaine) ont nourri une forte hausse des taux réels de part et d'autre de l'Atlantique (+30 points de base en moyenne), pesant ainsi sur les valorisations de la plupart des actifs financiers. En parallèle, les hausses des prix de l'énergie (+4%) et du pétrole (+10%) se sont poursuivies, avec la mise en œuvre des coupes de productions de barils/jour par l'Arabie saoudite et par la Russie. A l'exception des marchés indiens (+4%) et japonais (+0.8%), les marchés d'actions accusent des reculs allant de -6% pour les segments de croissance ou les moyennes capitalisations à -1% pour les valeurs décotées européennes ou les valeurs défensives. Les indices génériques américain et européen se replient de -5% et de -3% respectivement. Du côté des marchés obligataires, les hausses des rendements souverains ont entraîné une forte baisse des prix des obligations souveraines de très longues (-6%), longues (-3%) et moyennes échéances (-1% à -2%). L'indice générique obligataire recule ainsi de -2%. Les obligations d'entreprises sur performant, avec le segment à haut rendement qui enregistre même une performance légèrement positive de +0.3%.

Dans un contexte de ralentissement attendu de la croissance globale, voire d'anticipations de récession industrielle, le positionnement du fonds à la fin du dernier trimestre de 2022 et tout au long du premier semestre de 2023 est caractérisé par une sous-pondération nette des actifs risqués (sous-exposition aux marchés d'actions en janvier versus le cash, puis aux mois d'avril et de mai à travers des couvertures), ainsi que par une forte sous-sensibilité obligataire via un désinvestissement de l'univers *aggregate* au profit du cash, de stratégies de performance absolue et d'obligations réelles. Seule l'exposition au crédit est restée en ligne avec celle de son indicateur de référence au cours de cette période. A la faveur de signaux de plus en plus positifs sur la croissance américaine aux cours des mois de juin et de juillet, l'exposition aux marchés d'actions, et en particulier aux actions nord-américaines, a été surpondérée en regard de celle du benchmark. Compte tenu des primes d'inflation conséquentes et des niveaux atteints par les taux réels, la sensibilité du fonds a été, quant à elle, rehaussée progressivement, d'abord en réinvestissant le cash sur des obligations à haut rendement et sur le crédit de qualité, puis en s'exposant sur l'ensemble de la courbe de taux allemande.

Sur la période, la performance de GROUPAMA Sélection ISR Prudence s'établit à :

Pour l'action F : +0.52% contre +1.35% pour l'indice de référence.

Pour l'action F2 : +0.89% contre +1.35% pour l'indice de référence.

Pour l'action N : +0.16% contre +1.35% pour l'indice de référence.

Pour l'action E : -1,45% contre -1,21% pour l'indice de référence (du 04/08/2023 AU 29/09/2023).

Pour l'action E1 : -1,31% contre +0.02% pour l'indice de référence (du 18/04/2023 au 29/09/2023).

Pour l'action E2 -1,45% contre -1,21% pour l'indice de référence (du 04/08/2023 au 29/09/2023).

Pour l'action E3 +0,72% contre +1,17% pour l'indice de référence (du 04/11/2023 au 29/09/2023)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	266 734 813,81	208 872 574,19
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	4 911 410,71	94 768 075,11
BNP PARIBAS EASY EURO HIGH YIELD SRI FOSSIL FREE UCITS ETF E	62 038 556,23	21 487 937,60
iShares EURO Corp Bond SRI UCITS ETF EUR (Dist)	3 932 790,38	59 376 993,51
GROUPAMA CREDIT EURO CT OC		48 633 883,01
G FUND CREDIT EURO ISR OS	30 128 646,19	12 260 397,42
G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	30 763 168,43	
ISHARES MSCI USA VALUE FACTOR ESG UCITS ETF USD ACC	12 164 337,91	11 411 375,24
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	12 362 718,42	9 876 746,85
GROUPAMA ETAT EURO ISR OS C EUR	8 167 037,86	12 169 564,66

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 236 234 193,04

- o Change à terme :
- o Future : 236 234 193,04
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 618 084 054,94 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

3.1. *Eléments de contexte :*

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

3.2. Composition de la rémunération

3.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

3.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

3.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

3.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

3.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

3.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

3.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management

- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

3.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

3.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

4. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

16. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	762 633 662,70	798 904 721,48
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	757 215 694,64	798 904 721,48
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	757 215 694,64	798 904 721,48
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	5 417 968,06	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 417 968,06	
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	6 483 153,39	987 269,77
Opérations de change à terme de devises		
Autres	6 483 153,39	987 269,77
COMPTES FINANCIERS	12 683 027,28	4 931 331,02
Liquidités	12 683 027,28	4 931 331,02
TOTAL DE L'ACTIF	781 799 843,37	804 823 322,27

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	799 451 991,56	799 581 000,05
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	6 443 597,95	4 389 913,10
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-27 135 268,26	55 614,49
Résultat de l'exercice (a,b)	-4 296 337,23	-5 124 736,76
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	774 463 984,02	798 901 790,88
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	5 417 968,06	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	5 417 968,06	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 417 968,06	
Autres opérations		
DETTES	1 786 262,98	1 702 282,81
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 786 262,98	1 702 282,81
COMPTES FINANCIERS	131 628,31	4 219 248,58
Concours bancaires courants	131 628,31	4 219 248,58
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	781 799 843,37	804 823 322,27

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 1223	62 519 040,00	
EURO BOBL 1223	63 662 500,00	
XEUR FGBX BUX 1223	27 775 720,00	
EURO SCHATZ 1223	47 770 450,00	
SP 500 MINI 1223	26 964 155,84	
OSE TOPIX FUT 1223	7 500 287,20	
EURO STOXX 50 1223	42 040,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	356 197,99	14 126,90
Produits sur actions et valeurs assimilées	891 135,25	309 956,78
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 247 333,24	324 083,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	19 877,23	38 073,22
Autres charges financières		
TOTAL (2)	19 877,23	38 073,22
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 227 456,01	286 010,46
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 662 756,16	5 068 804,27
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-4 435 300,15	-4 782 793,81
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	138 962,92	-341 942,95
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-4 296 337,23	-5 124 736,76

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le fonds GROUPAMA PRUDENCE a été rattaché à la SICAV GROUPAMA SELECTION le 28 JUILLET 2022. Suite à cette opération le fonds a changé de nom pour devenir GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;

- en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**

- Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.

- Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Actions N et E :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,15% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action EI :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,55% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action E2 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,85% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action E3 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	10% au-dessus de l'indice de composite de référence

Principes applicables aux commissions de surperformance :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance du compartiment par rapport à l'indicateur composite : 15 % MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation du compartiment, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif du compartiment retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du compartiment, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 10% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 10% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive du compartiment par rapport à l'indicateur de référence,

Action F :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action F2 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres revient à l'OPC
Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

* Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par le compartiment.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E1	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E2	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E3	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F	Distribution totale ou partielle par décision de la SICAV	Distribution totale ou partielle par décision de la SICAV
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2	Distribution totale ou partielle par décision de la SICAV	Distribution totale ou partielle par décision de la SICAV
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	798 901 790,88	448 952 472,69
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	101 198 971,44	620 274 408,08
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-130 600 199,98	-159 568 281,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 048 118,84	7 726 788,02
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-22 973 838,93	-7 879 779,37
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	4 894 204,49	459 677,20
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-10 585 492,55	-2 830 432,09
Frais de transactions	-124 391,08	-99 122,40
Différences de change	-7 274 746,36	11 321 070,59
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	48 832 835,48	-114 788 960,12
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-47 622 289,29	-96 455 124,77
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	96 455 124,77	-18 333 835,35
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-5 417 968,06	116 743,40
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-5 417 968,06	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		116 743,40
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-4 435 300,15	-4 782 793,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	774 463 984,02	798 901 790,88

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	34 506 483,04	4,46
Taux	201 727 710,00	26,04
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	236 234 193,04	30,50

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							12 683 027,28	1,64
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							131 628,31	0,02
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	201 727 710,00	26,05						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	12 683 027,28	1,64								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	131 628,31	0,02								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations					47 770 450,00	6,17	63 662 500,00	8,22	90 294 760,00	11,66

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	71 193 906,08	9,19						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 396 363,64	0,18	558 224,65	0,07				
Comptes financiers	236 059,41	0,03			59 461,77	0,01		
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	74 805,19	0,01	56 823,12	0,01				
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	26 964 155,84	3,48	7 500 287,20	0,97				

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	253 177,46
	Souscriptions à recevoir	1 115 902,00
	Dépôts de garantie en espèces	5 114 073,93
TOTAL DES CRÉANCES		6 483 153,39
DETTES		
	Achats à règlement différé	252 848,11
	Rachats à payer	557 146,61
	Frais de gestion fixe	976 268,26
TOTAL DES DETTES		1 786 262,98
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		4 696 890,41

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E		
Actions souscrites durant l'exercice	0,200000	20,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	0,200000	20,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,200000	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E1		
Actions souscrites durant l'exercice	648,9333	64 996,00
Actions rachetées durant l'exercice	-6,3933	-644,18
Solde net des souscriptions/rachats	642,5400	64 351,82
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	642,5400	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E2		
Actions souscrites durant l'exercice	0,2000	20,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	0,2000	20,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,2000	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E3		
Actions souscrites durant l'exercice	38 092,361400	3 854 414,46
Actions rachetées durant l'exercice	-13 415,487200	-1 365 930,31
Solde net des souscriptions/rachats	24 676,874200	2 488 484,15
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	24 676,874200	

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F		
Actions souscrites durant l'exercice	886 471,722400	82 319 158,44
Actions rachetées durant l'exercice	-504 214,992300	-46 796 554,10
Solde net des souscriptions/rachats	382 256,730100	35 522 604,34
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 432 417,564400	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2		
Actions souscrites durant l'exercice	139 652,4875	12 844 014,04
Actions rachetées durant l'exercice	-367 564,8484	-33 892 274,93
Solde net des souscriptions/rachats	-227 912,3609	-21 048 260,89
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 960 175,7670	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N		
Actions souscrites durant l'exercice	15 776,388600	2 116 348,50
Actions rachetées durant l'exercice	-363 910,041500	-48 544 796,46
Solde net des souscriptions/rachats	-348 133,652900	-46 428 447,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 421 642,419400	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E1	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E2	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E3	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	127,04 1,37
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E2 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E3 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	3 002,13 0,22
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	1 686 972,86 0,80

	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 573 427,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,42
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 399 227,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			618 084 054,94
	LU1501411687	G FUND-AVENIR EUROPE OD EUR	4 238 605,98
	FR0013229721	G FUND CREDIT EURO ISR OS	90 578 545,95
	LU1717592692	G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	52 370 380,46
	LU2527589415	G FUND HIGH YIELD MATURITY 3 I ACC	1 983 218,50
	FR0013073806	G FUND OPPORTUNITIES EUROPE part OA	6 566 278,75
	LU1717594557	G FUND TOT RET ALL CAP EUR OC	2 365 570,49
	FR0010891176	G FUND - WORLD VISION R OS	12 470 223,05
	FR0010890483	GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	7 352 628,85
	FR0010973131	GROUPAMA ETAT EURO ISR OS C EUR	141 415 648,95
	FR0012097319	GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	7 306 857,08
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	59 869 705,77
	FR0013283496	GROUPAMA OBLIG EURO PART O	147 703 063,09
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	12 684 908,91
	FR0013229739	GROUPAMA US EQUITIES O	71 178 419,11
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			618 084 054,94

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-4 296 337,23	-5 124 736,76
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-4 296 337,23	-5 124 736,76

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,02	
Total	0,02	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-298,88	
Total	-298,88	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E2		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,02	
Total	0,02	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E3		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 148,16	
Total	-1 148,16	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 449 469,34	-1 566 435,27
Total	-1 449 469,34	-1 566 435,27

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-963 530,59	-694 118,49
Total	-963 530,59	-694 118,49

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 881 890,30	-2 864 183,00
Total	-1 881 890,30	-2 864 183,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	6 443 597,95	4 389 913,10
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-27 135 268,26	55 614,49
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-20 691 670,31	4 445 527,59

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,09	
Total	-0,09	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E1		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-555,94	
Total	-555,94	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,09	
Total	-0,09	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E3		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-80 013,11	
Total	-80 013,11	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		5 430 726,05
Capitalisation	-1 362 694,28	
Total	-1 362 694,28	5 430 726,05

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-12 671 061,88	-2 289 172,32
Total	-12 671 061,88	-2 289 172,32

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-6 577 344,92	1 303 973,86
Total	-6 577 344,92	1 303 973,86

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	335 084 053,79	367 604 093,89	448 952 472,69	798 901 790,88	774 463 984,02
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E en EUR					
Actif net					19,71
Nombre de titres					0,200000
Valeur liquidative unitaire					98,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-0,45
Capitalisation unitaire sur résultat					0,10
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E1 en EUR					
Actif net					63 440,11
Nombre de titres					642,5400
Valeur liquidative unitaire					98,73
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-0,86
Capitalisation unitaire sur résultat					-0,46
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E2 en EUR					
Actif net					19,71
Nombre de titres					0,2000
Valeur liquidative unitaire					98,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-0,45
Capitalisation unitaire sur résultat					0,10

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E3 en EUR					
Actif net					2 483 603,40
Nombre de titres					24 676,874200
Valeur liquidative unitaire					100,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-3,24
Capitalisation unitaire sur résultat					-0,04
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F en EUR					
Actif net	128 000 323,45	154 403 043,59	188 823 217,24	186 683 524,41	222 619 973,06
Nombre de titres	1 215 375,821600	1 478 517,256400	1 759 750,820600	2 050 160,834300	2 432 417,564400
Valeur liquidative unitaire	105,31	104,43	107,30	91,05	91,52
+/- values nettes unitaire non distribuées			2,14	2,64	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,13	-0,41			-0,56
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,63	-0,62	-0,69	-0,76	-0,59
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2 en EUR					
Actif net				379 553 234,37	362 101 535,91
Nombre de titres				4 188 088,1279	3 960 175,7670
Valeur liquidative unitaire				90,62	91,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-0,54	-3,19
Capitalisation unitaire sur résultat				-0,16	-0,24

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N en EUR					
Actif net	207 083 730,34	213 201 050,30	260 129 255,45	232 665 032,10	187 195 392,12
Nombre de titres	1 347 691,286900	1 404 186,872000	1 673 285,776300	1 769 776,072300	1 421 642,419400
Valeur liquidative unitaire	153,65	151,83	155,46	131,46	131,67
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,22	-0,59	3,10	0,73	-4,62
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,45	-1,43	-1,55	-1,61	-1,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
G FUND CREDIT EURO ISR OS	EUR	10 137,362	90 578 545,95	11,69
G FUND OPPORTUNITIES EUROPE part OA	EUR	745,053	6 566 278,75	0,85
G FUND - WORLD VISION R OS	EUR	731,264	12 470 223,05	1,61
GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	EUR	626,318	7 352 628,85	0,95
GROUPAMA ETAT EURO ISR OS C EUR	EUR	16 275,962	141 415 648,95	18,26
GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	EUR	450,385	7 306 857,08	0,94
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	275,282	59 869 705,77	7,73
GROUPAMA OBLIG EURO PART O	EUR	15 924,498	147 703 063,09	19,07
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	1 239,997	12 684 908,91	1,64
GROUPAMA US EQUITIES O	USD	4 089,97	71 178 419,11	9,19
SCOR EURO HIGH YIELD	EUR	800	1 533 824,00	0,20
TOTAL FRANCE			558 660 103,51	72,13
IRLANDE				
ISHARES MSCI USA VALUE FACTOR ESG UCITS ETF USD ACC	USD	3 461	15 486,97	
TOTAL IRLANDE			15 486,97	
LUXEMBOURG				
AMD INDEX MSCI JPN SRI PAB UCITS ETF DRC	EUR	151 340	6 456 769,76	0,83
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	EUR	1 574 136	64 995 918,03	8,39
AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI - UCITS ETF DR - EUR	EUR	6 540	3 620 001,83	0,46
Amundi Index Solutions SICAV - Amundi Index S&P 500	EUR	267	30 753,86	
BNP PARIBAS EASY EURO HIGH YIELD SRI FOSSIL FREE UCITS ETF E	EUR	6 645 064	62 478 885,25	8,07
G FUND-AVENIR EUROPE OD EUR	EUR	7 209,985	4 238 605,98	0,55
G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	EUR	53 482,277	52 370 380,46	6,77
G FUND HIGH YIELD MATURITY 3 I ACC	EUR	1 850	1 983 218,50	0,26
G FUND TOT RET ALL CAP EUR OC	EUR	1 644,516	2 365 570,49	0,31
TOTAL LUXEMBOURG			198 540 104,16	25,64
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			757 215 694,64	97,77
TOTAL Organismes de placement collectif			757 215 694,64	97,77

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 1223	EUR	550	-627 000,00	-0,08
EURO BUND 1223	EUR	486	-1 307 340,00	-0,17
EURO SCHATZ 1223	EUR	455	-170 625,00	-0,02
EURO STOXX 50 1223	EUR	1	-695,00	
OSE TOPIX FUT 1223	JPY	51	-243 018,71	-0,03
SP 500 MINI 1223	USD	132	-1 334 649,35	-0,18
XEUR FGBX BUX 1223	EUR	227	-1 734 640,00	-0,22
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-5 417 968,06	-0,70
TOTAL Engagements à terme fermes			-5 417 968,06	-0,70
TOTAL Instrument financier à terme			-5 417 968,06	-0,70
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	JPY	38 395 000	243 018,71	0,03
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	3 840 300	3 840 300,00	0,50
APPEL MARGE JP MORGA	USD	1 413 060	1 334 649,35	0,17
TOTAL Appel de marge			5 417 968,06	0,70
Créances			6 483 153,39	0,84
Dettes			-1 786 262,98	-0,23
Comptes financiers			12 551 398,97	1,62
Actif net			774 463 984,02	100,00

Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F2	EUR	3 960 175,7670	91,43
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE F	EUR	2 432 417,564400	91,52
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E1	EUR	642,5400	98,73
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E	EUR	0,200000	98,55
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E3	EUR	24 676,874200	100,64
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE E2	EUR	0,2000	98,55
Action GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE N	EUR	1 421 642,419400	131,67

17. ANNEXE(S)

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0014009CI4	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 817,24 €	7 582,69 €
	Rendement annuel moyen	-31,83 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 202,9 €	8 085,5 €
	Rendement annuel moyen	-17,97 %	-6,84 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 910,11 €	10 478,81 €
	Rendement annuel moyen	-0,90 %	1,57 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 020,98 €	11 675,05 €
	Rendement annuel moyen	10,21 %	5,30 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	426,97 €	238,66 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,31 %	2,38 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,31 % de la valeur de votre investissement par an.	130,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CI4/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CI4/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E1	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR00140056X5	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 816,31 €	7 582,09 €
	Rendement annuel moyen	-31,84 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 183,67 €	8 064,97 €
	Rendement annuel moyen	-18,16 %	-6,92 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 886,74 €	10 405,12 €
	Rendement annuel moyen	-1,13 %	1,33 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 994,95 €	11 593,18 €
	Rendement annuel moyen	9,95 %	5,05 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	448,8 €	261,75 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,53 %	2,60 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,53 % de la valeur de votre investissement par an.	153 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056X5/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056X5/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E2	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR00140056Y3	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 819,21 €	7 583,93 €
	Rendement annuel moyen	-31,81 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 243,48 €	8 128,85 €
	Rendement annuel moyen	-17,57 %	-6,67 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 959,46 €	10 635,48 €
	Rendement annuel moyen	-0,41 %	2,07 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 075,91 €	11 849,11 €
	Rendement annuel moyen	10,76 %	5,82 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	380,9 €	189,21 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,83 %	1,90 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,83 % de la valeur de votre investissement par an.	83 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056Y3/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056Y3/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E3

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E3	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0014009CJ2	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 821,11 €	7 585,12 €
	Rendement annuel moyen	-31,79 %	-8,80 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 282,44 €	8 170,48 €
	Rendement annuel moyen	-17,18 %	-6,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 006,83 €	10 787,31 €
	Rendement annuel moyen	0,07 %	2,56 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 128,66 €	12 017,79 €
	Rendement annuel moyen	11,29 %	6,32 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	336,67 €	140,81 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,38 %	1,44 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,37 % de la valeur de votre investissement par an.	37,4 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CJ2/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CJ2/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - F

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - F	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0012395606	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 818,68 €	7 583,6 €
	Rendement annuel moyen	-31,81 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 232,62 €	8 117,26 €
	Rendement annuel moyen	-17,67 %	-6,72 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 946,47 €	10 594,11 €
	Rendement annuel moyen	-0,54 %	1,94 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 061,46 €	11 803,14 €
	Rendement annuel moyen	10,61 %	5,68 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	393,02 €	202,32 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,96 %	2,03 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,96 % de la valeur de votre investissement par an.	95,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012395606/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012395606/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - F2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - F2	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0014005336	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 823,67 €	7 585,67 €
	Rendement annuel moyen	-31,76 %	-8,80 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 174,71 €	8 062,77 €
	Rendement annuel moyen	-18,25 %	-6,93 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 986,05 €	10 720,55 €
	Rendement annuel moyen	-0,14 %	2,35 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 105,52 €	11 943,62 €
	Rendement annuel moyen	11,06 %	6,10 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	356,07 €	162,15 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,58 %	1,64 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,57 % de la valeur de votre investissement par an.	57,4 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005336/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005336/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - M	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013321205	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 819,36 €	7 584,02 €
	Rendement annuel moyen	-31,81 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 246,47 €	8 132,04 €
	Rendement annuel moyen	-17,54 %	-6,66 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 963,09 €	10 647,09 €
	Rendement annuel moyen	-0,37 %	2,11 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 079,96 €	11 862 €
	Rendement annuel moyen	10,80 %	5,86 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	377,5 €	185,52 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,80 %	1,86 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,80 % de la valeur de votre investissement par an.	79,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321205/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321205/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010013953	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 842,24 €	7 607,69 €
	Rendement annuel moyen	-31,58 %	-8,71 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 227,9 €	8 110,5 €
	Rendement annuel moyen	-17,72 %	-6,74 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 935,11 €	10 503,81 €
	Rendement annuel moyen	-0,65 %	1,65 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 045,98 €	11 700,05 €
	Rendement annuel moyen	10,46 %	5,37 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	402,3 €	230,69 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,06 %	2,29 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,31 % de la valeur de votre investissement par an.	130,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010013953/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010013953/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - R	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013321197	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 819,23 €	7 583,94 €
	Rendement annuel moyen	-31,81 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 243,91 €	8 129,31 €
	Rendement annuel moyen	-17,56 %	-6,67 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 959,98 €	10 637,14 €
	Rendement annuel moyen	-0,40 %	2,08 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 076,49 €	11 850,95 €
	Rendement annuel moyen	10,76 %	5,82 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	380,41 €	188,68 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,83 %	1,89 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,83 % de la valeur de votre investissement par an.	82,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321197/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321197/publication>.

Dénomination du produit : GROUPAMA
SELECTION ISR
PRUDENCE - E

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 0%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

09/2022 - 09/2023	Pourcentage de fonds labellisés ISR	90,56%
-------------------	-------------------------------------	--------

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les

obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	0%
--	-----------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Non applicable



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	49 350,55			
		Émissions de GES de niveau 2	9 726,66			
		Émissions de GES de niveau 3	1 292 196			
		Émissions totales de GES	1 351 274			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 745,14			
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 526,62			
4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		4,45			

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	16,34			
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,183			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,615			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	284,08			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	220 634,1			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	10,69			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,138			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	3,99			

	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	5,77			
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	105,48

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	30,48



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

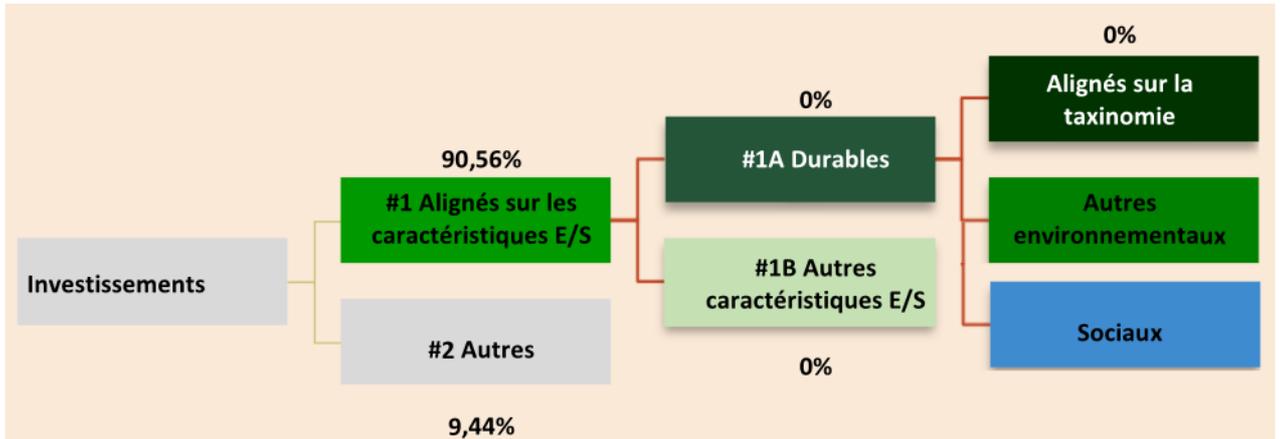
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA OBLIG EURO - OS	OPC	14.77%	France
GROUPAMA ETAT EURO ISR - OS	OPC	13.42%	France
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI-C	OPC	9.67%	France
G FUND CREDIT EURO ISR - OS	OPC	7.68%	France
GROUPAMA US EQUITIES - OS	OPC	6.51%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	5.27%	France
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - OC	OPC	3.43%	France
ISHARES EURO CORP ESG UCITS	OPC	3.03%	Irlande
GROUPAMA CREDIT EURO CT - OSC	OPC	2.77%	France
GROUPAMA ETAT EURO - O	OPC	2.57%	France
BNPP HY SRI FF UCITS ETF C	OPC	2.48%	Luxembourg
G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS - OD	OPC	0.94%	France
G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - OA	OPC	0.80%	France
ISHARES EURO AGGREGATE ESG	OPC	0.79%	Suisse
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - IC	OPC	0.77%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

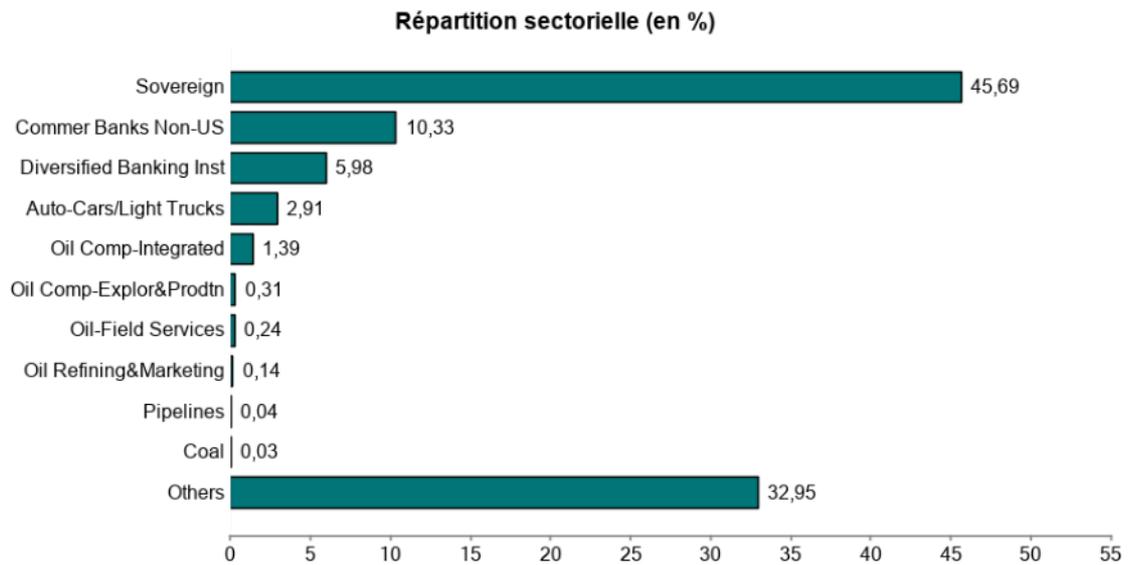
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

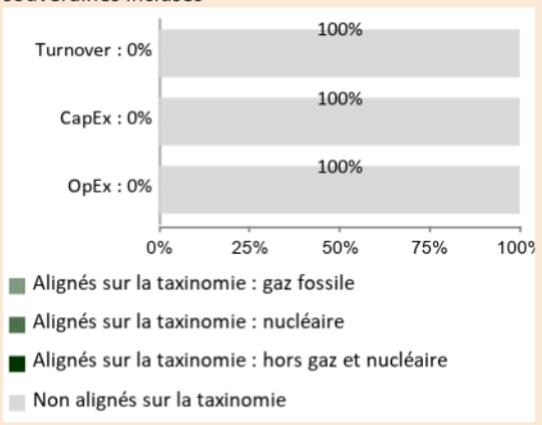
● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie** de l'UE ?**

- Oui
- Nucléaire Gaz fossile
- Non

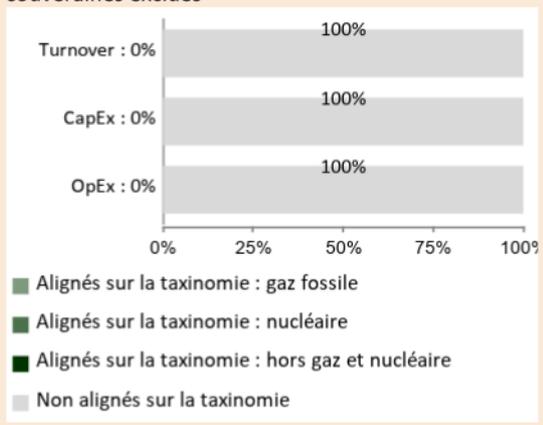
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 0,00% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

La prise en compte des critères ESG se fait à travers les investissements dans des OPCVM labellisés ISR. En particulier, le compartiment est en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères extra financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en matière de risque de durabilité.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

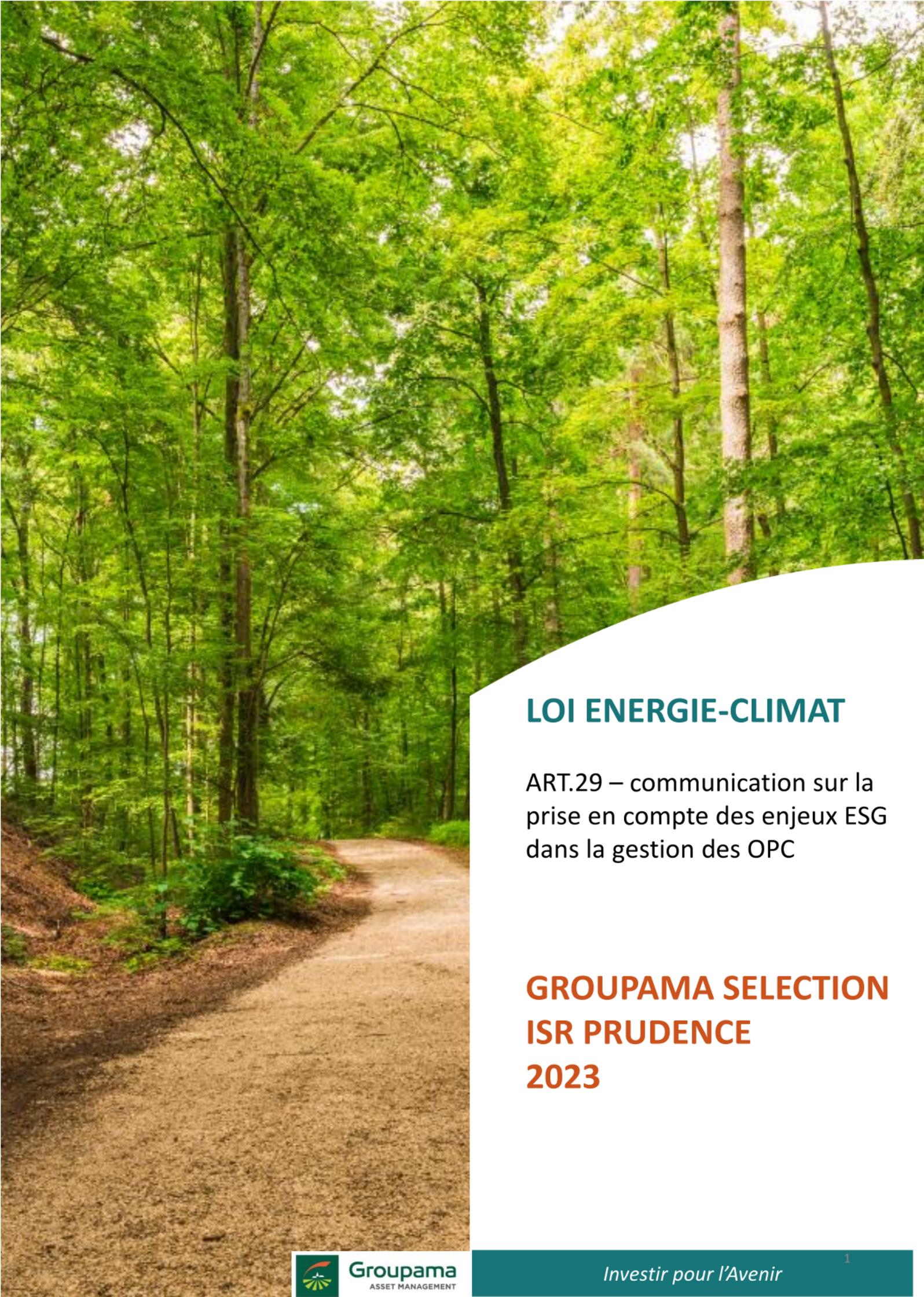
Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif



LOI ENERGIE-CLIMAT

ART.29 – communication sur la prise en compte des enjeux ESG dans la gestion des OPC

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE 2023

LOI ENERGIE-CLIMAT

ART.29 – communication sur la prise en compte des enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance) dans la gestion des OPC

1. Présentation de l'OPC Groupama Sélection ISR Convictions
2. La politique ESG de Groupama AM
3. Les fondements de notre approche ESG
4. La démarche d'engagement actionnarial
5. Le principe de double matérialité
6. Une démarche d'intégration ESG systématique dans notre analyse fondamentale
7. Une analyse ESG structurée
8. Noter les entreprises : Analyse quantitative
9. Nos indicateurs ESG et environnementaux
10. Focus Biodiversité
11. Risques de Durabilité
12. Le reporting pour l'OPC Groupama Sélection ISR Convictions

PRESENTATION DU FCP GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE

NOM DU FCP	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE
Classification AMF	Diversifiés
Encours > 500 M€	OUI
Encours au 29/09/2023 (toutes parts, en M€)	774
SFDR	Article 8
AMF – Doctrine 2020-03	Communication centrale sur la prise en compte de critères ESG

Stratégie du FCP (synthèse)

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite , 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis) , 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

A cette fin , le portefeuille sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR.

Principales sources de performance :

1/ L'allocation tactique du portefeuille (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

L'allocation de la poche action évoluera entre 0% et 25 % de l'actif net.

L'exposition au risque de taux mesurée par la sensibilité de la poche obligataire évoluera entre 0 et 8.

2/ La sélection de OPCVM sous-jacents choisis au sein de la gamme gérée en interne chez Groupama AM ou par des sociétés de gestion extérieures.

Composition: le portefeuille pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition aux risques de taux, de crédit,, d'actions et de change dans une limite d'une fois l'actif net.

Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 3 ans.

LA POLITIQUE ESG DE GROUPAMA AM

UN MONDE EN MUTATION

Groupama AM propose à ses clients **une gestion de conviction**, résolument active dans une perspective d'investissement de moyen/long-terme adaptable en fonction des spécificités des classes d'actifs considérées. Cette gestion de conviction nécessite d'être en mesure de détecter les mutations de notre économie, **d'identifier efficacement les risques et de détecter de nouvelles opportunités de valeur ajoutée.**

A cette fin la prise en compte des critères ESG permet d'appréhender **les trois transitions (numérique, environnementale et démographique) qui modifient aujourd'hui en profondeur les modèles des entreprises :**

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

C'est le passage d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie fondée sur les énergies bas-carbone et sur la gestion des impacts environnementaux tels que la protection de la biodiversité des activités des entreprises.

Exemple : Les entreprises du secteur des biens d'équipements développent des produits et solutions technologiques qui permettent d'optimiser la gestion de l'énergie des bâtiments et outils industriels (par ex : contrôle de la consommation d'énergie) et de développer les énergies renouvelables (fournisseurs d'éoliennes, technologies pour la gestion décentralisée des réseaux d'énergie...) ou encore de nouvelles technologies ferroviaires (train à hydrogène)...



TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Elle intègre les conséquences des évolutions sociétales - vieillissement de la population, urbanisation, montée des inégalités - pour les entreprises sur la gestion de leur capital humain et de toute la chaîne de valeur.

La poursuite de la croissance démographique mondiale pose le défi de la sécurité alimentaire. En 2050, nous serons près de 10 milliards d'êtres humains sur terre : la consommation ou l'alimentation animale devrait au minimum doubler. Ce défi est adressé à l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire, de l'amont de la filière, soit l'agriculture, à son aval représenté par les industries de 1ère et de 2ème transformation. Des investissements majeurs sont donc nécessaires pour faire face à une demande en forte croissance, optimiser l'utilisation des ressources et répondre aussi à l'émergence de nouvelles tendances de consommation.



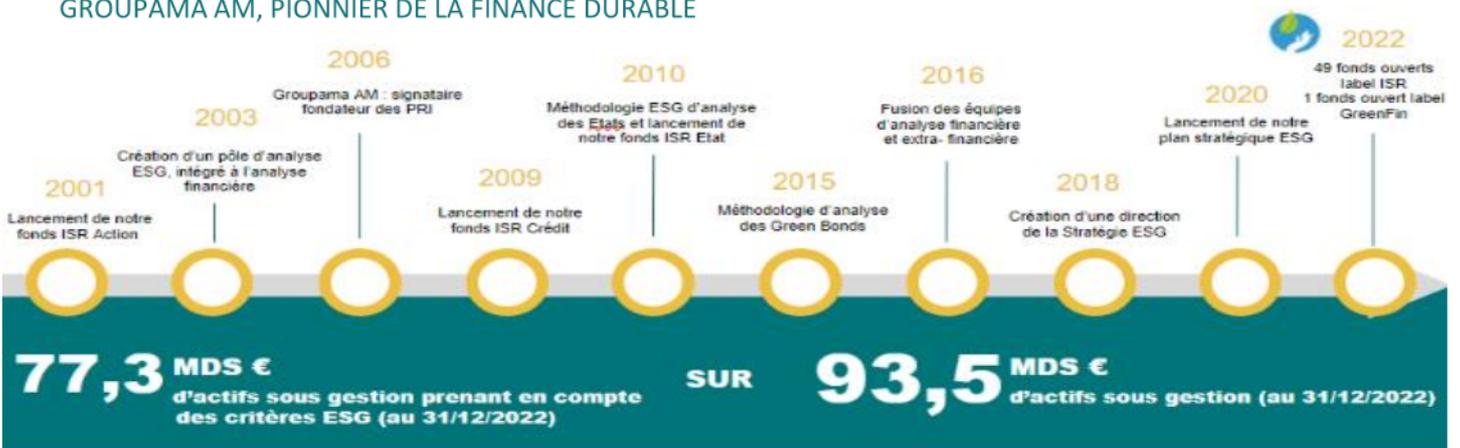
TRANSITION NUMÉRIQUE

Elle représente l'impact des nouvelles technologies, de la capacité à gérer des données à très grande échelle sur les processus internes des entreprises, leurs relations avec leurs clients, leurs fournisseurs et la société civile.

Véritable enjeu stratégique économique et social, les réseaux de télécommunications mobiles et fixes de demain (5G, Très Haut Débit en particulier avec la Fibre) permettent de nouveaux usages pour les consommateurs, transformant les métiers des entreprises dans les modes de production et de travail, et sont des moteurs essentiels de la décarbonation grâce à une pleine maîtrise des données. Leur performance technologique (débit, rapidité, connectivité, fiabilité, sécurité) sont porteuses d'innovations de rupture dans de nombreux secteurs : industrie, agriculture, automobile, santé, commerce, médias, services financiers, éducation...



GROUPAMA AM, PIONNIER DE LA FINANCE DURABLE



LA POLITIQUE ESG DE GROUPAMA AM

UN ENGAGEMENT FORT DANS LA DURÉE

Depuis le début des années 2000, Groupama AM a internalisé et développé une approche extra-financière. Aujourd'hui, plus de **3/4 de nos encours sont gérés en prenant en compte des critères ESG**.

L'ambition de Groupama AM est de répondre à trois orientations :

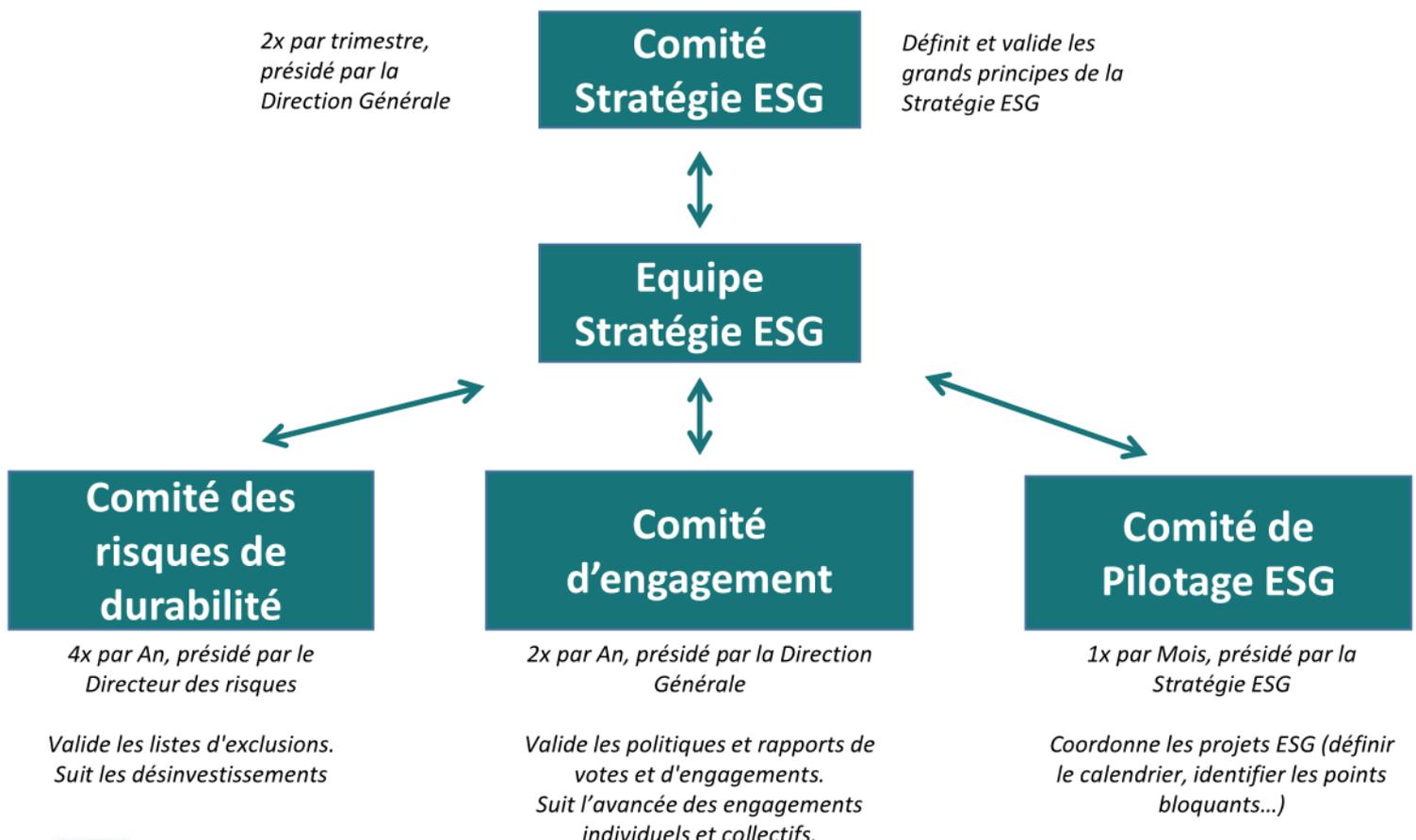
- Diffuser l'ESG dans tous les départements de Groupama AM par une politique de formation active
- Faire évoluer notre offre vers plus d'intégration et une gamme de produits thématiques ESG
- Répondre aux demandes de nos clients en matière de Finance Durable.

UNE GOUVERNANCE ESG SPÉCIFIQUE

Signe de l'importance qu'attache Groupama AM aux problématiques ESG, une **Direction de la Stratégie ESG a été créée en mai 2018, et a été confiée à la Directrice de la recherche, membre du Comité de direction**.

Le suivi du déploiement de cette politique ESG se fait au sein d'un comité dédié, le Comité Stratégie ESG, qui se réunit deux fois par trimestre et est présidé par la Direction Générale. De nombreuses équipes de Groupama AM sont impliquées dans la réalisation des différents projets définis pour atteindre les objectifs de la Stratégie ESG, et la coordination de leurs actions est faite par l'équipe dédiée à l'intégration ESG.

NOTRE GOUVERNANCE ESG



LES FONDEMENTS DE NOTRE APPROCHE ESG

UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE INTÉGRÉE UNIQUE SUR LA PLACE

A partir de 2003, Groupama AM a développé une méthodologie de recherche interne intégrant systématiquement **une approche ESG à l'analyse financière et aboutissant à une recommandation unique**. Cette démarche s'appuyait sur les expertises des analystes financiers et ESG.

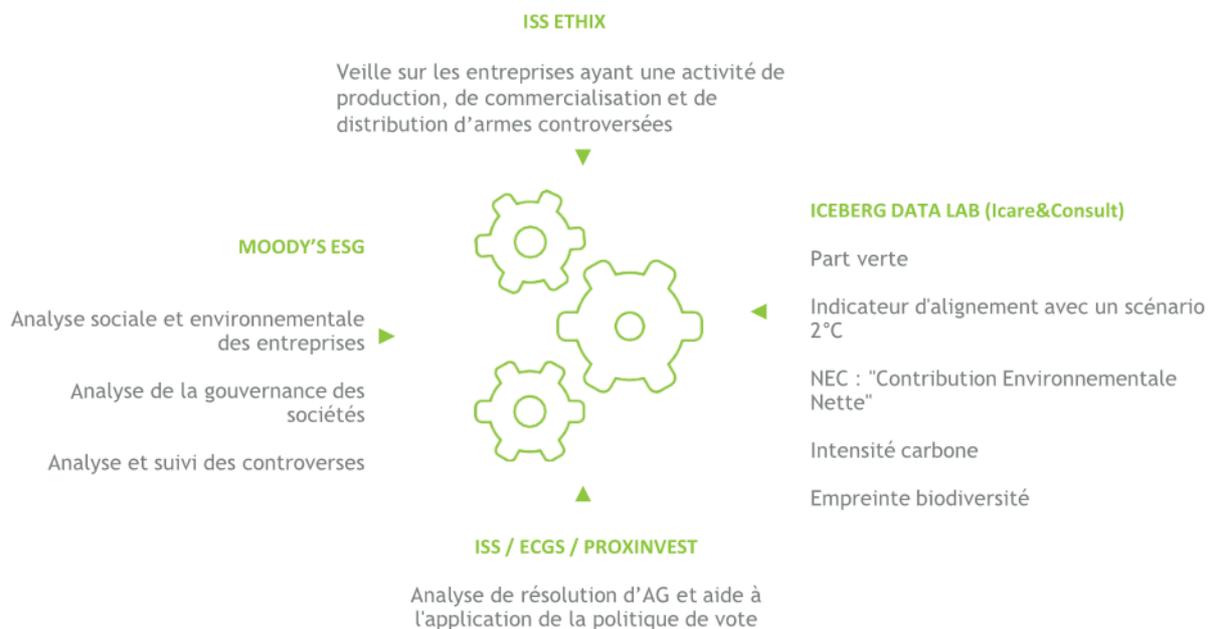
En 2016, Groupama AM a franchi **une étape supplémentaire dans la dynamique d'intégration ESG avec le regroupement des métiers d'analyste financier et d'analyste ESG**. Ainsi, tous les analystes de Groupama AM ont été formés par les anciens analystes ESG afin d'intégrer, directement dans leurs études, les enjeux extra-financiers au même titre que les enjeux financiers.

Les anciens analystes ESG ont quant à eux acquis les fondamentaux de l'analyse financière par des formations délivrées par la SFAF.

Aujourd'hui, **chaque analyste a la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre**. Le département de la Recherche comprend une équipe composée de 11 analystes financiers et ESG dont 2 analystes référents pour l'étude des piliers Environnemental d'une part et Social/Sociétal d'autre part. Les 3 économistes pays, membres du département Recherche, intègrent également les critères ESG dans leurs analyses pays.

L'équipe en charge de la stratégie ESG est composée de trois personnes, dont un analyste dédié à l'engagement et à la gouvernance et un expert ESG.

NOS SOURCES D'ANALYSE ESG



DEMARCHE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Pour Groupama AM, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme ainsi qu'une volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. L'engagement est d'une part **une source de création de valeur** et d'autre part **un moyen de diminuer les risques**.

La démarche d'engagement actionnarial de Groupama AM s'articule autour d'une **politique de dialogue et de vote ancrée sur les sujets ESG** qui répondent aux objectifs suivants :

- Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises détenues
- Améliorer la qualité des données ESG
- Identifier et partager les bonnes pratiques sectorielles auprès des entreprises détenues

Pour Groupama AM, l'engagement actionnarial est une **démarche volontaire et constructive** d'un ou plusieurs investisseurs souhaitant de réels efforts dans l'amélioration des pratiques ESG d'entreprises identifiées.

Notre démarche se structure autour d'actions d'engagement individuelles et collaboratives, ainsi que grâce à une présence forte sur la Place de Paris.

Pour retrouver notre politique d'engagement 2023, rendez-vous [ici](#).

- **Engagement individuel :**

1/ Un dialogue avec les sociétés :

- rencontres avec le top management des principales capitalisations européennes
- dialogue actionnarial suivi avec les sociétés ciblées

2/ Une politique de vote exigeante (en place depuis 2001), actualisée tous les ans. Mobilisant gérants, analystes et middle-office, l'exercice des droits de votes couvre plus de 200 assemblées générales dans l'ensemble des pays de l'espace européen.

3/ La possibilité pour Groupama AM, au-delà des votes aux assemblées, de discuter en amont avec les entreprises des projets de résolutions présentés aux Assemblées Générales.

- **Engagement collaboratif :**

En 2022, Groupama AM s'est associé à 2 nouvelles initiatives collaboratives, soutenant en particulier le principe des résolutions Say on Climate ou la parité au sein des comités exécutifs en France.

Ces exigences sont formulées via une démarche structurée comprenant un dialogue direct avec l'entreprise et un suivi sur le long terme, incluant également **l'exercice des droits de vote**. La politique de vote formalise annuellement **les pratiques de la société de gestion en matière d'exercice de ses droits de vote aux assemblées générales de sociétés cotées au titre de son statut d'actionnaire**. Vous pouvez accéder à la politique de vote 2023 [ici](#).

UNE PRESENCE FORTE SUR LA PLACE DE PARIS

Groupama AM compte parmi les acteurs fortement engagés sur la Place de Paris depuis le début des années 2000. Il joue un rôle clé au sein des différents groupes de travail dans le but de promouvoir et d'améliorer les pratiques dans le domaine de l'investissement responsable. Groupama AM a notamment la présidence du comité Finance Durable de l'Association Française de Gestion depuis mai 2015 et la co-présidence de la commission extra-financière de la Société Française des Analyses Financiers (SFAF) depuis 2014.

PRINCIPE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

LE RÈGLEMENT SFDR DEMANDE AUX INVESTISSEURS :

Comment ils identifient et gèrent les potentiels risques des événements ESG extérieurs qui peuvent avoir un impact sur la valeur d'un investissement – ce sont les risques de durabilité

Comment ils identifient et limitent les potentielles incidences négatives en matière de durabilité – ou PAI – c'est-à-dire la manière dont l'entreprise qui est financée affecte la société et l'environnement : émissions carbone, pollution, inégalités salariales

LA COMBINAISON DE CETTE DOUBLE APPROCHE EST APPELÉE « DOUBLE MATÉRIALITÉ », LA PREMIÈRE RENVOIE À LA MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE, LA SECONDE À LA MATÉRIALITÉ ESG.

La combinaison de cette double approche est appelée « double matérialité », la première renvoie à la matérialité financière, la seconde à la matérialité ESG.



UNE DÉMARCHE D'INTÉGRATION ESG SYSTÉMATIQUE DANS NOTRE ANALYSE FONDAMENTALE

UNE ANALYSE ESG ET FINANCIÈRE ABOUTISSANT À UNE RECOMMANDATION UNIQUE

L'objectif de notre approche d'intégration est de mesurer l'impact des critères ESG sur les critères financiers et donc sur nos recommandations finales. Dans nos études valeurs, nous concentrons l'analyse sur les critères « ESG matériels », c'est-à-dire ceux ayant un impact sur les critères financiers.

• Définition des critères ESG matériels

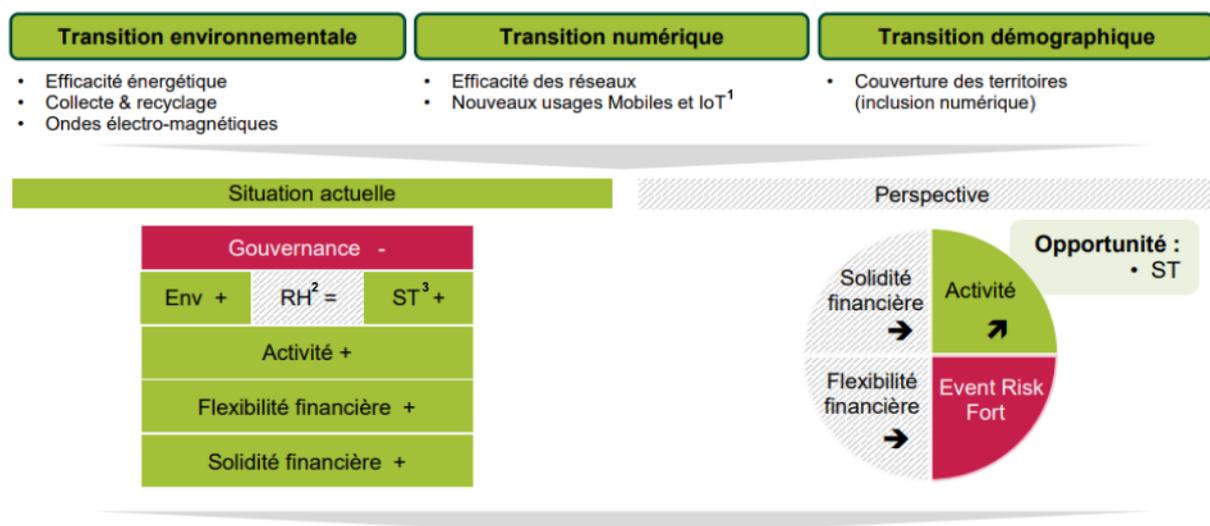
Notre approche concernant les critères ESG matériels combine une **analyse top-down et bottom-up**.

Nous partons d'une analyse macro-économique, c'est-à-dire des trois transitions que nous avons identifiées comme structurantes, et nous les déclinons en une approche micro-économique, au niveau du secteur et de la valeur permettant d'évaluer si l'entreprise intègre les évolutions de son écosystème d'une part et d'autre part de mesurer sa capacité à s'adapter rapidement aux nouvelles données dans le cadre de la stratégie mise en place.

• Impact sur les éléments financiers

L'étude de ces critères ESG aboutit à une **appréciation ESG sur trois crans** (positif, modéré et négatif), assortie d'une perspective. L'analyste précise ensuite quels éléments financiers ces critères impactent, permettant de comprendre **comment l'analyse de ces éléments extra financiers va être prise en compte dans la recommandation globale de la valeur**

EXEMPLE D'IDENTIFICATION DES ENJEUX ESG SUR LE SECTEUR BANCAIRE



1) Internet of Things : L'Internet des objets (en anglais Internet of Things ou IoT) est l'interconnexion entre l'Internet et des objets, des lieux et des environnements physiques.

2) RH : Ressources Humaines

3) ST : Sociétal

UNE ANALYSE ESG STRUCTURÉE

Pour chacun des piliers E, S et G, nous avons défini une méthodologie structurée, à partir de laquelle les analystes peuvent identifier les critères ESG les plus matériels par secteur. Pour cela, ils fondent leur analyse sur l'impact des trois transitions – environnementale, numérique et démographique – que nous avons identifiées comme modifiant en profondeur les modèles d'affaires des entreprises.

Les critères environnementaux

analysent le positionnement et la capacité d'adaptation des entreprises face à la transition énergétique et écologique ainsi que les impacts des activités des entreprises en matière de protection de la biodiversité, de gestion des déchets, des pollutions, de gestion et qualité de l'eau et de consommation des matières premières.



Les critères de gouvernance

portent sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée, et les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, son conseil d'administration et sa direction ainsi que le degré d'intégration des enjeux de développement durable.

L'analyse de la gouvernance permet de vérifier la bonne exécution de la stratégie par les dirigeants, et si ceux-ci œuvrent dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires et des parties prenantes de l'entreprise.

Les critères sociaux

regroupent d'une part l'analyse du capital humain de l'entreprise (gestion des compétences, formation, culture d'entreprise, climat de travail...) au regard des trois transitions, et d'autre part l'analyse de son impact sociétal (relations extérieures clients, fournisseurs, communautés) ainsi que sa contribution aux Objectifs de Développement Durable.

Trois piliers d'analyse

Notre méthodologie ESG intègre les risques et opportunités ESG selon le principe de la double matérialité consacré par le règlement SFDR. A partir de cette méthodologie, les analystes ont identifié les critères ESG les plus matériels par secteur :

- Identifier les éléments ESG qui ont un impact sur les états financiers des entreprises,
- Identifier les incidences négatives et positives des activités de ces entreprises sur certains facteurs ESG. Cette analyse ESG doit nous permettre d'identifier des opportunités ESG.
- La méthodologie est fondée sur plusieurs dizaines d'indicateurs que nous avons sélectionnés en fonction des enjeux clés ESG, déterminés en interne à travers notre analyse qualitative.

Une méthodologie fondée sur des données brutes

Un de nos principaux projets de 2021/2022 a été la refonte de notre méthodologie d'analyse ESG, dans le but de nous appuyer sur de la donnée brute, c'est-à-dire reflétant davantage la performance ESG des entreprises que les scores fournis par les agences de notation. Cette nouvelle méthodologie est utilisée depuis octobre 2022.

Les indicateurs sont pondérés selon des algorithmes propriétaires prenant notamment en compte le secteur d'appartenance de la valeur.

Cette démarche nous permet de disposer de notations quantitatives, exprimées de 0 à 100, sur de larges univers. Les données ESG fournies par Moody's ESG couvrent 5 000 valeurs (en cible 10 000) sur l'ensemble des zones géographiques. Les données environnementales issues d'Iceberg Datalab sont disponibles sur 2 500 valeurs (en cible 3 000).

NOTER LES ENTREPRISES : ANALYSE QUANTITATIVE

Les données et les outils ont toujours été un axe majeur de la stratégie ESG. Depuis 2019, les outils sont repensés, en collaboration avec les équipes de gestion, afin d'améliorer l'accès aux données ESG et d'en faciliter l'usage.

Des outils propriétaires

Au terme d'un ambitieux projet mené en 2021-2022 par une équipe projet transverse associant la Recherche, les gestions, les Référentiels et l'Informatique, l'intégration de l'outil Starcube a permis à Groupama AM de disposer d'un outil sur mesure de notation ESG.

Les notations respectent la nouvelle méthodologie Groupama AM sur les entreprises et états souverains.

Cet outil assure à la fois les connections avec les fournisseurs de données, le calcul des scores E, S et G par émetteur, secteur et univers et le stockage des données. Il sert également à administrer les univers, les PAI et les score de contributions aux Objectif de Développement Durable.

La Recherche, indépendamment de la gestion, peut enrichir et corriger si nécessaire les données brutes avec une piste d'audit associée.

L'administration des listes Climat, Armes controversées et Risques de Durabilité est également centralisée via l'outil.

Ainsi, la distribution unique et homogène des données ESG brutes comme des données calculées par émetteur et secteur est assurée vers l'outil de gestion de portefeuilles et de suivi des risques Dimension.

A partir des données provenant de nos fournisseurs ESG, nous construisons des grilles de données quantitatives en fonction des enjeux clés ESG que nous avons déterminés en interne à travers notre analyse qualitative.

L'ensemble des données ESG sont ainsi mises à disposition des équipes de gestion de portefeuilles de Groupama AM. Ces mêmes données servent également au suivi des contraintes de gestion et aux reporting des portefeuilles.

Cette démarche nous permet de disposer de notations quantitatives sur de larges univers d'émetteurs disponibles à l'investissement.



NOS INDICATEURS ESG & ENVIRONNEMENTAUX

Un produit d'investissement ESG se doit aujourd'hui de démontrer sa performance ESG à travers la publication d'indicateurs ESG dans ses reportings. Ces indicateurs ne sont pas normés comme peuvent l'être le suivi d'une performance financière d'un fonds, pour autant certains éléments sont de plus en plus communément utilisés :

- **Note Moyenne ESG** : Il s'agit de la moyenne pondérée des notes ESG des entreprises en portefeuille. Ces notes ESG proviennent soit de fournisseurs de données ESG externes, soit d'un système de notation interne, propre à la société de gestion. Elles ne sont ainsi pas comparables d'une société de gestion à l'autre. C'est un élément quantitatif essentiel qui permet de se positionner par rapport à un indice de référence ou à un univers d'investissement.
- **Intensité Carbone** : L'intensité carbone correspond à la moyenne des émissions de gaz à effet de serre, rapportées à la moyenne par millions d'euros de CA pour les entreprises et rapportées au PIB pour les Etats.
- **Alignement à une trajectoire climatique** : Afin d'avoir une vision plus prospective de l'impact direct des activités des entreprises sur le climat, nous nous appuyons également sur un indicateur d'alignement à une trajectoire climatique, qui nous fournit des éléments sur la trajectoire passée et future des émissions carbone de l'entreprise par rapport à tel ou tel scénario.

Nous nous appuyons sur différents indicateurs pour analyser le positionnement actuel du business model d'une entreprise :

- **Net Environmental Contribution (NEC)** : Pourcentage de performance environnementale de l'activité de l'entreprise sur un axe allant de -100% à +100%, le +100% étant la meilleure performance actuellement réalisée. Cet indicateur permet de mesurer l'alignement du modèle économique d'une entreprise avec la transition énergétique et écologique à un instant t. La NEC complète la part verte et prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise en intégrant les enjeux environnementaux clés tels que les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air et le climat. Cet indicateur avancé est cohérent avec la taxonomie européenne faisant le bilan net des activités « vertes » et des activités « brunes ».
- **Part verte** : pourcentage du chiffre d'affaires de l'entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique. Plus la part verte d'une entreprise est proche de 0%, plus celle-ci est soumise à des risques de transition. Le fournisseur de données de Groupama AM se fonde sur les critères de la taxonomie européenne pour estimer la part verte des entreprises.

FOCUS BIODIVERSITE

Au regard de l'enjeu que représente la biodiversité, dès 2020, Groupama AM a lancé plusieurs chantiers internes sur cette thématique et a participé à plusieurs groupes de réflexions de Place.

Depuis 2021 la biodiversité est au cœur de la stratégie ESG et les différents chantiers internes associés ont abouti à **la sélection** à la suite d'un appel d'offre **d'un fournisseur de données d'empreintes Biodiversité** ainsi que **le renforcement de l'enjeu de biodiversité dans notre analyse environnementale**, faisant désormais l'objet **d'un pilier distinct**.

L'indicateur d'« Empreinte Biodiversité » (appelé *Corporate Biodiversity Footprint*) permet de mesurer l'impact sur la biodiversité des entreprises à travers leurs activités et ce tout au long de leur chaîne de valeur. Cet indicateur est exprimé en km² par MSA ; la MSA est une unité de mesure permettant d'évaluer l'état de conservation d'un écosystème par rapport à son état d'origine, non perturbé par les activités et les pressions humaines.

La méthodologie du *Corporate Biodiversity Footprint* (CBF) intègre les quatre pressions les plus matérielles sur la biodiversité terrestre :

- L'occupation des sols
- Le changement climatique
- La pollution atmosphérique causée par les émissions d'azote et de soufre atmosphérique
- La pollution de l'eau douce causée par le rejet de composés toxiques dans l'environnement

A partir des données liées aux flux de produits achetés et vendus par une entreprise et pour chacun de ces flux, des pressions environnementales vont être calculées en utilisant les bases de données scientifiques d'analyse de cycle de vie. Ensuite, ces pressions sont converties à partir de fonctions de dommages en impact exprimés dans l'unité de mesure en km²/MSA. Enfin, les résultats des différents impacts sont agrégés en un impact absolu global.

A ce jour, les impacts positifs ne sont pas pris en compte dans la méthodologie. Par conséquent, l'indicateur est toujours négatif. Plus l'empreinte Biodiversité est négative, plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.

A noter que la méthodologie d'empreinte Biodiversité n'est pas totalement exhaustive. En effet, elle ne couvre pas la pression concernant les espèces invasives ni les impacts sur la biodiversité marine.

RISQUE DE DURABILITE

1) LA LISTE DES GRANDS RISQUES ESG

Selon le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), les risques de durabilité sont définis comme tout « événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement ». On les retrouve chez Groupama AM dans la liste des Grands Risques ESG, mise en place en 2014. La liste des Grands Risques ESG est validée au sein d'un comité dédié : le Comité des risques de durabilité.

Ainsi, Groupama AM suit une liste de **valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG** : la liste des Grands Risques ESG.

Les émetteurs intégrant la liste des Grands Risques ESG sont les émetteurs pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un downgrade significatif de la part des agences de notation financière.

Cette liste est composée de deux sous-ensembles :

- Les entreprises ayant un niveau élevé de controverses selon notre fournisseur de données et dont la controverse a été validée par notre recherche interne.
- les entreprises dont la gouvernance est notée « Grands Risques » par nos analystes selon notre approche interne, c'est-à-dire appréciée négativement sur au moins 50% des 4 critères considérés (droits des actionnaires, procédures et structures de contrôle, qualité du management et transparence).

A chaque nouvelle entrée, l'analyste détermine des « triggers » (signaux déclencheurs de sortie), qui sont systématiquement revus tous les six mois.

Pour les entreprises suivies à la Recherche et appartenant à cette liste, les analystes ne peuvent pas émettre une recommandation « action » à l'achat ou une recommandation « crédit » assortie d'une perspective positive.



RISQUE DE DURABILITE

2) POLITIQUE ENERGIES FOSSILES – CHARBON

Groupama Asset Management soutient l'objectif de l'Accord de Paris de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 1,5°C d'ici la fin du siècle par rapport aux niveaux préindustriels. Or, le charbon joue un rôle central dans l'augmentation de la température et des changements climatiques car il s'agit de la principale source de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, Groupama AM a décidé en 2019 de mettre en place une politique d'exclusion charbon accessible [ici](#).

Groupama AM a mis en place dès 2019 une politique d'exclusion du secteur du charbon, afin de diminuer son exposition aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition. Il s'agit d'une politique d'exclusion stricte car elle s'applique à tous les portefeuilles gérés directement par Groupama AM, y compris les fonds dédiés et les mandats tiers, sauf instruction explicite et contraire du client. Cette politique s'applique à nos investissements dans les activités liées au charbon thermique, c'est-à-dire aux activités d'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon.

La liste d'exclusion s'appuie sur les travaux de l'ONG allemande Urgewald qui publie la Global Coal Exit List des entreprises les plus exposées.

L'équipe de Recherche interne Groupama AM revoit les résultats fournis, comme toutes les données extra-financières provenant de fournisseurs externes.

De ce fait, Groupama AM peut être amené à recalculer le seuil de chiffre d'affaires ou de mix de production d'électricité et à analyser la stratégie de sortie du charbon de certaines entreprises présentes sur la Global Coal Exit List.

Si nos conclusions sont en phase avec les données provenant de la Global Coal Exit List alors même que l'entreprise a déterminé des objectifs de sortie du charbon, mais à un horizon encore trop lointain pour respecter un scénario 1,5°C, la valeur sera exclue de nos expositions actions et crédit. Si les conclusions sont différentes, la valeur est mise sous surveillance.

La liste finale est validée par le Comité des Risques de durabilité qui se réunit quatre fois par an. La politique s'applique à tous les portefeuilles gérés par Groupama AM sauf instruction contraire du client (dans le cadre de mandats ou de fonds dédiés).

Critères d'exclusion :

Chiffre d'affaires ou mix de production d'électricité > à 20% sur le charbon

Production annuelle de charbon > 20 millions de tonnes et capacité installée des centrales au charbon > 10 GW

Nouveaux projets de centrales électriques au charbon, mines ou d'infrastructures de charbon

RISQUE DE DURABILITE

3) POLITIQUE ENERGIES FOSSILES – ENERGIES FOSSILES NON CONVENTIONNELLES

Au-delà du charbon, nos sociétés et nos économies sont encore fortement dépendantes d'autres énergies fossiles, à savoir le pétrole et le gaz naturel. Or nous devons réduire cette dépendance dès à présent, en particulier par rapport aux hydrocarbures dits « non conventionnels » (Energies Fossiles Non Conventionnelles – ENFC), car ils ont des impacts environnementaux liés à l'eau, à la biodiversité et des impacts sociaux plus importants que le pétrole et le gaz conventionnel.

C'est pourquoi Groupama AM a complété sa politique d'exclusion du secteur du charbon par une politique de non réinvestissement dans le secteur des Energies Fossiles Non Conventionnelles (ENFC), accessible [ici](#). Cette politique est mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2023.

Le périmètre de cette politique est le même que celui de la politique charbon, s'appliquant ainsi à tous les portefeuilles gérés directement par Groupama AM, y compris les fonds dédiés et les mandats tiers, sauf instruction explicite et contraire du client.

Critère de non réinvestissement :

Production annuelle pour chaque type d'ENFC > 30% de la production totale d'énergie

Notre approche s'applique sur l'ensemble des EFNC (tels que définis par l'ONG allemande Urgewald). Notre politique couvre ainsi le pétrole et le gaz extraits par fracturation hydraulique, le gaz de houille, les sables bitumineux, le pétrole extra-lourd, le pétrole et gaz offshore ultra-profonds et les ressources fossiles pétrolières et gazières dans l'Arctique

Groupama AM s'appuie essentiellement sur les travaux de l'ONG Urgewald qui publie la Global Oil & Gas Exit List des entreprises les plus exposées.

Les processus d'analyse des résultats fournis, de gouvernance et de contrôles sont identiques à ceux mis en œuvre dans le cadre de la politique charbon, détaillés précédemment.

REPORTING POUR L'OPC GROUPAMA SELECTION ISR

PRUDENCE – 29/09/2023

Pourcentage de fonds labélisés en portefeuille



■ Fonds labélisés : 92,69%
 ■ Fonds non labélisés : 8,08%

Détail des fonds en portefeuille

Libellé du fonds	Classe d'actifs	Label ISR	% de l'actif net
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI-C	Obligations	Oui	9,39%
BNPP HY SRI FF UCITS ETF C	Obligations	Oui	9,03%
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION	Obligations	Non	7,57%
GROUPAMA OBLIG EURO	Obligations	Oui	21,35%
GROUPAMA ETAT EURO ISR	Obligations	Oui	20,44%
G FUND CREDIT EURO ISR	Obligations	Oui	13,09%
GROUPAMA US EQUITIES	Actions	Oui	10,29%
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND	Obligations	Oui	1,83%
G FUND WORLD VISION(R)	Actions	Oui	1,80%
GROUPAMA CREDIT EURO CT	Obligations	Oui	1,06%
GROUPAMA EUROPE EQUITIES	Actions	Oui	1,06%
G FUND OPPORTUNITIES EUROPE	Actions	Oui	0,95%
AMUN MSCI JAPAN SRI PAB	Actions	Oui	0,93%
G FUND - AVENIR EUROPE	Actions	Oui	0,61%
AMUNDI MSCI PAC EXJ SRI PA-C	Actions	Oui	0,52%
G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE	Actions	Oui	0,34%
G FUND - HIGH YIELD MATURITY 3	Obligations	Non	0,29%
SCOR SUS EURO HIGH YIELD	Obligations	Non	0,22%
AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	Actions	Oui	0,00%
ISHARES US VALUE ESG USD A	Actions	Non	0,00%

Source : Groupama AM

Dans son rapport ESG – Climat 2022, Groupama AM a publié sa stratégie d'alignement à l'Accord de Paris. En revanche, nous ne publierons pas de stratégie spécifique pour chacun des OPC dont l'encours est supérieur à 500 millions d'euros en 2022.

Concernant la stratégie d'alignement biodiversité, elle ne sera pas publiée en 2022 en raison des limites méthodologiques identifiées et évoquées dans la rubrique « Focus : Biodiversité » et dans l'attente de la publication des nouveaux objectifs des accords internationaux de la Conférence des Parties sur la diversité Biologique signataires de la Convention sur la diversité biologique.

GLOSSAIRE

ESG :

ESG fait référence aux critères Environnementaux, Sociaux/Sociétaux, et de Gouvernance dans la gestion des investissements et des entreprises.

ISR :

L'Investissement Socialement Responsable consiste à intégrer de façon systématique et traçable des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance à la gestion financière. On parle aussi « d'application des principes du développement durable à l'investissement ». Cette typologie de gestion cherche à concilier performance économique, impact social et impact environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable.

Accords de Paris :

Signé entre 195 États membres de l'ONU à la fin de la COP21 qui s'est tenue à Paris en 2015, c'est le premier accord universel sur le climat. Il définit un plan d'action afin de maintenir la hausse des températures à un niveau bien inférieur à 2°C. Cet accord marque aussi la mobilisation des acteurs privés sur le sujet, en particulier des acteurs financiers, qui ont reconnu depuis l'importance du rôle du financement pour atteindre cet objectif.

Règlement SFDR:

Le règlement européen sur la Finance Durable (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est entré en vigueur en mars 2021. Il a pour objectif de décrire et expliquer dans les documents précontractuels, la stratégie d'investissement durable et la façon dont les sociétés de gestion intègrent les informations en termes de durabilité de leurs produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité).

Objectifs de développement durable :

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par les pays membres de l'ONU en septembre 2015 avec pour horizon 2030. Ils ambitionnent notamment de mettre fin à toutes les formes de pauvreté, de combattre les inégalités et de s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

Ces 17 objectifs sont déclinés en 169 cibles et 244 indicateurs de pilotage, destinés en premier lieu à l'action publique. Pour autant, les acteurs privés, que ce soient les entreprises ou les investisseurs, cherchent de plus en plus à montrer leurs contributions spécifiques à ces ODD.

Principal Adverse Impact (PAI) ou incidences négatives en matière de durabilité:

Il s'agit des impacts négatifs significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, c'est-à-dire sur des enjeux environnementaux, sociaux, ou encore en matière de droits de l'homme. Le règlement SFDR établit une liste de 14 indicateurs obligatoires et 2 indicateurs optionnels, qui sont par exemple : l'empreinte carbone, l'exposition des entreprises aux énergies fossiles, l'écart de rémunération entre hommes et femmes, la violation de standards sociaux minimaux. Ces indicateurs montrent la matérialité ESG, c'est-à-dire l'impact mesurable des choix d'investissements qui sont faits.

Risques de durabilité :

Evènement ou situation dans le domaine de l'environnement, du social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (également appelé matérialité financière). Il s'agit par exemple des impacts financiers suite à un accident industriel, à des accusations de corruption ou de blanchiment d'argent ou de la perte de valeur de certaines activités en raison de leur impact environnemental, comme la production d'électricité à base de charbon.



AVERTISSEMENT

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.fr. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos. Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.



Groupama
ASSET MANAGEMENT

Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Tél.: 01.44.56.76.76

Société de gestion de portefeuille
Agrément GP93-02 du 05/01/93

Société Anonyme au capital de 1 878 910 euros
389 522 152 RCS Paris

Siret 389 522 152 00 047 – APE 6630Z

www.groupama-am.com

**Compartment : GROUPAMA SELECTION ISR
DYNAMISME**

18. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

25 novembre 2022

- Mise à jour dans les DICI des différents compartiments des frais courants à la clôture de l'exercice à fin septembre 2022.

30 décembre 2022

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS qui remplace le DICI

Compartiment Groupama Selection Multistratégie :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3 %

Compartiment Groupama Selection Protect 85 :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur la Part N qui passent à 3%

Compartiment Groupama Selection ISR Prudence :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, F2, R et M qui passent à 3%

Compartiment Groupama Selection ISR Dynamisme :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, F2, R et M qui passent à 3%

Compartiments Groupama Selection ISR Dynamisme, Groupama Selection ISR Prudence, Groupama Selection ISR Convictions :

- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR pour ces trois compartiments.

30 juin 2023

Mise à jour des Fonds nourriciers du compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME de la sicav GROUPAMA SELECTION :

Gan Dynamisme

Retraite Dynamique

Retraite Plénitude

Groupama Epargne & et Retraite Perspective Dynamique

Tésorus Dynamique

- Mise en place des mécanismes de gates et swing pricing sur tous les compartiments ;
- Commissions de superperformances sur les parts M et R des compartiments SELECTION ISR DYNAMISME et SELECTION ISR CONVICTION ;
- Mise à jour réglementaire niveau 2 des annexes SFDR pour les compartiments SELECTION ISR DYNAMISME, ISR CONVICTION et ISR PRUDENCE ;
- Possibilité de détenir de manière exceptionnelle et temporaire, jusqu'à 110% de l'actif net en OPC pour l'ensemble des compartiments, **excepté pour le compartiment SELECTION PROTECT 85.**

19. RAPPORT DE GESTION

Après la décélération de la croissance au dernier trimestre de 2022, les premiers mois de 2023 sont marqués par une amélioration des perspectives économiques à l'échelle globale malgré un regain des tensions géopolitiques et le durcissement du conflit en Ukraine. Ainsi, l'accroissement des tensions entre les Etats-Unis et la Chine a conduit à la destruction par l'armée américaine du ballon espion qui survolait des sites sensibles dans le Montana. Sur le plan économique, le FMI a relevé pour la première fois depuis 2021 ses prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit un taux de croissance de +5.2% pour l'économie Chinoise. Dans les grandes économies, la progression des indices des prix à la consommation continue de décélérer même si l'inflation cœur (hors composantes volatiles de l'énergie et de l'alimentation) semble plus persistante. Dans la zone Euro, la dernière publication est ainsi ressortie à +5.6% contre +5.3% attendu. Dans ce contexte, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs respectivement de +25bps et +50bps. La Banque d'Angleterre a également relevé son taux de +50bps.

Le mois de mars a été marqué par le retour de l'aversion au risque suite à la faillite de la Silicon Valley Bank, aux difficultés de Crédit Suisse en Europe et, plus généralement, à celles des banques commerciales peu réglementées aux Etats-Unis. Face à ce risque imminent de crise bancaire systémique, la Fed a agi vite et fort par le biais de son fonds de garantie (Federal Deposit Insurance Corporation), puis d'une nouvelle fenêtre de liquidités à un an (*Bank Term Funding Program*) destinée à toutes les banques de détail ou commerciales, à des conditions avantageuses (reprise du collatéral au pair). Dans ce contexte, les (bonnes) publications des chiffres de l'emploi, des nouvelles commandes dans les services ou même de celles du secteur manufacturier sont passées presque inaperçues des deux côtés de l'Atlantique. En particulier, aux Etats-Unis, l'indice de surprises économiques est resté sur une tendance haussière solide durant tout le mois de mars. Enfin, les pressions inflationnistes n'ont pas faibli, notamment dans les secteurs des services, comme en attestent les indices des prix « cœur » qui affichent des progressions annuelles glissantes de l'ordre de 5.5% pour les deux grandes zones. Face à cette inflation persistante, les deux grandes banques centrales ont maintenu leur politique restrictive avec des hausses des taux directeurs respectives de +0.50% en zone Euro et de +0.25% aux Etats-Unis. Du côté des entreprises, la fin de la saison des résultats a renforcé cette perception de résilience, malgré le pincement des marges. Les surprises sont restées globalement positives avec des croissances de bénéfice attendues pour les douze prochains mois de +2.2% en Europe et de +1.0% aux Etats-Unis. Du point de vue des marchés de capitaux, la forte baisse des taux longs a soutenu les performances des classes d'actifs risqués les plus sensibles au taux d'actualisation ou ayant un caractère de valeur refuge, comme l'or, les valeurs aurifères, les valeurs technologiques aux Etats-Unis, ou les secteurs défensifs de la cote européenne. A l'opposé du spectre, les matières premières, les petites capitalisations et les valeurs décotées ont délivré des performances négatives. Enfin, les obligations d'entreprises de qualité ont vu leurs prix progresser en dépit de l'écartement de leurs primes, sur performant ainsi le segment spéculatif dont la performance est restée légèrement inférieure à zéro.

Les tensions suscitées par la situation des banques régionales aux Etats-Unis ont continué de se résorber au cours du mois d'avril, laissant place à une relative accalmie, rythmée par les publications macroéconomiques et celles de l'actuelle saison de résultats des entreprises pour le premier trimestre de cette année. Sur le front macroéconomique, les indices de surprises ont continué de se détériorer des deux côtés de l'Atlantique, attestant de la dégradation du secteur manufacturier, déjà en territoire récessif, et de déceptions sur les secteurs des services avec des publications globalement moins bonnes qu'attendues. Pour autant, les marchés du travail restent tendus, et la baisse des prix des biens intermédiaires tarde à se diffuser sur les prix des services. Ainsi, les indices des prix cœur (hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation) continuent d'afficher une progression soutenue (5.6% en zone Euro, 4.6% aux Etats-Unis), traduisant de ce fait des pressions inflationnistes toujours persistantes. Dans ce contexte, les marchés d'actions ont progressé sur le mois, soutenus à la fois par la baisse de la volatilité implicite (-3% sur les indices VIX et V2X) et par de bonnes publications de résultats, notamment dans le secteur de la technologie (Apple, Meta, Alphabet). Toutefois, cette hausse s'est faite en ordre dispersé, tirée par les valeurs aurifères (+4.0%), celles défensives (+3.7%) et celles caractérisées par une volatilité plus faible (+2.8%). A l'autre extrémité du spectre, les marchés émergents ont souffert des nouvelles tensions sino-américaines et de l'impact du ralentissement mondial sur la situation économique en Chine (-1.1%). Les performances relativement modestes des marchés obligataires (+0.1% pour l'indice générique obligataire) masquent une évolution plus contrastée au sein du mois. La réduction des tensions s'est d'abord traduite par une hausse des taux souverains et par une compression des primes de crédit, partiellement annulées par la baisse notable du pétrole et des matières premières en fin de mois. Enfin, du côté des devises, l'euro progresse face au billet vert (+1.7%) et face au yen (+4.1%).

Sur le mois de mai, les négociations autour du plafond de la dette aux Etats-Unis et le ralentissement en Chine ont continué de peser sur la dynamique des marchés. Ainsi, la forte baisse des matières premières (-10% sur le pétrole, -9% sur les métaux industriels, -6% sur le gaz), dans le sillage de chiffres décevants sur la croissance chinoise, ont conduit à un retrait des points mort d'inflation sur l'ensemble des maturités, ainsi qu'à une détente, dans un premier temps, des taux nominaux. Cette détente, ainsi que la fin de la saison de publications des résultats des entreprises au premier

trimestre de cette année, ont soutenu le cours de certains segments de la cote comme les valeurs technologiques américaines (+7.7%), ou les valeurs de croissance (+5.0%), loin devant les valeurs de qualité (+1.7%) et les indices génériques de toutes capitalisations, qui finissent à l'équilibre ou en retrait sur le mois (+0.2% pour le S&P couvert, -2.5% pour l'Eurostoxx). Du côté des actifs obligataires, la tension autour des échéances de court terme du Trésor américain a nourri l'apparition d'une prime fiscale importante sur la courbe américaine (+40 points de base), et entretenu une nouvelle fois la volatilité sur l'univers des obligations souveraines - qui délivrent dans l'ensemble une performance modeste (+0.4%) -, ainsi qu'une forte hausse du dollar (+3.1%). Les commentaires des autorités monétaires, qui ont accompagné le relèvement de +0.25% de leurs taux directeurs en début de mois (aux Etats-Unis comme en Europe), continuent de pointer le risque d'une inflation trop élevée, et mettent l'accent sur la nécessité de maintenir, voire de renforcer leur biais restrictif pour les mois restants.

Les indices de surprises économiques des deux premières zones économiques ont continué d'évoluer dans des directions opposées sur le mois de juin. Aux Etats-Unis, malgré des indicateurs d'activité manufacturière qui continuent de pointer un ralentissement à venir, certaines publications sont ressorties au-dessus des attentes comme le Philly Fed ou l'Empire. D'autres bonnes nouvelles sont venues du secteur immobilier, avec le rebond de l'indice des promoteurs en territoire d'expansion, mais aussi en provenance du marché du travail qui voit la courbe des offres d'emploi repartir à la hausse depuis le mois de mars. Tous ces éléments soutiennent la confiance des ménages, en forte hausse, et ont conduit la Fed à majorer sa prévision de croissance pour 2023 (1.0% contre 0.4% précédemment), tout en marquant une pause dans son cycle de resserrement monétaire. En Europe, malgré une timide inflexion de l'indice cœur des prix, la BCE reste préoccupée par le niveau élevé de l'inflation, et maintient la pression sur les conditions financières en relevant ses taux de +0.25%. Du côté des actifs financiers, les marchés d'actions développés ont enregistré des performances soutenues sur le mois, comprises entre +3.5% (pour l'Eurostoxx) et +8.0% (pour les petites et moyennes capitalisations américaines). A contrario, les dettes souveraines ont souffert de la hausse des rendements sur tous les segments de maturité (-1.0% à 0.5%), - à l'exception notable des échéances longues (+1.0%) -, tout comme les dettes d'entreprise (-0.4%). Les obligations à haut rendement progressent, quant à elles, de +0.5%. Enfin, le dollar recule de -1.4% face à l'euro, après sa forte progression du mois d'avril.

Le mois de juillet s'est en grande partie inscrit dans le prolongement du mois précédent. Aux Etats-Unis, l'indice de surprises économiques a de nouveau fortement progressé, pour atteindre son plus haut niveau depuis le début de l'année. La confiance du consommateur, stimulée par la croissance des revenus réels et la robustesse du marché du travail, est au plus haut sur l'année, et se diffuse à présent sur le moral des petites et moyennes entreprises qui se redresse nettement depuis un mois. Les données dures, comme les ventes sur l'immobilier, les commandes de biens durables ou celles de biens d'équipement, ont également surpris à la hausse. Enfin, les enquêtes PMI et ISM de juin sur les services ont convergé à nouveau avec un fort rebond du second, tandis que les pressions inflationnistes s'amenuisent, en particulier sur les segments les moins volatils. En Europe, les indicateurs de confiance restent mal orientés, malgré des surprises globalement positives liées à la croissance au second trimestre, à la forte résilience du marché du travail et à la décélération des prix. Dans ce contexte, les autorités monétaires ont décidé de relever leurs principaux taux directeurs de part et d'autre de l'Atlantique (+0.25%), tout en soulignant le caractère déjà restrictif des niveaux atteints et la possibilité de ne pas les relever davantage lors des prochaines réunions. En Chine, le politburo du 30 juillet a affirmé vouloir stimuler plus vigoureusement la consommation à travers différents canaux. Du côté des actifs financiers, les actions chinoises ont fortement rebondi en fin de mois (+9.8%), tout comme le cuivre ou les métaux industriels (+6.5%). Au sein des marchés développés, ce sont les petites et moyennes capitalisations américaines qui enregistrent la plus forte progression (+6.1%), suivies des valeurs aurifères (+4%), des valeurs décotées, de celles technologiques et cycliques (+3.8%), devant les indices génériques américains (+2.9%) ou européens (+2%). Les obligations de très longue échéance ont, quant à elles, souffert (-2%), tandis que les segments courts et intermédiaires (+0% à 0.4%) ont mieux résisté, tout comme les obligations d'entreprises (bien notées ou spéculatives) qui enregistrent une performance supérieure à +1%. Enfin, les obligations réelles (indexées à l'inflation) surperforment notablement celles nominales (+1%).

En rupture avec les mois précédents, le mois d'août a offert un tableau contrasté à la fois sur les marchés financiers, et en termes de publications. Ainsi, les indices de surprises économiques aux Etats-Unis ont marqué un repli dans la seconde moitié du mois d'août, après avoir connu leur plus haut niveau de l'année. En particulier, les mauvaises surprises sont venues du côté de l'immobilier, avec le fort recul de l'indice des promoteurs, puis de celui des indicateurs d'activité qui ont déçu, notamment dans les secteurs des services. La confiance du consommateur est également ressortie en-dessous des attentes, ainsi que certaines données dures comme les commandes de biens durables. Aussi, en dépit d'une très bonne saison de publications des résultats d'entreprises, les marchés d'actions développés ont accusé un repli de -4% à -5%, avant de regagner une partie de leurs pertes dans la seconde partie du mois. Sur l'ensemble du mois, la plupart des indices d'actions accusent un repli allant de -0.5% pour les valeurs défensives européennes à -7.5% pour les actions chinoises ou coréennes, en passant par -1.8% et -3% respectivement pour les indices génériques américains et européens. Du côté des marchés obligataires, l'indice Euro Aggregate délivre une performance positive de +0.3%, en ligne avec celle des obligations souveraines de maturités courtes ou intermédiaires (+0.4%), tandis que les obligations spéculatives surperforment une fois de plus l'ensemble de la cote (+0.5%). Sur les autres marchés, les mouvements les

plus significatifs ont été la poursuite de la hausse du pétrole entamée en juillet (+2%), ainsi que celle du dollar contre l'ensemble des devises (+1.7%).

Le mois de septembre est marqué par le hiatus entre les bonnes nouvelles économiques et les performances (négatives) des actifs financiers. La bonne santé de l'économie américaine ne cesse de surprendre favorablement, démentant ainsi la plupart des enquêtes de conjoncture ou de sentiment. Sur les semaines écoulées, un fait nouveau réside dans les bonnes surprises enregistrées par le secteur industriel, tant au niveau des enquêtes des Fed régionales qu'au niveau des données dures (production industrielle, capacité d'utilisation). La forte résilience du marché du travail (créations d'emploi, remontée du taux d'activité) soutient la progression des salaires, désormais supérieure à celle des prix à la consommation. Ce gain de pouvoir d'achat favorise les dépenses de consommation (ventes aux détails, biens d'équipement), et soutient la croissance : la banque fédérale a ainsi révisé à la hausse ses prévisions de +1.0% et de +0.5%, respectivement pour 2023 et pour 2024. En Europe, le contexte semble plus incertain, à la fois du fait du durcissement des conditions financières, qui pèse sur l'investissement et sur le secteur immobilier, et de la faiblesse des exportations touchées en partie par l'état de l'économie chinoise. Sur les marchés, ce sont surtout les réunions de politique monétaire qui ont retenu l'attention : le relèvement des principaux taux directeurs de +0.25% par la BCE et les projections de la Fed sur la fin d'année et sur 2024 (une hausse de taux est anticipée pour la fin d'année, et deux baisses ont été retirées sur l'année prochaine) ont nourri une forte hausse des taux réels de part et d'autre de l'Atlantique (+30 points de base en moyenne), pesant ainsi sur les valorisations de la plupart des actifs financiers. En parallèle, les hausses des prix de l'énergie (+4%) et du pétrole (+10%) se sont poursuivies, avec la mise en œuvre des coupes de productions de barils/jour par l'Arabie saoudite et par la Russie. A l'exception des marchés indiens (+4%) et japonais (+0.8%), les marchés d'actions accusent des reculs allant de -6% pour les segments de croissance ou les moyennes capitalisations à -1% pour les valeurs décotées européennes ou les valeurs défensives. Les indices génériques américain et européen se replient de -5% et de -3% respectivement. Du côté des marchés obligataires, les hausses des rendements souverains ont entraîné une forte baisse des prix des obligations souveraines de très longues (-6%), longues (-3%) et moyennes échéances (-1% à -2%). L'indice générique obligataire recule ainsi de -2%. Les obligations d'entreprises sur performant, avec le segment à haut rendement qui enregistre même une performance légèrement positive de +0.3%.

Dans un contexte de ralentissement attendu de la croissance globale, voire d'anticipations de récession industrielle, le positionnement du fonds à la fin du dernier trimestre de 2022 et tout au long du premier semestre de 2023 est caractérisé par une sous-pondération nette des actifs risqués (sous-exposition aux marchés d'actions en janvier versus le cash, puis aux mois d'avril et de mai à travers des couvertures), ainsi que par une forte sous-sensibilité obligataire via un désinvestissement de l'univers *aggregate* au profit du cash, de stratégies de performance absolue et d'obligations réelles. Seule l'exposition au crédit est restée en ligne avec celle de son indicateur de référence au cours de cette période. A la faveur de signaux de plus en plus positifs sur la croissance américaine aux cours des mois de juin et de juillet, l'exposition aux marchés d'actions, et en particulier aux actions nord-américaines, a été surpondérée en regard de celle du benchmark. Compte tenu des primes d'inflation conséquentes et des niveaux atteints par les taux réels, la sensibilité du fonds a été, quant à elle, rehaussée progressivement, d'abord en réinvestissant le cash sur des obligations à haut rendement et sur le crédit de qualité, puis en s'exposant sur l'ensemble de la courbe de taux allemande.

Sur la période, la performance de GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME s'établit à :

+5.95% pour l'action N

+6.76% pour l'action M

+7,68% pour l'action F2

+6,69% pour l'action F

contre +10.09% pour l'indice de référence.

-1,75% pour l'action E (indice -0,47%), du 04/08/2023 au 29/09/2023.

+0,83% pour l'action E1 (indice +3,85%), du 18/04/2023 au 29/09/2023.

-1,75% pour l'action E2 (indice -0,47%), du 04/08/2023 au 29/09/2023.

+3,20% pour l'action E3 (indice +5,76%), du 30/03/2023 au 29/09/2023.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	137 785 133,74	153 916 859,27
Amundi Index Solutions SICAV - Amundi Index S&P 500	21 376 509,92	71 711 756,61
BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca		69 981 034,57
GROUPAMA US EQUITIES O	19 235 596,43	42 810 954,38
G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	28 797 717,97	20 439 357,14
AMERI-GAN OSC	12 941 795,04	33 425 940,15
G FUND CREDIT EURO ISR OS	15 407 306,03	27 256 967,98
G FUND - WORLD VISION R IC	20 414 372,56	20 681 010,21
AMUNDI MSCI EMERGING ESG LEADERS - UCITS ETF DR C	19 155 896,53	19 086 996,63
GROUPAMA OBLIG EURO O	25 275 988,07	12 715 410,65

20. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 45 524 549,42
 - o Change à terme :
 - o Future : 45 524 549,42
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 438 369 367,89 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

4.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

4.2. Composition de la rémunération

4.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

4.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

4.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

4.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

4.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

4.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

4.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

4.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

4.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

5. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

21. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	575 399 877,75	761 408 780,47
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	573 427 686,41	761 408 780,47
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	573 427 686,41	761 408 780,47
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 972 191,34	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 972 191,34	
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	3 014 331,75	4 026 509,96
Opérations de change à terme de devises		
Autres	3 014 331,75	4 026 509,96
COMPTES FINANCIERS	2 539 367,56	19 047 316,15
Liquidités	2 539 367,56	19 047 316,15
TOTAL DE L'ACTIF	580 953 577,06	784 482 606,58

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	531 421 129,94	710 702 884,90
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	49 706 204,19	34 500 493,49
Report à nouveau (a)	15 800,69	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-185 352,47	39 780 207,08
Résultat de l'exercice (a,b)	-3 511 517,57	-7 646 536,88
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	577 446 264,78	777 337 048,59
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 972 191,34	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 972 191,34	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 972 191,34	
Autres opérations		
DETTES	1 291 584,23	7 145 557,99
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 291 584,23	7 145 557,99
COMPTES FINANCIERS	243 536,71	
Concours bancaires courants	243 536,71	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	580 953 577,06	784 482 606,58

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI I223	5 106 847,70	
E-MIN RUS 200 I223	14 354 824,09	
S&P TORONTO 6 I223	8 546 541,85	
OSE TOPIX FUT I223	8 529 738,38	
NQ USA NASDAQ I223	8 986 597,40	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	174 487,21	10 839,86
Produits sur actions et valeurs assimilées	957 915,68	1 387 922,63
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 132 402,89	1 398 762,49
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	15 964,82	58 674,41
Autres charges financières		
TOTAL (2)	15 964,82	58 674,41
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 116 438,07	1 340 088,08
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	6 612 759,08	8 595 855,69
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-5 496 321,01	-7 255 767,61
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 984 803,44	-390 769,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-3 511 517,57	-7 646 536,88

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture) Dernier cours du jour de valorisation.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

- Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**

- Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.

- Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'investisseur (DICI).

Catégorie D'action	Frais de gestion, frais indirects et commissions de surperformance				Commissions de mouvement		
	Assiette	Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commission de surperformance	Assiette	Commission perçue par le dépositaire	Commission perçue par la Société de Gestion
Action E	Actif net	Taux maximum : 1,70% TTC	Taux maximum 0,20% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par type d'instrument*
Action EI	Actif net	Taux maximum : 2,50% TTC	Taux maximum 0,20% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par type d'instrument*
Action E2	Actif net	Taux maximum : 1,50% TTC	Taux maximum 0,20% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par type d'instrument*
Action E3	Actif net	Taux maximum : 1,30% TTC	Taux maximum 0,20% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par type d'instrument*
Action F	Actif net	Taux maximum : 1,00% TTC	Taux maximum : 0,20% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par type d'instrument*

Action F2	Actif net	Taux maximum : 0,15% TTC	Taux maximum : 0,20% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par type d'instrument*
Action M	Actif net	Taux maximum : 1,00% TTC	Taux maximum : 0,20% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par type d'instrument*
Action N	Actif net	Taux maximum : 1,70% TTC	Taux maximum : 0,20% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par type d'instrument*

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPC.

- Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E1	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E2	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E3	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME M	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	777 337 048,59	524 269 260,69
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	83 765 325,45	398 868 014,93
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-331 172 734,63	-65 925 536,92
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 830 925,24	45 182 407,83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-24 686 771,47	-6 725 386,79
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	4 170 061,11	8 054 545,85
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-10 245 454,10	-16 955 245,54
Frais de transactions	-148 772,43	-145 533,24
Différences de change	-27 802 285,61	53 405 458,21
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	93 128 469,97	-157 353 296,83
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	42 759 207,45	-50 369 262,52
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	50 369 262,52	-106 984 034,31
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 972 191,34	1 918 128,01
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 972 191,34	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		1 918 128,01
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-261 034,99	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-5 496 321,01	-7 255 767,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	577 446 264,78	777 337 048,59

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	45 524 549,42	7,88
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	45 524 549,42	7,88

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 539 367,56	0,44
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							243 536,71	0,04
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 539 367,56	0,44								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	243 536,71	0,04								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CAD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	1 175 571 111,00	20,36						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 761 889,02	0,31	663 388,23	0,11	452 102,84	0,08		
Comptes financiers	748 627,84	0,13	60 206,35	0,01	80 420,87	0,01	19 931,31	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	93 889,02	0,02	126 652,02	0,02	22 995,67			
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	28 448 269,19	4,93	8 529 738,38	1,48	8 546 541,85	1,48		

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	316 471,82
	Souscriptions à recevoir	135 146,66
	Rétrocession de frais de gestion	1 805,00
	Dépôts de garantie en espèces	2 560 908,27
TOTAL DES CRÉANCES		3 014 331,75
DETTES		
	Achats à règlement différé	316 060,14
	Rachats à payer	142 595,52
	Frais de gestion fixe	832 928,57
TOTAL DES DETTES		1 291 584,23
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 722 747,52

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E		
Actions souscrites durant l'exercice	0,200000	20,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	0,200000	20,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,200000	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E1		
Actions souscrites durant l'exercice	247,381600	25 312,53
Actions rachetées durant l'exercice	-20,100100	-2 021,88
Solde net des souscriptions/rachats	227,281500	23 290,65
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	227,281500	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E2		
Actions souscrites durant l'exercice	0,200000	20,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	0,200000	20,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,200000	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E3		
Actions souscrites durant l'exercice	1 783,341500	183 806,49
Actions rachetées durant l'exercice	-18,965200	-1 966,12
Solde net des souscriptions/rachats	1 764,376300	181 840,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 764,376300	

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F		
Actions souscrites durant l'exercice	333 272,078400	50 576 760,13
Actions rachetées durant l'exercice	-416 045,733300	-63 017 171,62
Solde net des souscriptions/rachats	-82 773,654900	-12 440 411,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 652 071,943700	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2		
Actions souscrites durant l'exercice	110 901,836500	10 541 003,44
Actions rachetées durant l'exercice	-135 428,228600	-12 792 116,80
Solde net des souscriptions/rachats	-24 526,392100	-2 251 113,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 182 127,678000	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME M		
Actions souscrites durant l'exercice	659,4400	603 161,75
Actions rachetées durant l'exercice	-2 008,3700	-1 845 411,63
Solde net des souscriptions/rachats	-1 348,9300	-1 242 249,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7,4120	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME N		
Actions souscrites durant l'exercice	126 289,356000	21 835 241,11
Actions rachetées durant l'exercice	-1 458 970,781500	-253 514 046,58
Solde net des souscriptions/rachats	-1 332 681,425500	-231 678 805,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	648 056,450800	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E1	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E2	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E3 Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2 Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E1 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 65,41 2,32
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E2 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	

	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E3 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 715,87 1,07
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 2 595 240,96 1,00
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 164 398,21 0,08
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 5 461,34 0,94
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 3 846 877,29 1,70

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			438 369 367,89
	FR0010891432	AMERI-GAN OSC	110 581 803,87
	LU1501411687	G FUND-AVENIR EUROPE OD EUR	13 195 278,76
	FR0013229721	G FUND CREDIT EURO ISR OS	17 834 669,29
	LU1717592692	G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	8 504 780,59
	LU2527589415	G FUND HIGH YIELD MATURITY 3 I ACC	2 047 539,10
	FR0013073806	G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OA	10 123 626,69
	LU1717594557	G FUND TOT RET ALL CAP EUR OC	8 646 583,06
	LU1897556608	G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	22 650 975,16
	FR0010318121	G FUND - WORLD VISION R IC	27 682,92
	FR0010891176	G FUND - WORLD VISION R OS	21 418 291,58
	FR0010973131	GROUPAMA ETAT EURO ISR OS	45 219 940,17
	FR0012097319	GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	45 850 205,72
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	5 833 600,16
	FR0013283496	GROUPAMA OBLIG EURO O	12 132 828,00
	FR0013229739	GROUPAMA US EQUITIES O	114 301 562,82
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			438 369 367,89

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	15 800,69	
Résultat	-3 511 517,57	-7 646 536,88
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-3 495 716,88	-7 646 536,88

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,02	
Total	0,02	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-215,63	
Total	-215,63	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E2		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,02	
Total	0,02	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E3		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-603,69	
Total	-603,69	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 023 288,51	-2 303 399,57
Total	-2 023 288,51	-2 303 399,57

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2		
Affectation		
Distribution	240 034,04	264 798,49
Report à nouveau de l'exercice	1 670,57	15 978,10
Capitalisation		
Total	241 704,61	280 776,59
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 182 127,678000	2 206 654,070100
Distribution unitaire	0,11	0,12
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		1 356,13

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-51,15	-9 499,36
Total	-51,15	-9 499,36

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 713 262,55	-5 614 414,54
Total	-1 713 262,55	-5 614 414,54

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	49 706 204,19	34 500 493,49
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-185 352,47	39 780 207,08
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	49 520 851,72	74 280 700,57

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,08	
Total	-0,08	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E1		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-189,06	
Total	-189,06	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,08	
Total	-0,08	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E3		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-758,04	
Total	-758,04	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	48 639 148,65	51 155 265,42
Capitalisation		
Total	48 639 148,65	51 155 265,42

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	898 646,10	974 650,98
Capitalisation		
Total	898 646,10	974 650,98

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1,86	-182,19
Total	-1,86	-182,19

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-15 993,91	22 150 966,36
Total	-15 993,91	22 150 966,36

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	381 461 010,33	386 292 688,14	524 269 260,69	777 337 048,59	577 446 264,78
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E en EUR					
Actif net					19,65
Nombre de titres					0,200000
Valeur liquidative unitaire					98,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-0,40
Capitalisation unitaire sur résultat					0,10
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E1 en EUR					
Actif net					22 872,83
Nombre de titres					227,281500
Valeur liquidative unitaire					100,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-0,83
Capitalisation unitaire sur résultat					-0,94
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E2 en EUR					
Actif net					19,65
Nombre de titres					0,200000
Valeur liquidative unitaire					98,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-0,40
Capitalisation unitaire sur résultat					0,10

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E3 en EUR					
Actif net					182 090,17
Nombre de titres					1 764,376300
Valeur liquidative unitaire					103,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-0,42
Capitalisation unitaire sur résultat					-0,34
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F en EUR					
Actif net	242 615 610,35	248 486 934,67	284 699 288,89	249 588 616,32	253 589 105,50
Nombre de titres	1 965 149,915100	1 940 531,947700	1 820 218,519400	1 734 845,598600	1 652 071,943700
Valeur liquidative unitaire	123,45	128,05	156,40	143,86	153,49
+/- values nettes unitaire non distribuées		9,66	19,88	29,48	29,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,55				
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,02	-1,23	-1,48	-1,32	-1,22
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2 en EUR					
Actif net				196 869 237,22	209 358 968,81
Nombre de titres				2 206 654,070100	2 182 127,678000
Valeur liquidative unitaire				89,21	95,94
+/- values nettes unitaire non distribuées				0,44	0,41
Distribution unitaire sur résultat				0,12	0,11
Crédit d'impôt unitaire					

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME M en EUR					
Actif net				1 191 786,90	6 953,26
Nombre de titres				1 356,3420	7,4120
Valeur liquidative unitaire				878,67	938,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-0,13	-0,25
Capitalisation unitaire sur résultat				-7,00	-6,90
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME N en EUR					
Actif net	138 845 399,98	137 805 753,47	239 569 971,80	329 687 408,15	114 286 234,91
Nombre de titres	951 866,825400	917 260,355400	1 314 673,305900	1 980 737,876300	648 056,450800
Valeur liquidative unitaire	145,86	150,23	182,22	166,44	176,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,32	11,34	11,95	11,18	-0,02
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,19	-2,46	-2,95	-2,83	-2,64

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMERI-GAN OSC	EUR	2 240,89	110 581 803,87	19,15
G FUND CREDIT EURO ISR OS	EUR	1 996,019	17 834 669,29	3,08
G FUND OPPORTUNITIES EUROPE OA	EUR	1 148,693	10 123 626,69	1,75
G FUND - WORLD VISION R IC	EUR	507,199	27 682,92	
G FUND - WORLD VISION R OS	EUR	1 255,986	21 418 291,58	3,71
GROUPAMA ETAT EURO ISR OS	EUR	5 204,502	45 219 940,17	7,83
GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	EUR	2 826,146	45 850 205,72	7,94
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	26,823	5 833 600,16	1,01
GROUPAMA OBLIG EURO O	EUR	1 308,092	12 132 828,00	2,11
GROUPAMA US EQUITIES O	USD	6 567,861	114 301 562,82	19,80
SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Part C	EUR	3 770	6 072 678,30	1,05
SCOR EURO HIGH YIELD	EUR	800	1 533 824,00	0,27
TOTAL FRANCE			390 930 713,52	67,70
IRLANDE				
AMUNDI SP GLOBAL ENERGY CARBON REDUCED UCITS ETF DR EUR ACC	EUR	516 000	5 871 718,80	1,02
ISHARES MSCI USA VALUE FACTOR ESG UCITS ETF USD ACC	USD	721 361	3 227 881,81	0,55
TOTAL IRLANDE			9 099 600,61	1,57
LUXEMBOURG				
AIS EURO AGG SRI ETF DR C	EUR	180 000	7 432 182,00	1,29
AMD INDEX MSCI JPN SRI PAB UCITS ETF DRC	EUR	686 962	29 308 546,77	5,07
AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI - UCITS ETF DR - EUR	EUR	21 599	11 955 415,84	2,08
Amundi Index Solutions SICAV - Amundi Index S&P 500	EUR	412 779	47 545 123,56	8,24
BNP PARIBAS EASY EURO HIGH YIELD SRI FOSSIL FREE UCITS ETF E	EUR	1 836 908	17 271 160,09	2,99
BNP Paribas Easy MSCI Europe SRI S-Series PAB 5% Capped UCIT	EUR	191 916	4 812 120,98	0,83
BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca	USD	1 720	27 666,37	
G FUND-AVENIR EUROPE OD EUR	EUR	22 445,531	13 195 278,76	2,28
G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	EUR	8 685,349	8 504 780,59	1,48
G FUND HIGH YIELD MATURITY 3 I ACC	EUR	1 910	2 047 539,10	0,35
G FUND TOT RET ALL CAP EUR OC	EUR	6 011	8 646 583,06	1,50
G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	EUR	13 168,406	22 650 975,16	3,92
TOTAL LUXEMBOURG			173 397 372,28	30,03
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			573 427 686,41	99,30
TOTAL Organismes de placement collectif			573 427 686,41	99,30
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
E-MIN RUS 200 I223	USD	169	-617 338,84	-0,11
NQ USA NASDAQ I223	USD	32	-487 880,05	-0,08
OSE TOPIX FUT I223	JPY	58	-276 374,84	-0,04

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
S&P TORONTO 6 I223	CAD	52	-337 823,11	-0,06
SP 500 MINI I223	USD	25	-252 774,50	-0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglémenté ou assimilé			-1 972 191,34	-0,34
TOTAL Engagements à terme fermes			-1 972 191,34	-0,34
TOTAL Instrument financier à terme			-1 972 191,34	-0,34
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	JPY	43 665 000	276 374,84	0,05
APPEL MARGE JP MORGA	USD	1 437 775,5	1 357 993,39	0,23
APPEL MARGE JP MORGA	CAD	483 560	337 823,11	0,06
TOTAL Appel de marge			1 972 191,34	0,34
Créances			3 014 331,75	0,53
Dettes			-1 291 584,23	-0,23
Comptes financiers			2 295 830,85	0,40
Actif net			577 446 264,78	100,00

Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F	EUR	1 652 071,943700	153,49
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2	EUR	2 182 127,678000	95,94
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME N	EUR	648 056,450800	176,35
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E2	EUR	0,200000	98,25
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E3	EUR	1 764,376300	103,20
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME EI	EUR	227,281500	100,63
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME M	EUR	7,4120	938,10
Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME E	EUR	0,200000	98,25

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME F2

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	240 034,04	EUR	0,11	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	240 034,04	EUR	0,11	EUR

22. ANNEXE(S)

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0014009CG8	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 822,81 €	1 977 €
	Rendement annuel moyen	-81,77 %	-27,69 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 590,53 €	8 529,55 €
	Rendement annuel moyen	-14,09 %	-3,13 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 518,37 €	13 791,93 €
	Rendement annuel moyen	5,18 %	6,64 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 430,56 €	16 661,66 €
	Rendement annuel moyen	34,31 %	10,75 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	485,37 €	331,39 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,91 %	2,70 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,89 % de la valeur de votre investissement par an.	189 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CG8/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CG8/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E1	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR00140056T3	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 822,12 €	1 976,69 €
	Rendement annuel moyen	-81,78 %	-27,69 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 533,17 €	8 468,26 €
	Rendement annuel moyen	-14,67 %	-3,27 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 448,27 €	13 344,5 €
	Rendement annuel moyen	4,48 %	5,94 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 342,46 €	16 121,21 €
	Rendement annuel moyen	33,42 %	10,02 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	547,45 €	415,3 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,55 %	3,36 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	2,53 % de la valeur de votre investissement par an.	253 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056T3/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056T3/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E2	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR00140056U1	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 823,2 €	1 977,17 €
	Rendement annuel moyen	-81,77 %	-27,69 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 622,79 €	8 564,04 €
	Rendement annuel moyen	-13,77 %	-3,05 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 557,8 €	14 048,72 €
	Rendement annuel moyen	5,58 %	7,04 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 480,12 €	16 971,85 €
	Rendement annuel moyen	34,80 %	11,16 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	450,45 €	282,67 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,55 %	2,32 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,53 % de la valeur de votre investissement par an.	153 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056U1/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056U1/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E3

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E3	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0014009CH6	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 823,47 €	1 977,29 €
	Rendement annuel moyen	-81,77 %	-27,69 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 645,2 €	8 587,99 €
	Rendement annuel moyen	-13,55 %	-3,00 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 585,18 €	14 229,24 €
	Rendement annuel moyen	5,85 %	7,31 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 514,54 €	17 189,92 €
	Rendement annuel moyen	35,15 %	11,44 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	426,2 €	248,19 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,30 %	2,06 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,28 % de la valeur de votre investissement par an.	128 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CH6/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CH6/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - F

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - F	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0012386654	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 820,77 €	1 975,48 €
	Rendement annuel moyen	-81,79 %	-27,70 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 651,74 €	8 595,62 €
	Rendement annuel moyen	-13,48 %	-2,98 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 594,07 €	14 174,94 €
	Rendement annuel moyen	5,94 %	7,23 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 524,62 €	17 085,82 €
	Rendement annuel moyen	35,25 %	11,31 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	418,63 €	235,97 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,22 %	1,97 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,20 % de la valeur de votre investissement par an.	120,2 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012386654/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012386654/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - F2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - F2	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0014005344	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 821,76 €	1 975,9 €
	Rendement annuel moyen	-81,78 %	-27,70 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 734,24 €	8 683,87 €
	Rendement annuel moyen	-12,66 %	-2,78 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 694,53 €	14 850,39 €
	Rendement annuel moyen	6,95 %	8,23 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 651,33 €	17 899,99 €
	Rendement annuel moyen	36,51 %	12,35 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	329,97 €	105,69 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,31 %	1,00 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,29 % de la valeur de votre investissement par an.	28,8 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005344/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005344/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - M	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013321254	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 823,61 €	1 977,35 €
	Rendement annuel moyen	-81,76 %	-27,69 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 657,03 €	8 600,64 €
	Rendement annuel moyen	-13,43 %	-2,97 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 599,64 €	14 325,28 €
	Rendement annuel moyen	6,00 %	7,45 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 532,71 €	17 305,95 €
	Rendement annuel moyen	35,33 %	11,59 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	413,39 €	229,76 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,17 %	1,92 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,15 % de la valeur de votre investissement par an.	114,8 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321254/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321254/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010013912	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 847,8 €	2 001,99 €
	Rendement annuel moyen	-81,52 %	-27,51 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 614,36 €	8 553,3 €
	Rendement annuel moyen	-13,86 %	-3,08 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 541,94 €	13 807,72 €
	Rendement annuel moyen	5,42 %	6,67 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 453,77 €	16 675,54 €
	Rendement annuel moyen	34,54 %	10,77 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	462,11 €	328,84 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,67 %	2,66 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,90 % de la valeur de votre investissement par an.	190,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010013912/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010013912/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - R	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013321247	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 823,5 €	1 977,3 €
	Rendement annuel moyen	-81,76 %	-27,69 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 647,89 €	8 590,87 €
	Rendement annuel moyen	-13,52 %	-2,99 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 588,47 €	14 251,02 €
	Rendement annuel moyen	5,88 %	7,34 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 518,67 €	17 216,24 €
	Rendement annuel moyen	35,19 %	11,48 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	423,29 €	244,01 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,27 %	2,02 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,25 % de la valeur de votre investissement par an.	125 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321247/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321247/publication>.

Dénomination du produit : GROUPAMA
SELECTION ISR
DYNAMISME - E

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 0%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

09/2022 - 09/2023	Pourcentage de fonds labellisés ISR	90,66%
-------------------	-------------------------------------	--------

● **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	0%
--	-----------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	34 765,08			
		Émissions de GES de niveau 2	6 596,31			
		Émissions de GES de niveau 3	648 335,39			
		Émissions totales de GES	689 697,12			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 194,01			
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 660,45			

	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,4			
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	15,78			
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,172			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,56			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	204,05			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	4 889 815			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	10,5			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,232			
	12.Écart de rémunération entre	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au	3,94			

	hommes et femmes non corrigé	sein des sociétés bénéficiaires des investissements				
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	3,44			
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	241,43

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	23,51



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

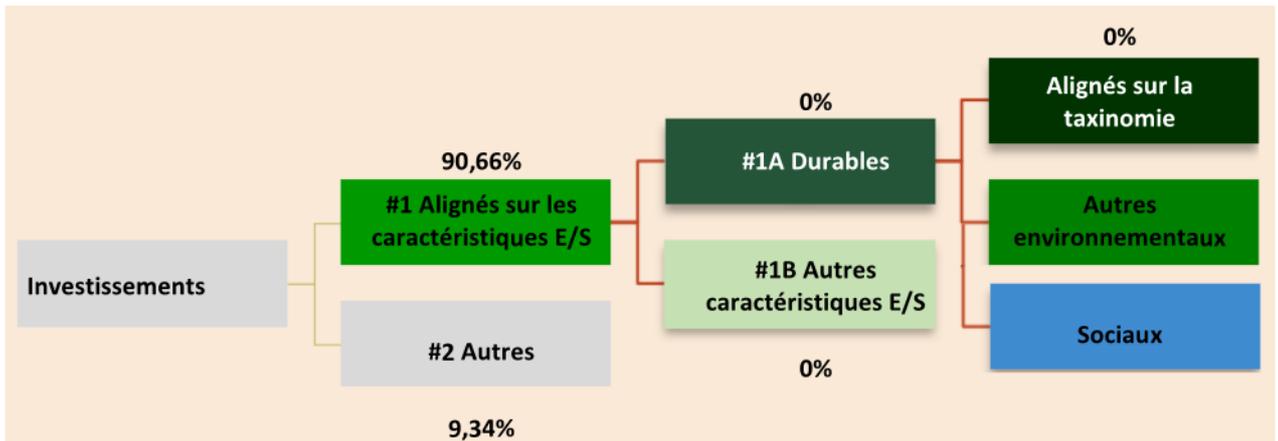
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA US EQUITIES - OS	OPC	13.62%	France
AMERI-GAN - OSC	OPC	12.75%	France
AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	OPC	6.83%	Luxembourg
GROUPAMA ETAT EURO ISR - OS	OPC	6.45%	France
GROUPAMA EUROPE EQUITIES - OS	OPC	5.36%	France
AMUN MSCI JAPAN SRI PAB	OPC	3.64%	Luxembourg
G FUND CREDIT EURO ISR - OS	OPC	2.88%	France
BNP MSCI USA SRI PAB 5%	OPC	2.83%	France
G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS - OD	OPC	1.96%	France
AMUNDI MSCI PAC EXJ SRI PA-C	OPC	1.87%	Japon
BNP MSCI EUROPE SRI PAB 5%	OPC	1.76%	Luxembourg
ISHARES MSCI CANADA ACC	OPC	1.69%	Canada
GROUPAMA OBLIG EURO - OS	OPC	1.63%	France
G FUND - AVENIR EUROPE - OD	OPC	1.58%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	1.48%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

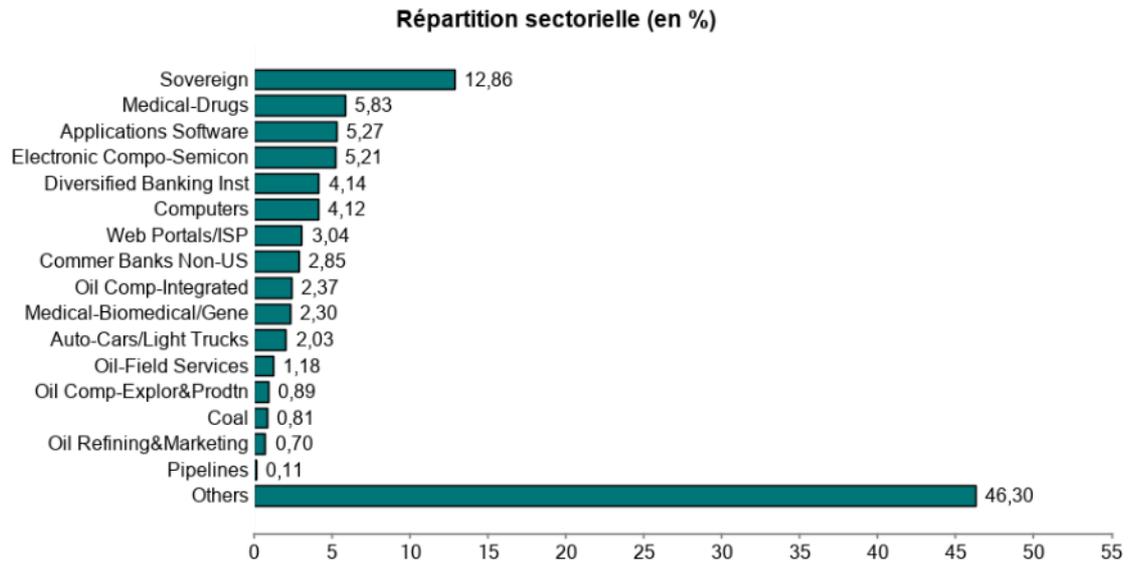
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

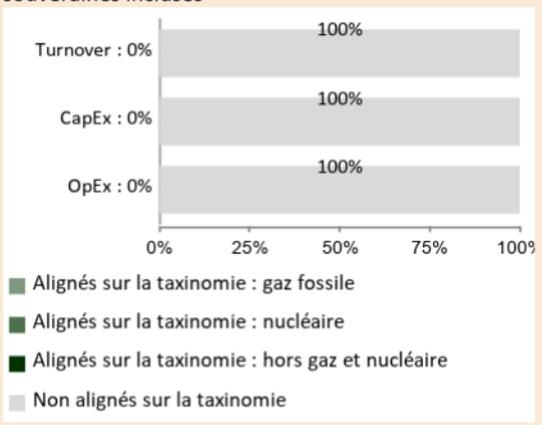
- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie** de l'UE ?**

Oui
 Nucléaire Gaz fossile
 Non

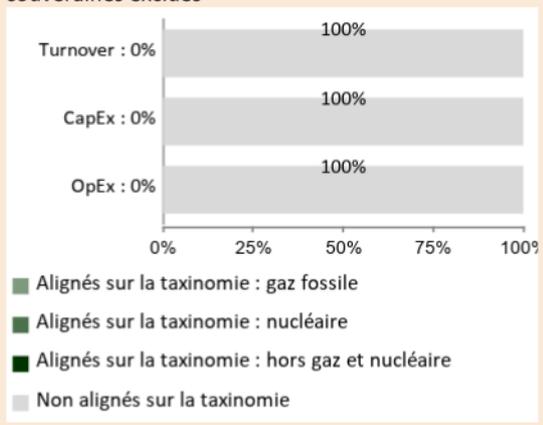
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 0,00% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

La prise en compte des critères ESG se fait à travers les investissements dans des OPCVM labellisés ISR. En particulier, le compartiment est en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères extra financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en matière de risque de durabilité.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Loi Energie Climat (LEC)

**Compartment : GROUPAMA SELECTION ISR
CONVICTIONS**

23. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

25 novembre 2022

- Mise à jour dans les DICl des différents compartiments des frais courants à la clôture de l'exercice à fin septembre 2022.

30 décembre 2022

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS qui remplace le DICl.

Compartiment Groupama Selection Multistratégie :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3%.

Compartiment Groupama Selection Protect 85 :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur la Part N qui passent à 3%.

Compartiment Groupama Selection ISR Prudence :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, F2, R et M qui passent à 3%.

Compartiment Groupama Selection ISR Dynamisme :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, F2, R et M qui passent à 3%.

Compartiments Groupama Selection ISR Dynamisme, Groupama Selection ISR Prudence, Groupama Selection ISR Convictions :

- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR pour ces trois compartiments.

30 juin 2023

- Mise en place des mécanismes de gates et swing pricing sur tous les compartiments
- Commissions de performances sur les parts M et R des compartiments SELECTION ISR DYNAMISME et SELECTION ISR CONVICTION
- Mise à jour réglementaire niveau 2 des annexes SFDR pour les compartiments SELECTION ISR DYNAMISME, ISR CONVICTION et ISR PRUDENCE
- Possibilité de détenir de manière exceptionnelle et temporaire, jusqu'à 110% de l'actif net en OPC pour l'ensemble des compartiments, **excepté pour le compartiment SELECTION PROTECT 85**

Performances

Groupama Sélection ISR (action E) affiche une performance de -1.50% contre -0.81% pour son indice de référence. Période du 04/08/23 au 29/09/23.

Groupama Sélection ISR (action E1) affiche une performance de -0.43% contre +2.08% pour son indice de référence. Période du 18/04/23 au 29/09/23.

Groupama Sélection ISR (action E2) affiche une performance de -1.50% contre -0.81% pour son indice de référence. Période du 04/08/23 au 29/09/23.

Groupama Sélection ISR (action E3) affiche une performance de +1.80% contre +3.99% pour son indice de référence. Période du 04/11/22 au 29/09/23.

Groupama Sélection ISR (action F) affiche une performance de +3.44% contre +6.02% pour son indice de référence. Période du 30/09/22 au 29/09/23.

Groupama Sélection ISR (action F2) affiche une performance de +4.18% contre +6.02% pour son indice de référence. Période du 30/09/22 au 29/09/23.

Groupama Sélection ISR (action M) affiche une performance de +3.59% contre +6.02% pour son indice de référence. Période du 30/09/22 au 29/09/23.

Groupama Sélection ISR (action N) affiche une performance de +2.82% contre +6.02% pour son indice de référence. Période du 30/09/22 au 29/09/23.

Indice de référence : 50% MSCI World Net Return en euros 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Octobre 2022

Les marchés reprennent des couleurs après une rentrée de septembre difficile et cela malgré la poursuite par les banques centrales du cycle de resserrement monétaire. La BCE et la FED remontent ainsi leurs taux de 75bps et les deux institutions laissent entrevoir des taux terminaux plus élevés qu'anticipés. Du côté des entreprises, 77% des sociétés américaines ont d'ores et déjà publié leurs résultats. 71% d'entre elles affichent des bénéfices supérieurs aux attentes avec de belles publications dans le secteur de l'énergie mais également de vraies déceptions, notamment pour les GAFAs. En Chine, à l'issue du 20ème congrès du parti communiste, Xi Jinping renforce son pouvoir. La politique économique du pays favorisera dans les prochaines années la sécurité sanitaire et l'indépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, cela au détriment de la croissance. Le message a été fraîchement accueilli par les investisseurs.

Sur le mois d'octobre le Stoxx 600 rebondi de 6.35%, le Nikkei de 6.36% et le S&P 500 de 8.10%. A contre-courant le MSCI Emerging Markets (en usd) cède 3.11%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.14% soit une légère hausse de 4 pdb. Le 10 ans US se tend plus nettement à 4.05% fin octobre soit un écartement de 22 pdb sur le mois. Le crédit non spéculatif progresse de +0.19% en zone euro mais cède -1.11% aux US. Le crédit haut rendement affiche des performances nettement positives des deux côtés de l'Atlantique avec +1.67% en zone euro et +2.85% aux US. Le dollar us se déprécie de 0.82% contre l'euro à 0.9882.

Notre fonds progresse sur le mois mais légèrement moins que son indice de référence. Nous avons maintenu mais réduit notre sous-exposition aux actions après les fortes baisses enregistrées en septembre. Côté obligataire nous avons poursuivi le renforcement de nos positions sur le crédit de bonne qualité en zone euro, les rendements offerts étant toujours attractifs selon nous.

Novembre 2022

Après plusieurs mois de pertes, novembre a été un mois très solide pour les marchés, avec des gains généralisés sur les actions, le crédit, les obligations souveraines et les matières premières. La dynamique positive du marché a été propulsée par un certain nombre de facteurs, notamment des signes indiquant que la dynamique de l'inflation commençait à s'atténuer dans les principales économies, avec des surprises à la baisse aux États-Unis et dans la zone euro. Dans le même temps, de nouveaux signes indiquent que la Chine s'éloigne peu à peu de sa stratégie zéro Covid, entraînant une surperformance massive des actifs chinois. Avec cet appétit pour le risque, le dollar américain a connu son pire mois depuis plus d'une décennie.

Sur le mois de novembre le Stoxx 600 est en hausse de 6.89%, le S&P 500 de 5.59% et le Nikkei de 1.38%. Une fois n'est pas coutume, le MSCI Emerging Markets (en usd) surperforme avec +14.83%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 1.93% soit une détente de 21 pdb. Le mouvement est encore plus important sur le 10 ans US qui perd 45 pdb sur le mois à 3.60%. Le crédit non spéculatif progresse de +2.79% en zone euro et de 4.92% aux

US. Le crédit haut rendement affiche également des performances très positives des deux côtés de l'Atlantique avec +3.72% en zone euro et +1.87% aux US. Le dollar us se déprécie de 5.30% contre l'euro à 1.0406.

Notre fonds progresse sur le mois mais moins que son indice de référence. Nous avons poursuivi la réduction de notre sous-exposition aux actions en accompagnant progressivement la hausse des marchés. Côté obligataire nous avons continué à renforcer nos positions sur le crédit de bonne qualité en euro en arbitrants les obligations d'état de la zone euro.

Décembre 2022

Les chiffres économiques publiés au cours du mois de décembre, ont été dans l'ensemble légèrement en dessous des anticipations. Le ralentissement de l'inflation est encore insuffisant pour les principales banques centrales. La FED, la BCE et la BoE ont continué de relever leurs taux directeurs (+50bps pour chacune d'entre elles). La BoJ (banque centrale du Japon) a quant à elle préféré conserver son principal taux directeur à -0.1% et son objectif de rendement des emprunts d'Etat 10 ans à 0%. Les Etats membres de l'UE se sont mis d'accord sur un mécanisme de plafonnement du prix du gaz qui devrait permettre de limiter son prix dès que celui-ci dépassera 180 €/MWh durant 3 jours consécutifs. Le gouvernement chinois a opéré ces dernières semaines un changement majeur dans sa gestion de la pandémie de Covid-19, en continuant d'assouplir ses mesures qui visaient à déjouer la propagation du virus et une réouverture progressive de son économie.

Sur le mois de décembre le Stoxx 600 est en baisse de 3.30%, le S&P 500 de 5.77% et le Nikkei de 6.57%. Pour le second mois d'affilée le MSCI Emerging Markets (en usd) surperforme en limitant la baisse à 1.41%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.56% soit une tension de 53 pdb. Le mouvement est moins important sur le 10 ans US qui se tend de 27 pdb sur le mois à 3.87%. Le crédit non spéculatif cède 1.62% en zone euro et 0.21% aux US. Le crédit haut rendement affiche également des performances négatives des deux côtés de l'Atlantique avec -0.74% en zone euro et -0.75% aux US. Le dollar us se déprécie de 2.87% contre l'euro à 1.0705.

Notre fonds est en repli sur le mois mais affiche une performance supérieure à son indice de référence. Nous avons légèrement augmenté notre sous-exposition aux actions en réduisant les actions américaines. Sur la poche obligataire nous avons maintenu la sous-sensibilité aux taux d'intérêt. Nous avons introduit à partir de mi-décembre en diversification une position longue sur les actions émergentes dont les valorisations nous semblent attractives dans un contexte de réouverture de l'économie chinoise.

Janvier 2023

Le mois de janvier aura été marqué par un contexte plus propice à la bonne performance des classes d'actifs risquées. En effet, du côté des banquiers centraux ce sont les communications de présidents de banquiers régionaux qui plaident pour une pause nécessaire de la politique monétaire de la FED qui initient le mois. Au forum de Davos la présidente de la BCE bien que répétant que l'inflation est trop élevée a mis en avant le dynamisme du marché du travail en Europe, avec un chômage au plus depuis une vingtaine d'année en Europe laissait espérer que l'année en cours pourrait être meilleure que ce qu'attend le consensus. Parmi les autres nouvelles : la publication d'un PIB chinois plus élevé qu'attendu porté par l'estimation de l'abandon des mesures de restriction COVID. Enfin, le FMI annonce à la fois que la croissance devrait être meilleure qu'attendu initialement (ce dernier relevant à +2.9% ses prévisions vs +2.7 en octobre dernier) mais également une prévision d'inflation réduite de 8.8% à 6.6% en 2023 et +4.3% en 2024. En revanche, le risque d'un désaccord sur le plafond de la dette aux USA a quelque peu ramené de la volatilité en fin de mois et laisse présager encore quelques mois de tensions du côté de la politique américaine.

Sur le mois de janvier le Nikkei est en hausse de 4.73%, le S&P 500 de 6.18% et le Stoxx 600 de 6.74%. Pour le troisième mois d'affilée le MSCI Emerging Markets (en usd) surperforme avec une hausse de 7.90%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.28% soit une baisse de 28 pdb. Le mouvement est un peu plus important sur le 10 ans US qui se détend de 36 pdb sur le mois à 3.51%. Le crédit non spéculatif progresse de 2.01% en zone euro et de 3.89% aux US. Le crédit haut rendement affiche également des performances positives des deux côtés de l'Atlantique avec 3.22% en zone euro et 3.91% aux US. Le dollar us se déprécie de 1.48% contre l'euro à 1.0863.

Notre fonds progresse fortement sur le mois mais affiche une performance inférieure à son indice de référence. Nous avons maintenu notre sous-pondération aux actions, principalement concentrée sur les actions américaines, les plus pénalisées selon nous par le resserrement monétaire. Nous avons par ailleurs renforcé notre diversification sur les actions émergentes, portées par la réouverture de l'économie chinoise. Sur la poche obligataire nous avons pris nos profits en revenant à la neutralité sur le crédit de bonne qualité en euros et nous avons légèrement renforcé notre sous-sensibilité aux taux d'intérêt en milieu de mois.

Février 2023

Le mois de février est marqué par une légère amélioration des perspectives économiques à l'échelle globale sur fond de tensions géopolitiques. Sur le plan géopolitique, on note un durcissement du conflit en Ukraine et un accroissement des tensions entre les US et la Chine qui s'est traduit par la destruction par l'armée US du ballon espion Chinois qui survolait des sites sensibles dans le Montana. Sur le plan économique, le FMI a relevé pour la première fois depuis 2021 ses

prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit un taux de croissance de +5.2% pour l'économie Chinoise. Dans les grandes économies, l'inflation headline continue de décroître même si l'inflation core semble plus persistante. Dans la zone Euro par exemple, la dernière publication de l'inflation core est ressortie à +5.6% contre +5.3% attendu. Dans ce contexte, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs respectivement de +25bps et +50bps. La Banque d'Angleterre a également relevé ses taux de +50bps.

Sur le mois le Stoxx 600 est en hausse de +1.88% et le Nikkei de +0.49%. A contrario, le S&P 500 est en repli de -2.45% et le MSCI Emerging Markets (en usd) met un terme à trois mois de surperformance consécutives en cédant 6.49%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.65% soit une hausse de 37 pdb. Le mouvement est un peu plus important sur le 10 ans US qui se tend de 41 pdb sur le mois à 3.92%. Le crédit non spéculatif cède 1.44% en zone euro et 2.91% aux US. Le crédit haut rendement est quasiment stable en zone euro avec -0.17% mais est en repli de 1.29% aux US. Le dollar us se déprécie de 1.48% contre l'euro à 1.0863.

Notre fonds affiche une performance supérieure à celle de son indice de référence sur le mois de février. Nous avons accentué notre sous-sensibilité obligataire et renforcé le biais value de nos expositions actions, notamment sur la partie européenne. Nous avons également introduit une position longue sur le dollar américain dans une optique de couverture.

Mars 2023

La BCE a augmenté ses taux de 50bp, tout en révisant à la baisse ses prévisions d'inflation mais à la hausse celles de la croissance. La Fed a également relevé ses taux de 25bp mais a indiqué que le cycle de hausse des taux touchait à sa fin. Sur le plan économique, le taux de chômage dans la zone euro est resté stable, l'inflation au Royaume-Uni a augmenté, tandis que l'indice ISM des services aux États-Unis a baissé. Sur les marchés, le mois a été principalement marqué par les faillites de plusieurs banques américaines dont la Silicon Valley Bank. Les régulateurs américains ont pris des mesures pour protéger le système bancaire et la Fed a lancé un nouveau programme de financement pour prévenir une crise de liquidité. En Europe, Crédit Suisse a traversé une crise de confiance. Le titre a très fortement décroché suite aux déclarations de la Saudi National Commercial Bank, son principal actionnaire, qui a décidé de ne plus poursuivre d'éventuelles augmentations de capital. Le rachat de la banque par UBS et le soutien exceptionnel de l'État, a déclenché un amortissement complet de tous les emprunts ATI de Crédit Suisse pour 16Mds CHF, et donc une augmentation des fonds propres de base.

Sur le mois, le Nikkei est en hausse de +3.04%, le MSCI Emerging Markets (en usd) de +3.3% et le S&P 500 de +3.67%. Le Stoxx 600 est en revanche en repli de -0.32%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.29% soit une baisse de 36 pdb. Le mouvement est un peu plus important sur le 10 ans US qui se détend de 45 pdb sur le mois à 3.47%. Le crédit non spéculatif progresse de 1.02% en zone euro et de 2.56% aux US. Le crédit haut rendement est en performance positive +1.13% aux US mais s'affiche en repli en zone euro avec -0.36%. Le dollar us se déprécie de 2.49% contre l'euro à 1.0839.

Notre fonds affiche une performance inférieure à celle de son indice de référence sur le mois de mars. Nous avons accentué notre sous-sensibilité obligataire lors de la montée du stress bancaire. Sur le pivot actions, nous avons pris nos profits sur la sous-exposition en revenant à la neutralité via des achats d'actions américaines et par le renforcement des positions en actions européennes typées value. Nous avons enfin pris nos profits sur la position en Yen qui a joué son rôle de couverture mi-mars avant de la remettre en place dans les derniers jours du mois.

Avril 2023

Avril a été un mois assez calme sur les marchés financiers après les turbulences de mars. Ce fut le mois le moins volatil depuis la pandémie, de nombreuses mesures de volatilité ont reculé, y compris l'indice MOVE de la volatilité des emprunts d'état américain et l'indice VIX a clôturé à 15,78 points à la fin du mois, soit son plus bas niveau de clôture depuis novembre 2021. D'autres signes de stress se sont également atténués et l'indice des conditions financières aux États-Unis a continué de devenir plus accommodant. L'absence de turbulences sur les marchés a conduit les investisseurs à parier que la Fed procéderait à une autre hausse en mai, portant le taux des Fed funds au-dessus de 5% pour la première fois depuis 2007. Dans le même temps, les dernières données ont continué de montrer que l'inflation est restée résiliente. A noter, toutefois, les signes d'une inquiétude du marché concernant l'échéance du plafond de la dette américaine matérialisé par élargissement historique des spreads CDS sur les États-Unis.

Les principaux indices boursiers ont la plupart affiché des gains en avril : le S&P 500 (+1,6 %), le STOXX 600 (+2,6%) et le Nikkei (+2,9%). Les actions émergentes ont moins bien performé cependant, avec l'indice MSCI EM en baisse de -1,1%. Comme pour les actions, le crédit a enregistré des rendements modérés mais positifs en avril. Le US HY et le HY EUR ont enregistré des gains de l'ordre de +0,8%. Les obligations souveraines européennes ont connu des difficultés en avril (Gilts -1,9%, Souverains EUR -0,1%) à cause de l'inflation résiliente. Le yen japonais a été la devise la moins performante du G10 en avril, s'affaiblissant de -2,5% face au dollar US car la Banque du Japon maintient sa politique de contrôle de la courbe des taux.

Notre fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence sur le mois. Courant avril nous avons maintenu mais réduit notre sous-sensibilité aux taux d'intérêt en réduisant notre sous-exposition aux obligations d'état de la zone. Nous avons conservé la neutralité sur le crédit. Sur les actions nous étions surexposés en début de période afin de

bénéficier du momentum positif sur la classe d'actifs. Le rebond s'essouffant au cours du mois nous avons progressivement cédé des actions américaines et européennes pour terminer le mois en sous-exposition. Si les résultats d'entreprises ont été favorables sur avril ils n'ont pas provoqué d'accélération haussière et l'accumulation des craintes de récession incite à la prudence. Nous avons maintenu la diversification sur les actions émergentes. Concernant les devises, nous avons conservé les positions longues sur le dollar us et le yen dans une optique de protection.

Mai 2023

Les banquiers centraux continuent d'occuper le devant de la scène en maintenant un ton volontariste quant à la lutte contre l'inflation. La FED a ainsi augmenté ses taux de 25 points de base le 3 mai. Si l'institution reconnaît la possibilité d'une récession elle garde pour scénario central une croissance modeste. Une pause est néanmoins envisagée sur juin. En zone euro, Christine Lagarde a répété sa « volonté de vaincre définitivement l'inflation », une nouvelle hausse de 25 points de base semblant d'ores et déjà actée. Sur le front économique les signaux de récession ont continué de s'accumuler au cours du mois de mai dans les pays développés et les chiffres d'activité publiés en Chine sont venus interroger les investisseurs quant à la vigueur de la reprise économique. Quelques chiffres positifs aux US ayant trait à la résilience de la consommation et du marché de l'emploi ont quant à eux été bien accueillis. A noter également la flambée des titres technologiques liés à l'intelligence artificielle qui explique en grande partie la bonne tenue du marché américain sur le mois.

Les indices actions affichent ainsi des performances très disparates sur le mois de mai. Le Nikkei +7.04% en jpy bénéficie de l'engouement des investisseurs pour la seule zone où la banque centrale reste accommodante. Le Stoxx 600 cède 2.52% et le CAC 40 est en repli de 3.86% pénalisé par les prises de profits sur les valeurs du luxe (LVMH -6.56%, Kering -12.58%). Le marché américain enfin illustre parfaitement les écarts de performances entre les différents types de titres avec un Nasdaq en hausse de 7.73%, le S&P 500 +0.25% et le Dow Jones -3.17%. Le MSCI Emerging Markets est à -1.68% en usd, pénalisé par la Chine qui corrige de 8.43% en usd.

Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.28% soit une baisse de 3 pdb. Le 10 ans US se tend de 22 pdb à 3.64%. Le crédit non spéculatif progresse de 0.19% en zone euro mais cède 1.31% aux us. Le crédit haut rendement est en repli de 0.91% aux us mais en performance positive avec +0.19% en zone euro. Le dollar us s'apprécie de 2.99% contre l'euro à 1.0689.

Notre fonds affiche une performance inférieure à celle de son indice de référence sur le mois de mai. Nous avons poursuivi la réduction de notre sous-sensibilité aux taux d'intérêt dans un contexte d'accumulation des signaux de récession. Nous avons conservé la neutralité sur le crédit. Sur les actions nous avons légèrement accru notre sous-exposition. Nous avons maintenu la diversification sur les actions émergentes. Concernant les devises, nous avons conservé les positions longues sur le dollar us et le yen dans une optique de protection.

Juin 2023

Actualité chargée sur le front des banques centrales avec en début de mois les hausses surprises de 25 pdb des banques centrales Australienne et Canadienne. La BoE a pour sa part procédé à une hausse de 50 pdb pour faire face à une inflation toujours très élevée. Pas de surprise ni du côté de la BCE avec une hausse anticipée de 25 pdb ni du côté de la FED qui a marqué une pause sur juin. La Boj a quant à elle maintenue ses taux inchangés. Enfin la PBOC a procédé à une baisse de 10 pdb, insuffisante pour convaincre les investisseurs. Sur le front économique, les publications PMI ont jeté le doute sur la résilience de l'économie de la zone euro avec un PMI Composite ressortant à 50.3 contre 52.5 attendus, flirtant avec la zone de contraction fixée à 50. Si les indices PMI sont également ressortis en deçà des attentes aux Etats-Unis, l'emploi et la consommation y restent malgré tout très solides et ce sont ces dernières données que les investisseurs ont privilégié dans leur analyse.

Les indices actions affichent ainsi des performances fortement positives sur le mois de juin. Le Nikkei avec +7.56% en jpy continue de bénéficier de l'engouement des investisseurs pour la seule zone où la banque centrale reste accommodante. Le S&P 500 est à +6.61% en usd, le MSCI Emerging Markets +3.80% et le Stoxx 600 +2.41%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.39% soit une hausse de 11 pdb. Le 10 ans US se tend de 20 pdb à 3.84%. Le crédit non spéculatif cède 0.42% en zone euro mais progresse de 0.28% aux us. Le crédit haut rendement progresse de +1.63% aux us et de +0.53% en zone euro. Le dollar us se déprécie de 2.06% contre l'euro à 1.0909.

Notre fonds progresse sur le mois mais moins que son indice de référence. Cette sous-performance est en grande partie attribuable à notre positionnement prudent sur les actions et plus particulièrement sur les actions américaines dont les valorisations nous semblent tendues au regard du niveau des taux. Néanmoins, prenant acte de la forte dynamique haussière du marché nous avons progressivement réduit notre sous-exposition actions en rachetant nos couvertures. Nous avons également entamé la réduction de notre diversification sur les actions émergentes, la reprise de l'économie chinoise peinant à se matérialiser. Sur la partie obligataire nous avons poursuivi la réduction de notre sous-sensibilité aux taux d'intérêts et avons débuté la construction d'une position de diversification sur les obligations à haut rendement en €.

Juillet 2023

L'appétit pour le risque s'est prolongé en juillet, la plupart des classes d'actifs terminant dans le vert. Le Stoxx 600 a clôturé positivement à +2.0% marqué par le début de la saison de publications de résultats à la mi-année et des décisions par les banques centrales, avant la pause estivale, d'augmenter à nouveau les taux. Les marchés européens ont accueilli favorablement la saison des publications d'entreprises. De leur côté, les marchés américains ont suivi le trend, le Dow Jones enregistrant une performance positive sur le mois de +3.4%. L'évolution récente de la situation économique mondiale a rassuré les investisseurs, laissant penser à un atterrissage en douceur de la croissance. Le crédit s'est également redressé, mais les emprunts d'Etats étaient mitigés aux États-Unis et en Europe, les obligations à court terme évoluant à la hausse en raison de la désinflation et du narratif sur des taux pivots proches. La partie longue a en revanche légèrement souffert en raison d'une économie résiliente avec une croissance potentiellement plus élevée. Une publication d'inflation aux Etats Unis plus basse qu'anticipée a provoqué une nouvelle faiblesse du dollar, qui figurait parmi les actifs les moins performants du mois. Cependant, cela a contribué à stimuler les prix du pétrole et des matières premières, qui ont également bénéficié de l'amélioration de la dynamique de l'offre et de la demande ainsi que des mesures politiques de soutien en Chine. La contribution positive des actions et obligations sur le mois a permis au fonds de terminer sur une note positive en ligne avec son indice.

Aout 2023

Le mois d'août a été marqué par une forte volatilité. Malgré les bonnes publications des sociétés US marquées par un ratio beat miss de 4.6x (1.8 x en Europe), les marchés actions ont souffert des inquiétudes concernant les taux d'intérêt et la Chine. A l'occasion de Jackson Hole, Powell a tenu un discours de fermeté vis à vis de l'inflation. Les attentes sur les hausses de taux de la Fed restent volatiles et la probabilité d'une hausse de 25 pb change au grès des données publiées. Sur l'Europe il en est de même, bien que l'inflation core ayant rassuré, l'inflation reste tenace (Allemagne 6.4 et légèrement supérieure aux attentes. Les difficultés s'accumulent en Chine, les chiffres du commerce extérieur chinois pour le mois de juillet ont été décevants avec une baisse plus importante que prévue des exportations 3^{ème} mois consécutif de repli). Par ailleurs, la crise immobilière fait monter la tension d'un cran Le S&P 500 affiche la meilleure résilience en limitant la baisse à -1.59%, le Nikkei est à -1.61% et le stoxx 600 termine le mois d'août -2.54%. Le MSCI Emerging Markets ferme la marche avec une baisse de -6.16% pénalisé par la Chine : MSCI China -8.95% en usd. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.46%, soit une baisse de 3 pdb après avoir touché 2.70% en milieu de mois. Le 10 ans US se tend de 15 pdb à 4.11% après un plus haut à 4.4% Le crédit non spéculatif cède -0.68% aux US mais progresse de +0.16% en zone euro. Le crédit haut rendement progresse des deux côtés de l'Atlantique avec respectivement +0.25% et +0.29% en zone euro et aux US. Le dollar us se renforce de 0.60% contre l'euro à 1.0847.

Notre fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence sur août. Au cours du mois nous avons poursuivi la construction de notre position de diversification sur les obligations haut rendement en euros dont les rendements nous semblent attractifs. Nous avons également relevé la sensibilité aux taux d'intérêt du fonds. Côté actions nous avons marginalement renforcé les actions américaines.

Septembre 2023

Un mois de septembre marqué par une confirmation de politiques monétaires plus restrictives des banques centrales. En effet, la BCE a augmenté ses taux de +25bps sur la base d'une inflation encore supérieure aux objectifs de 2% et portée à +3.2%. La FED de son côté a opté pour un statu quo en maintenant ses taux dans la fourchette de 5.25-5.5% tout en précisant qu'elle envisagerait un nouveau resserrement de sa politique en fin d'année et moins de baisses que prévu en 2024. En Zone Euro, la croissance donne des signes de faiblesse. La Commission européenne a abaissé ses prévisions de croissance de la zone euro de +1.1% à +0.8% et la production industrielle accuse une baisse de -1.1% en juillet au sein de l'UE. Aux US, hausse de l'inflation à +3.7% sur un an en août (vs cons à +3.6%) et un accroissement des inscriptions hebdomadaires au chômage la semaine du 9/09 à 220k. Les prix à la production augmentent plus qu'attendu en août à hauteur de +0.7% sur un mois et de +1.6% sur un an. L'ISM des services, ressort à 54.5 en août après 52.7 en juillet. L'OCDE a tout de même relevé sa prévision de croissance mondiale pour 2023, tout en abaissant celle pour 2024 à +2.7%, contre +3% auparavant. En Chine l'économie devrait connaître une croissance plus faible que prévu en raison notamment des difficultés persistantes du marché clé de l'immobilier.

Dans ce contexte les marchés actions sont en repli. Le S&P500 affiche la plus forte baisse avec -4.77% en usd, le MSCI Emerging Markets cède 2.62%, le Nikkei est à -1.74% et le stoxx 600 à -1.64%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 2.84% soit une hausse de 38 pdb. Le 10 ans US se tend quant à lui de 46 pdb à 4.57%. Le crédit non spéculatif cède 0.85% en zone euro et -2.45% aux US. Le crédit haut rendement progresse est en retrait de 1.16% aux US mais progresse de 0.32% en zone euro. Le dollar us se renforce de 3.86% contre l'euro à 1.0573.

Notre fonds est en repli sur le mois et sous-performe substantiellement son indice de référence. La surexposition aux actions et notamment aux actions américaines a coûté. La diversification sur les obligations à haut rendement de la zone euro contribue positivement mais marginalement à la performance du fonds. La position longue sur le dollar américain a apporté un peu de protection au cours de ce mois marqué par l'aversion au risque. En termes de mouvements nous avons légèrement renforcé nos expositions aux actions avec la création d'une position longue sur des futures Nasdaq et d'une position longue sur le secteur de l'énergie dans un contexte de forte remontée du prix du pétrole.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	93 398 954,67	95 327 829,93
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	52 360 481,01	79 184 809,88
Amundi Index Solutions SICAV - Amundi Index S&P 500	71 648 354,11	34 035 790,15
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	31 012 830,54	60 323 549,61
BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca	68 677 003,10	15 217 818,82
iShares EURO High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF EUR Acc	64 181 309,82	2 802 412,80
GROUPAMA ETAT EURO ISR OS C EUR	42 520 423,12	22 740 337,38
G FUND CREDIT EURO ISR OS	38 297 094,17	24 535 035,92
AMUNDI MSCI EMERGING ESG LEADERS - UCITS ETF DR C	27 839 159,07	27 664 375,71
GROUPAMA US EQUITIES O	8 854 426,86	43 139 496,52

25. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 337 228 317,19

- o Change à terme : 49 906 177,56
- o Future : 287 322 139,63
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	J.P.MORGAN AG FRANCFORT ROYAL BANK OF CANADA PARIS

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	 475 000,00 475 000,00
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 904 551 290,62 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

5.1. *Eléments de contexte :*

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

5.2. Composition de la rémunération

5.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

5.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

5.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

5.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

5.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

5.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

5.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

5.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

5.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

6. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

26. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 386 970 598,55	1 131 652 860,38
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 380 191 738,07	1 131 652 860,38
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 380 191 738,07	1 131 652 860,38
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	6 778 860,48	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 778 860,48	
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	67 928 014,01	29 880 669,08
Opérations de change à terme de devises	49 906 177,56	17 133 778,88
Autres	18 021 836,45	12 746 890,20
COMPTES FINANCIERS	16 215 599,84	9 038 962,10
Liquidités	16 215 599,84	9 038 962,10
TOTAL DE L'ACTIF	1 471 114 212,40	1 170 572 491,56

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 437 399 461,43	1 123 714 239,79
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	103 486,00	
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-27 758 103,42	23 684 394,83
Résultat de l'exercice (a,b)	-11 083 608,82	-8 864 491,06
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 398 661 235,19	1 138 534 143,56
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	6 778 860,48	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	6 778 860,48	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 778 860,48	
Autres opérations		
DETTES	53 122 199,17	32 038 318,26
Opérations de change à terme de devises	49 552 691,64	16 516 754,18
Autres	3 569 507,53	15 521 564,08
COMPTES FINANCIERS	12 551 917,56	29,74
Concours bancaires courants	12 551 917,56	29,74
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	1 471 114 212,40	1 170 572 491,56

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND I223	178 938 240,00	
EC EURUSD I223	22 051 948,05	
SP 500 MINI I223	59 035 159,39	
DJE 600 OIL G I223	9 999 000,00	
ONK TOKYO NIK I223	8 872 857,13	
NQ USA NASDAQ I223	8 424 935,06	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	651 579,46	5 971,87
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 212 420,78	737 389,89
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	2 864 000,24	743 361,76
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	71 464,96	46 033,83
Autres charges financières		
TOTAL (2)	71 464,96	46 033,83
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 792 535,28	697 327,93
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	12 333 616,66	7 990 895,16
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-9 541 081,38	-7 293 567,23
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 542 527,44	-1 570 923,83
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-11 083 608,82	-8 864 491,06

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation

NB : la place de cotation ISMA ne délivre que des cours veille et jamais de cours jour.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours du jour de valorisation

- Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**
 - Swaps de taux adossés ou non adossés
 - Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.au nominal du contrat
 - Autres Swaps
 - Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FIA, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FIA ;
- des commissions de mouvement facturées au FIA ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour les frais courants effectivement facturés au FIA, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Action N :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action M :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,00% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	10% au-dessus de l'indice composite de référence

Action E :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action EI :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 2,05% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action E2 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action E3 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,30% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Commission de surperformance	Actif net	10% au-dessus de l'indice composite de référence

Action F2 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,25% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action F :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,90% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPC.

Groupama Asset Management ne perçoit aucune commission en nature (Conformément à la réglementation en vigueur) de la part des intermédiaires.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance du compartiment par rapport à l'indicateur composite suivant : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) et 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation du compartiment, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif du compartiment retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du compartiment, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 10% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 10% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive du compartiment par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E1	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E2	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E3	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M	Capitalisation	Capitalisation
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 138 534 143,56	296 176 977,45
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	456 933 976,25	1 024 567 744,33
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-235 481 259,66	-47 844 500,90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 125 713,41	21 197 548,53
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 614 194,62	-10 576 980,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	7 561 024,13	543 100,09
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-21 525 421,26	-2 387 953,16
Frais de transactions	-187 609,16	-163 995,56
Différences de change	-19 828 872,67	33 690 101,92
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	102 262 956,88	-169 421 895,74
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-48 440 657,83	-150 703 614,71
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	150 703 614,71	-18 718 281,03
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-6 578 140,29	47 564,61
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-6 578 140,29	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		47 564,61
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-9 541 081,38	-7 293 567,23
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 398 661 235,19	1 138 534 143,56

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	86 331 951,58	6,17
Change	22 051 948,05	1,58
Taux	178 938 240,00	12,79
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	287 322 139,63	20,54

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							16 215 599,84	1,16
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							12 551 917,56	0,90
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	178 938 240,00	12,79						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	16 215 599,84	1,16								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	12 551 917,56	0,90								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations									178 938 240,00	12,79

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	200 497 636,93	14,33	20 585 136,83	1,47				
Opérations temporaires sur titres								
Créances	40 768 075,56	2,91			13 471 319,27	0,96		
Comptes financiers	6 103 102,24	0,44	7 876 289,66	0,56	2 784,95		2 393,89	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	206 706,02	0,01			293 395,65	0,02		
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	89 512 042,50	6,40			8 872 857,13	0,63		

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	49 906 177,56
	Ventes à règlement différé	3 392 806,06
	Souscriptions à recevoir	5 659 551,22
	Rétrocession de frais de gestion	6 436,40
	Dépôts de garantie en espèces	8 963 042,77
TOTAL DES CRÉANCES		67 928 014,01
DETTES		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	49 552 691,64
	Achats à règlement différé	185 620,00
	Rachats à payer	412 927,90
	Frais de gestion fixe	2 495 957,68
	Frais de gestion variable	1,95
	Collatéraux	475 000,00
TOTAL DES DETTES		53 122 199,17
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		14 805 814,84

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E		
Actions souscrites durant l'exercice	0,2000	20,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	0,2000	20,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,2000	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E1		
Actions souscrites durant l'exercice	2 576,0366	259 977,96
Actions rachetées durant l'exercice	-417,9045	-41 569,25
Solde net des souscriptions/rachats	2 158,1321	218 408,71
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 158,1321	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E2		
Actions souscrites durant l'exercice	0,2000	20,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	0,2000	20,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,2000	

	En action	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E3		
Actions souscrites durant l'exercice	21 545,9555	2 168 958,92
Actions rachetées durant l'exercice	-2 945,0628	-298 337,00
Solde net des souscriptions/rachats	18 600,8927	1 870 621,92
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	18 600,8927	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F		
Actions souscrites durant l'exercice	1 600 391,3167	148 538 328,46
Actions rachetées durant l'exercice	-967 340,6726	-89 785 157,55
Solde net des souscriptions/rachats	633 050,6441	58 753 170,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 767 390,9569	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2		
Actions souscrites durant l'exercice	170 783,6950	15 866 029,22
Actions rachetées durant l'exercice	-256 974,0472	-23 935 456,59
Solde net des souscriptions/rachats	-86 190,3522	-8 069 427,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 059 787,9415	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M		
Actions souscrites durant l'exercice	32 368,958	2 897 961,81
Actions rachetées durant l'exercice	-4 262,129	-386 948,60
Solde net des souscriptions/rachats	28 106,829	2 511 013,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	45 220,706	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N		
Actions souscrites durant l'exercice	765 822,1878	287 202 679,88
Actions rachetées durant l'exercice	-321 823,4857	-121 033 790,67
Solde net des souscriptions/rachats	443 998,7021	166 168 889,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 774 082,5981	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E1	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E2 Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E3 Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2 Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

29/09/2023

Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E1 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 525,21 1,85
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E2 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E3 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 5 378,41 0,36
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 2 946 175,62 0,90

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 686 250,63 0,18
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 19 880,36 0,75 1,95
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 8 675 404,48 1,50

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			904 551 290,62
	FR0010891432	AMERI GAN OSC	144 438 077,57
	LU1501411687	G FUND-AVENIR EUROPE OD EUR	21 033 215,91
	FR0013229721	G FUND CREDIT EURO ISR OS	82 617 943,75
	LU1501412909	G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS OD EUR	2 389 138,08
	LU1717592692	G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	27 364 523,83
	LU2527589415	G FUND HIGH YIELD MATURITY 3 I ACC	2 666 088,87
	FR0013073806	G FUND OPPORTUNITIES EUROPE part OA	45 804 811,83
	LU1717594557	G FUND TOT RET ALL CAP EUR OC	20 096 833,98
	LU1897556608	G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	26 283 217,45
	FR0010890483	GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	32 890 194,02
	FR0010973131	GROUPAMA ETAT EURO ISR OS C EUR	142 619 465,94
	FR0012097319	GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	43 491 313,41
	FR0013283496	GROUPAMA OBLIG EURO PART O	161 925 401,13
	FR0012599645	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	20 572 803,32
	FR0013229739	GROUPAMA US EQUITIES O	130 358 261,53
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			904 551 290,62

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-11 083 608,82	-8 864 491,06
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-11 083 608,82	-8 864 491,06

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,02	
Total	0,02	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 626,65	
Total	-1 626,65	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E2		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,02	
Total	0,02	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E3		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 497,83	
Total	-2 497,83	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 451 807,85	-1 060 879,22
Total	-2 451 807,85	-1 060 879,22

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2		
Affectation		
Distribution	40 597,88	
Report à nouveau de l'exercice	19 823,31	
Capitalisation		-88 397,37
Total	60 421,19	-88 397,37
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	4 059 787,9415	4 145 978,2937
Distribution unitaire	0,01	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	13 284,40	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-22 440,45	-10 190,42
Total	-22 440,45	-10 190,42

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-8 665 657,27	-7 705 024,05
Total	-8 665 657,27	-7 705 024,05

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	103 486,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-27 758 103,42	23 684 394,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-27 654 617,42	23 684 394,83

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,03	
Total	-0,03	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E1		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 703,16	
Total	-2 703,16	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,03	
Total	-0,03	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E3		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-36 551,76	
Total	-36 551,76	

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		41 049,98
Capitalisation	-6 885 636,11	
Total	-6 885 636,11	41 049,98

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		55 218,44
Capitalisation	-7 474 137,78	
Total	-7 474 137,78	55 218,44

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-80 542,72	21 865,33
Total	-80 542,72	21 865,33

	29/09/2023	30/09/2022
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-13 175 045,83	23 566 261,08
Total	-13 175 045,83	23 566 261,08

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	65 151 919,84	165 493 509,24	296 176 977,45	1 138 534 143,56	1 398 661 235,19
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E en EUR					
Actif net					19,70
Nombre de titres					0,2000
Valeur liquidative unitaire					98,50
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-0,15
Capitalisation unitaire sur résultat					0,10
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E1 en EUR					
Actif net					214 781,61
Nombre de titres					2 158,1321
Valeur liquidative unitaire					99,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-1,25
Capitalisation unitaire sur résultat					-0,75
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E2 en EUR					
Actif net					19,70
Nombre de titres					0,2000
Valeur liquidative unitaire					98,50
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-0,15
Capitalisation unitaire sur résultat					0,10

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E3 en EUR					
Actif net					1 895 895,97
Nombre de titres					18 600,8927
Valeur liquidative unitaire					101,92
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-1,96
Capitalisation unitaire sur résultat					-0,13
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F en EUR					
Actif net				280 820 940,18	349 142 863,79
Nombre de titres				3 134 340,3128	3 767 390,9569
Valeur liquidative unitaire				89,59	92,67
+/- values nettes unitaire non distribuées				0,01	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-1,82
Capitalisation unitaire sur résultat				-0,33	-0,65
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2 en EUR					
Actif net				372 698 955,29	380 217 485,39
Nombre de titres				4 145 978,2937	4 059 787,9415
Valeur liquidative unitaire				89,89	93,65
+/- values nettes unitaire non distribuées				0,01	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-1,84
Distribution unitaire sur résultat					0,01
Crédit d'impôt unitaire					(*)
Capitalisation unitaire sur résultat				-0,02	

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M en EUR					
Actif net				1 482 450,41	4 057 874,32
Nombre de titres				17 113,877	45 220,706
Valeur liquidative unitaire				86,62	89,73
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				1,27	-1,78
Capitalisation unitaire sur résultat				-0,59	-0,49
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N en EUR					
Actif net	65 151 919,84	165 493 509,24	296 176 977,45	483 531 797,68	663 132 294,71
Nombre de titres	179 498,9376	451 362,4802	720 249,9456	1 330 083,8960	1 774 082,5981
Valeur liquidative unitaire	362,96	366,65	411,21	363,53	373,78
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,93	2,43	22,58	17,71	-7,42
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,21	-5,42	-4,95	-5,79	-4,88

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMERI GAN OSC	EUR	2 926,972	144 438 077,57	10,33
G FUND CREDIT EURO ISR OS	EUR	9 246,428	82 617 943,75	5,91
G FUND OPPORTUNITIES EUROPE part OA	EUR	5 197,314	45 804 811,83	3,27
GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	EUR	2 801,681	32 890 194,02	2,35
GROUPAMA ETAT EURO ISR OS C EUR	EUR	16 414,513	142 619 465,94	10,20
GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	EUR	2 680,747	43 491 313,41	3,10
GROUPAMA OBLIG EURO PART O	EUR	17 457,869	161 925 401,13	11,58
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	2 011,068	20 572 803,32	1,47
GROUPAMA US EQUITIES O	USD	7 490,492	130 358 261,53	9,32
SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Part C	EUR	3 770	6 072 678,30	0,44
SCOR EURO HIGH YIELD	EUR	1 150	2 204 872,00	0,16
TOTAL FRANCE			812 995 822,80	58,13
IRLANDE				
CS ETF (IE) ON MSCI CANADA	CAD	131 768	20 585 136,83	1,47
iShares EURO Corp Bond SRI UCITS ETF EUR (Dist)	EUR	310 500	1 401 597,00	0,10
iShares EURO High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF EUR Acc	EUR	12 700 574	61 709 548,95	4,41
TOTAL IRLANDE			83 696 282,78	5,98
LUXEMBOURG				
AMD INDEX MSCI JPN SRI PAB UCITS ETF DRC	EUR	964 739	41 159 624,70	2,95
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	EUR	2 822 642	116 546 605,92	8,33
AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI - UCITS ETF DR - EUR	EUR	34 579	19 140 067,80	1,36
Amundi Index Solutions SICAV - Amundi Index S&P 500	EUR	932 540	107 412 754,82	7,68
BNP PARIBAS EASY EURO HIGH YIELD SRI FOSSIL FREE UCITS ETF E	EUR	2 975 564	27 977 145,40	2,00
BNP Paribas Easy MSCI Europe SRI S-Series PAB 5% Capped UCIT	EUR	51 489	1 291 040,33	0,09
BNP Paribas Easy MSCI USA SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF Ca	USD	3 477 126	55 929 920,65	4,00
G FUND-AVENIR EUROPE OD EUR	EUR	35 778,077	21 033 215,91	1,50
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS OD EUR	EUR	2 588	2 389 138,08	0,17
G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	EUR	27 945,511	27 364 523,83	1,95
G FUND HIGH YIELD MATURITY 3 I ACC	EUR	2 487	2 666 088,87	0,20
G FUND TOT RET ALL CAP EUR OC	EUR	13 971,076	20 096 833,98	1,44
G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	EUR	15 280,052	26 283 217,45	1,88
SPDR MSCI US SM-CP VAL WGHT	USD	279 040	14 209 454,75	1,02
TOTAL LUXEMBOURG			483 499 632,49	34,57
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 380 191 738,07	98,68
TOTAL Organismes de placement collectif			1 380 191 738,07	98,68

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 OIL G 1223	EUR	550	-39 170,00	
EC EURUSD 1223	USD	-176	200 720,19	0,01
EURO BUND 1223	EUR	1 391	-3 301 540,00	-0,24
NQ USA NASDAQ 1223	USD	30	-258 366,00	-0,02
ONK TOKYO NIK 1223	JPY	44	-259 000,54	-0,02
SP 500 MINI 1223	USD	289	-2 920 783,94	-0,20
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-6 578 140,29	-0,47
TOTAL Engagements à terme fermes			-6 578 140,29	-0,47
TOTAL Instrument financier à terme			-6 578 140,29	-0,47
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	JPY	40 920 000	259 000,54	0,02
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	3 340 710	3 340 710,00	0,24
APPEL MARGE JP MORGA	USD	3 153 412,5	2 978 429,75	0,21
TOTAL Appel de marge			6 578 140,29	0,47
Créances			67 928 014,01	4,86
Dettes			-53 122 199,17	-3,80
Comptes financiers			3 663 682,28	0,26
Actif net			1 398 661 235,19	100,00

Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F	EUR	3 767 390,9569	92,67
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2	EUR	4 059 787,9415	93,65
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E	EUR	0,2000	98,50
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E1	EUR	2 158,1321	99,52
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E2	EUR	0,2000	98,50
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS M	EUR	45 220,706	89,73
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS N	EUR	1 774 082,5981	373,78
Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS E3	EUR	18 600,8927	101,92

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS F2

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	40 597,88	EUR	0,01	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	40 597,88	EUR	0,01	EUR

27. ANNEXE(S)

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0014009F14	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.

Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 695,18 €	4 965,8 €
	Rendement annuel moyen	-63,05 %	-20,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 445,77 €	8 293,05 €
	Rendement annuel moyen	-15,54 %	-6,05 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 250,91 €	11 301,4 €
	Rendement annuel moyen	2,51 %	4,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 829,46 €	13 167,12 €
	Rendement annuel moyen	18,29 %	9,60 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	464,12 €	293,65 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,69 %	2,84 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,69 % de la valeur de votre investissement par an.	168,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009F14/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009F14/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E1	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0014005831	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.

Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 608,56 €	4 874,25 €
	Rendement annuel moyen	-63,91 %	-21,30 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 366,99 €	8 188,51 €
	Rendement annuel moyen	-16,33 %	-6,44 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 114,77 €	11 074,28 €
	Rendement annuel moyen	1,15 %	3,46 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 684,71 €	12 857,45 €
	Rendement annuel moyen	16,85 %	8,74 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	596,96 €	364 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	6,05 %	3,56 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	2,05 % de la valeur de votre investissement par an.	204,87 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005831/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005831/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E2	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0014005849	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.

Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 610,32 €	4 875,61 €
	Rendement annuel moyen	-63,90 %	-21,29 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 434,31 €	8 259,7 €
	Rendement annuel moyen	-15,66 %	-6,17 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 195,73 €	11 340,38 €
	Rendement annuel moyen	1,96 %	4,28 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 778,01 €	13 165,46 €
	Rendement annuel moyen	17,78 %	9,60 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	524,96 €	281,96 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,30 %	2,80 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,30 % de la valeur de votre investissement par an.	129,87 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005849/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005849/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E3

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E3	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0014009F22	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.

Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 696,33 €	4 966,55 €
	Rendement annuel moyen	-63,04 %	-20,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 488,86 €	8 338,93 €
	Rendement annuel moyen	-15,11 %	-5,88 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 303,74 €	11 476,17 €
	Rendement annuel moyen	3,04 %	4,70 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 890,45 €	13 370,22 €
	Rendement annuel moyen	18,90 %	10,17 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	416,56 €	238,92 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,20 %	2,34 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,20 % de la valeur de votre investissement par an.	119,87 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009F22/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009F22/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - F

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - F	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0014008601	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.

Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 800,96 €	5 070,14 €
	Rendement annuel moyen	-61,99 %	-20,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 583,69 €	8 434,56 €
	Rendement annuel moyen	-14,16 %	-5,52 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 417,29 €	11 611,92 €
	Rendement annuel moyen	4,17 %	5,11 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 002,85 €	13 448,28 €
	Rendement annuel moyen	20,03 %	10,38 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	308 €	195,64 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,10 %	1,87 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,10 % de la valeur de votre investissement par an.	109,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140086O1/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140086O1/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - F2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - F2	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR00140066R6	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.

Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 798,23 €	5 067,8 €
	Rendement annuel moyen	-62,02 %	-20,27 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 660,91 €	8 515,66 €
	Rendement annuel moyen	-13,39 %	-5,22 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 492,08 €	11 872,26 €
	Rendement annuel moyen	4,92 %	5,89 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 092,43 €	13 814,33 €
	Rendement annuel moyen	20,92 %	11,37 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	237,44 €	112,03 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	2,38 %	1,12 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,38 % de la valeur de votre investissement par an.	37,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140066R6/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140066R6/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - G

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - G	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013326485	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.

Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe GROUPAMA

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 797,72 €	5 067,47 €
	Rendement annuel moyen	-62,02 %	-20,27 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 641,57 €	8 495,06 €
	Rendement annuel moyen	-13,58 %	-5,29 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 468,37 €	11 792,31 €
	Rendement annuel moyen	4,68 %	5,65 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 065,06 €	13 721,41 €
	Rendement annuel moyen	20,65 %	11,12 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	259 €	137,84 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	2,60 %	1,35 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,60 % de la valeur de votre investissement par an.	59,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013326485/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013326485/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - M	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013327061	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.

Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 796,91 €	5 066,93 €
	Rendement annuel moyen	-62,03 %	-20,28 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 610,9 €	8 462,39 €
	Rendement annuel moyen	-13,89 %	-5,41 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 430,76 €	11 666,2 €
	Rendement annuel moyen	4,31 %	5,27 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 021,64 €	13 574,86 €
	Rendement annuel moyen	20,22 %	10,72 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	293,2 €	178,31 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	2,95 %	1,72 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,95 % de la valeur de votre investissement par an.	94,8 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013327061/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013327061/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0000029902	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.

Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 795,18 €	5 065,8 €
	Rendement annuel moyen	-62,05 %	-20,28 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 545,77 €	8 393,05 €
	Rendement annuel moyen	-14,54 %	-5,67 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 350,91 €	11 401,4 €
	Rendement annuel moyen	3,51 %	4,47 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 929,46 €	13 267,12 €
	Rendement annuel moyen	19,29 %	9,88 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	365,82 €	262,31 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,69 %	2,48 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,69 % de la valeur de votre investissement par an.	168,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000029902/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000029902/publication>.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - R	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013327731	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.

Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 796,67 €	5 066,78 €
	Rendement annuel moyen	-62,03 %	-20,28 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 602,02 €	8 452,94 €
	Rendement annuel moyen	-13,98 %	-5,45 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 419,88 €	11 629,87 €
	Rendement annuel moyen	4,20 %	5,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 009,07 €	13 532,64 €
	Rendement annuel moyen	20,09 %	10,61 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	303,1 €	189,92 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,05 %	1,82 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,05 % de la valeur de votre investissement par an.	104,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013327731/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013327731/publication>.

Dénomination du produit : GROUPAMA
SELECTION ISR
CONVICTIONS - E1

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 0%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

09/2022 - 09/2023	Pourcentage de fonds labellisés ISR	91,40%
-------------------	-------------------------------------	--------

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les

obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	0%
--	-----------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Non applicable



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	92 769,85			
		Émissions de GES de niveau 2	14 415,55			
		Émissions de GES de niveau 3	1 638 135			
		Émissions totales de GES	1 745 321			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 245,63			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 502,51			
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	5,71			

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	14,62			
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,172			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,04			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	218,12			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	2 323 231			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	9,82			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,179			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	3,75			

	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	4,13			
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	117,83

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	21,93



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

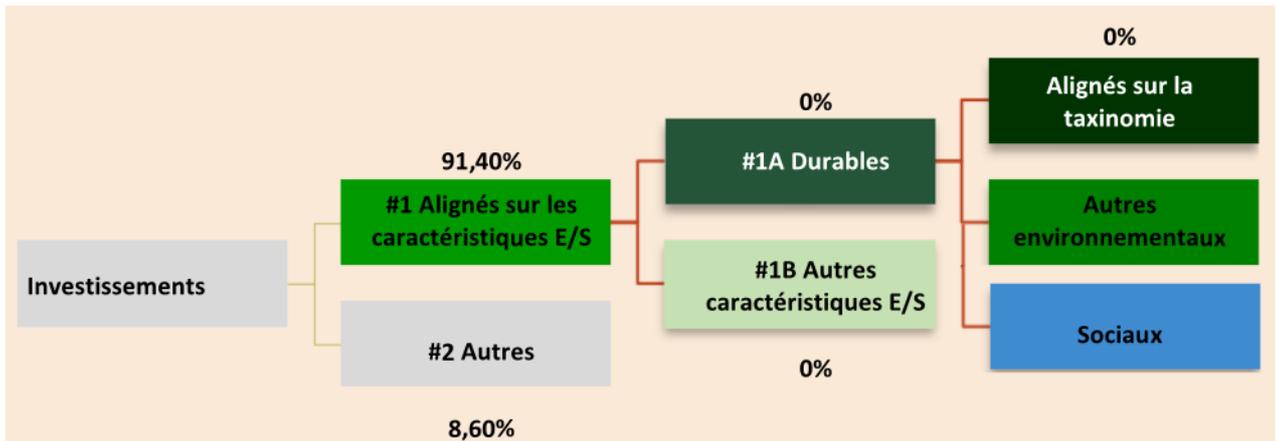
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA OBLIG EURO - OS	OPC	8.59%	France
AMERI-GAN - OSC	OPC	7.17%	France
GROUPAMA US EQUITIES - OS	OPC	7.15%	France
GROUPAMA ETAT EURO ISR - OS	OPC	7.14%	France
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI-C	OPC	5.72%	France
AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	OPC	4.01%	Luxembourg
G FUND CREDIT EURO ISR - OS	OPC	3.71%	France
GROUPAMA EUROPE EQUITIES - OS	OPC	2.01%	France
AMUN MSCI JAPAN SRI PAB	OPC	1.82%	Luxembourg
G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - OA	OPC	1.61%	France
GROUPAMA CREDIT EURO CT - OSC	OPC	1.44%	France
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - OC	OPC	1.39%	France
BNPP HY SRI FF UCITS ETF C	OPC	1.27%	Luxembourg
G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS - OD	OPC	1.20%	France
G FUND - AVENIR EUROPE - OD	OPC	1.16%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

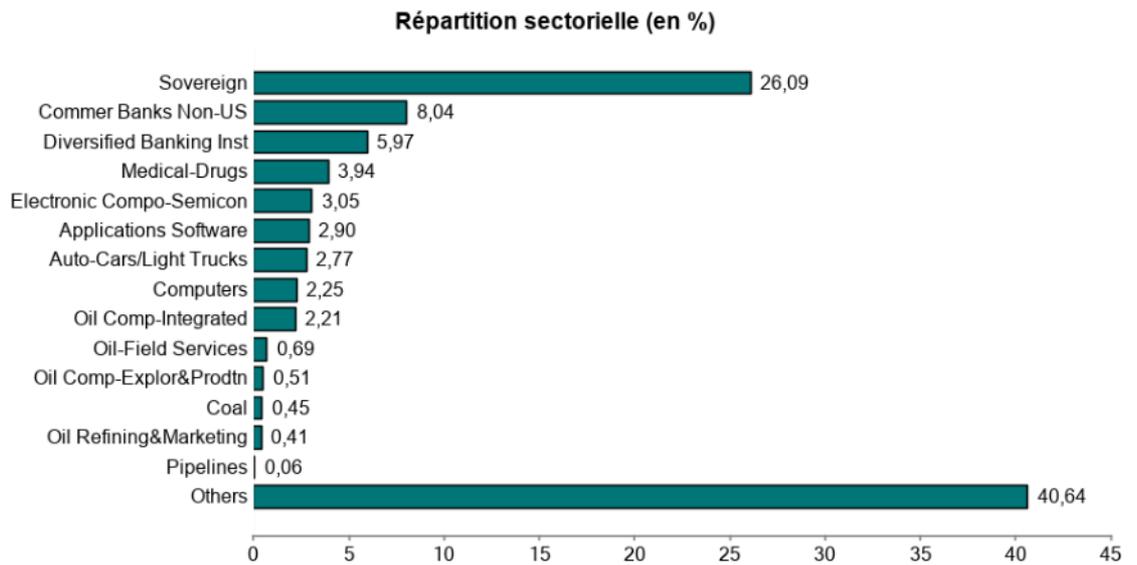
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

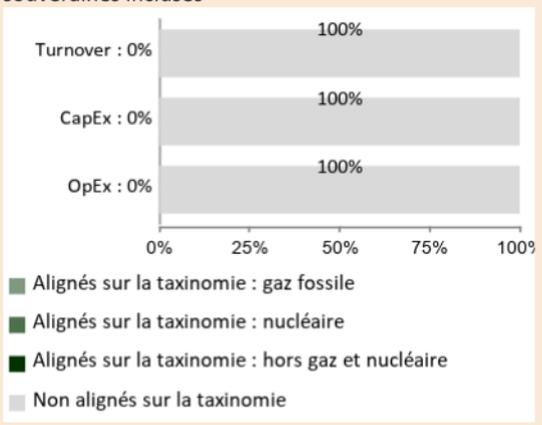
- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie** de l'UE ?**

Oui
 Nucléaire **Gaz fossile**
 Non

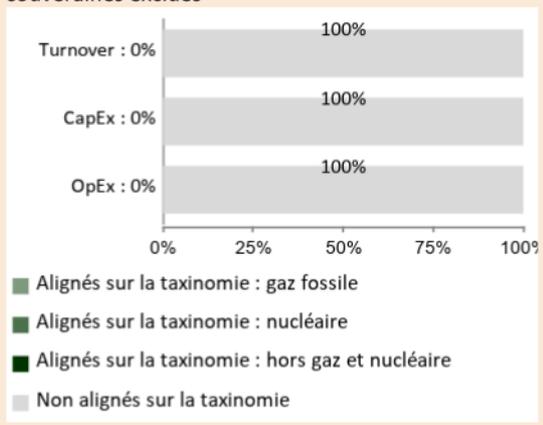
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 0,00% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

La prise en compte des critères ESG se fait à travers les investissements dans des OPCVM labellisés ISR. En particulier, le compartiment est en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères extra financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en matière de risque de durabilité.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

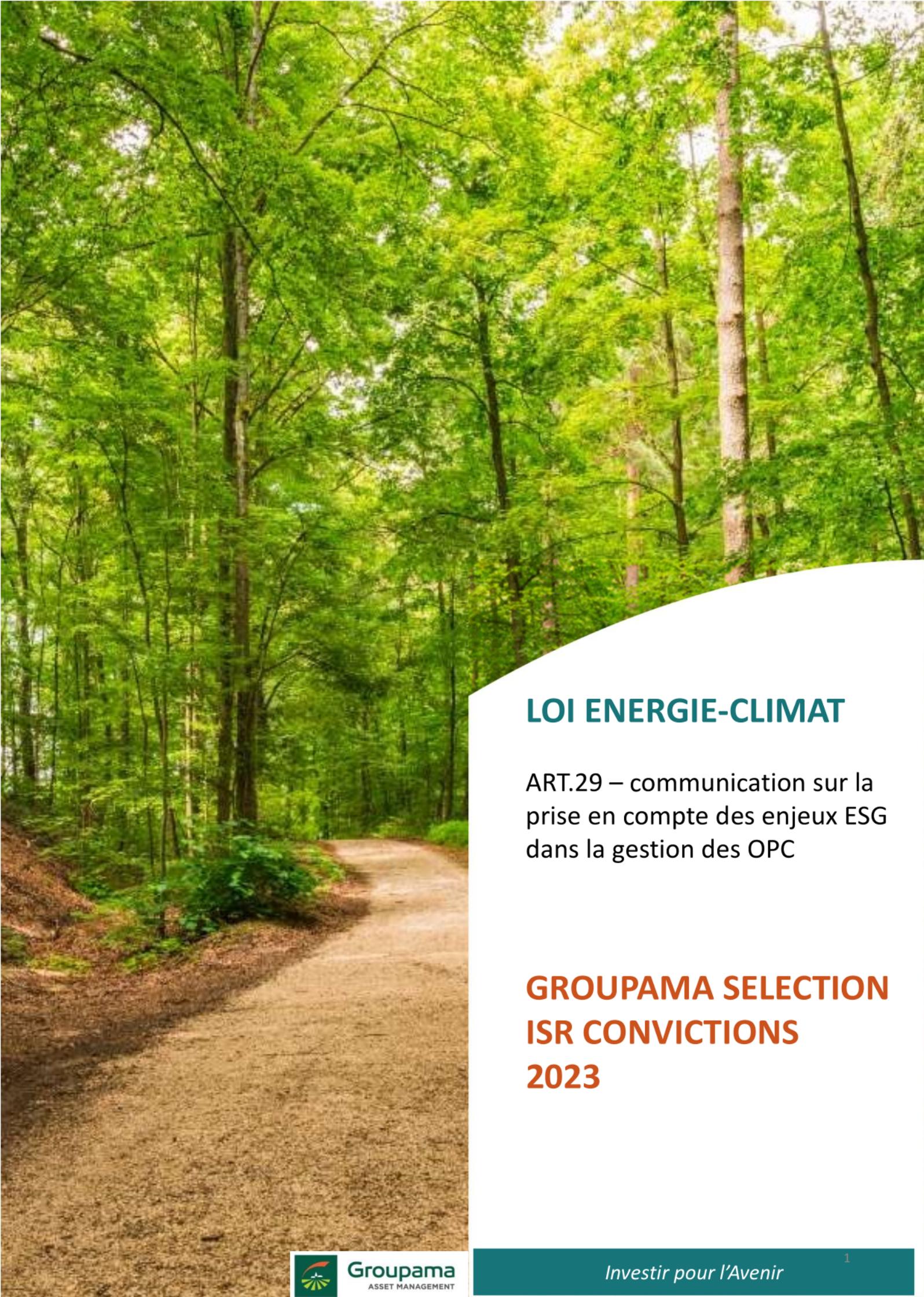
Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif



LOI ENERGIE-CLIMAT

ART.29 – communication sur la prise en compte des enjeux ESG dans la gestion des OPC

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS 2023

LOI ENERGIE-CLIMAT

ART.29 – communication sur la prise en compte des enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance) dans la gestion des OPC

1. Présentation de l'OPC Groupama Sélection ISR Convictions
2. La politique ESG de Groupama AM
3. Les fondements de notre approche ESG
4. La démarche d'engagement actionnarial
5. Le principe de double matérialité
6. Une démarche d'intégration ESG systématique dans notre analyse fondamentale
7. Une analyse ESG structurée
8. Noter les entreprises : Analyse quantitative
9. Nos indicateurs ESG et environnementaux
10. Focus Biodiversité
11. Risques de Durabilité
12. Le reporting pour l'OPC Groupama Sélection ISR Convictions

PRESENTATION DU FCP GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS

NOM DU FCP	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS
Classification AMF	Diversifiés
Encours > 500 M€	OUI
Encours au 29/09/2023 (toutes parts, en M€)	1 399
SFDR	Article 8
AMF – Doctrine 2020-03	Communication centrale sur la prise en compte de critères ESG

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite, 50% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons nets réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

A cette fin, le portefeuille sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR.

Principales sources de performance :

1/ L'allocation tactique du portefeuille (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement.

L'allocation de la poche action évoluera entre 20% et 80 % de l'actif net.

L'exposition au risque de taux mesurée par la sensibilité de la poche obligataire évoluera entre 2 et 8 de l'actif net.

2/ La sélection de OPCVM sous-jacents choisis au sein de la gamme gérée en interne chez Groupama AM ou par des sociétés de gestion extérieures.

Composition: le portefeuille pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'une fois l'actif net.

Stratégie du FCP (synthèse)

Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 3 ans.

LA POLITIQUE ESG DE GROUPAMA AM

UN MONDE EN MUTATION

Groupama AM propose à ses clients **une gestion de conviction**, résolument active dans une perspective d'investissement de moyen/long-terme adaptable en fonction des spécificités des classes d'actifs considérées. Cette gestion de conviction nécessite d'être en mesure de détecter les mutations de notre économie, **d'identifier efficacement les risques et de détecter de nouvelles opportunités de valeur ajoutée.**

A cette fin la prise en compte des critères ESG permet d'appréhender **les trois transitions (numérique, environnementale et démographique)** qui modifient aujourd'hui en profondeur les modèles des entreprises :

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

C'est le passage d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie fondée sur les énergies bas-carbone et sur la gestion des impacts environnementaux tels que la protection de la biodiversité des activités des entreprises.

Exemple : Les entreprises du secteur des biens d'équipements développent des produits et solutions technologiques qui permettent d'optimiser la gestion de l'énergie des bâtiments et outils industriels (par ex : contrôle de la consommation d'énergie) et de développer les énergies renouvelables (fournisseurs d'éoliennes, technologies pour la gestion décentralisée des réseaux d'énergie...) ou encore de nouvelles technologies ferroviaires (train à hydrogène)...



TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Elle intègre les conséquences des évolutions sociétales - vieillissement de la population, urbanisation, montée des inégalités - pour les entreprises sur la gestion de leur capital humain et de toute la chaîne de valeur.

La poursuite de la croissance démographique mondiale pose le défi de la sécurité alimentaire. En 2050, nous serons près de 10 milliards d'êtres humains sur terre : la consommation ou l'alimentation animale devrait au minimum doubler. Ce défi est adressé à l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire, de l'amont de la filière, soit l'agriculture, à son aval représenté par les industries de 1ère et de 2ème transformation. Des investissements majeurs sont donc nécessaires pour faire face à une demande en forte croissance, optimiser l'utilisation des ressources et répondre aussi à l'émergence de nouvelles tendances de consommation.



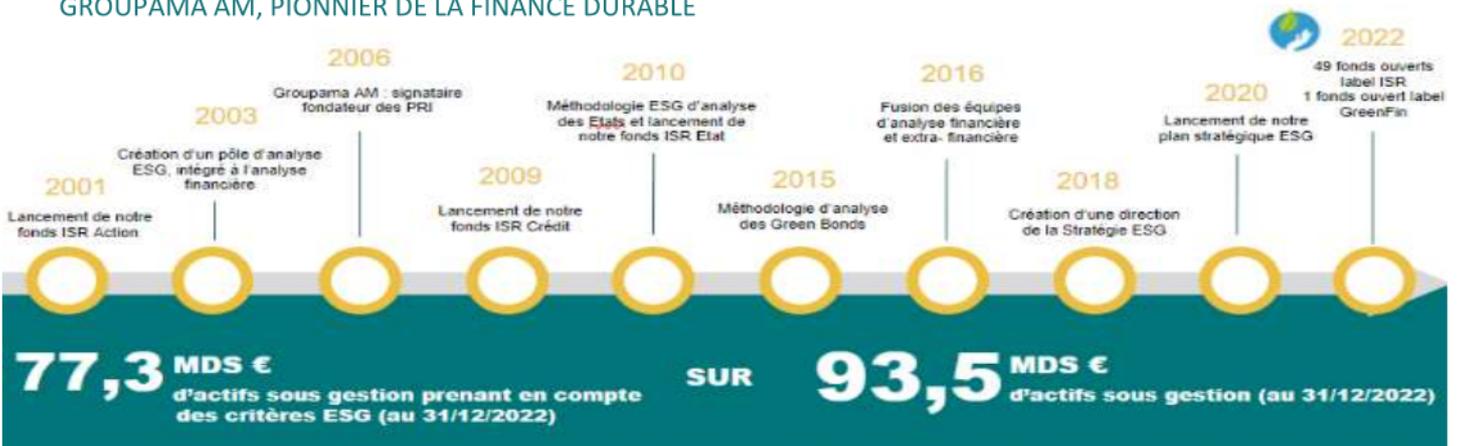
TRANSITION NUMÉRIQUE

Elle représente l'impact des nouvelles technologies, de la capacité à gérer des données à très grande échelle sur les processus internes des entreprises, leurs relations avec leurs clients, leurs fournisseurs et la société civile.

Véritable enjeu stratégique économique et social, les réseaux de télécommunications mobiles et fixes de demain (5G, Très Haut Débit en particulier avec la Fibre) permettent de nouveaux usages pour les consommateurs, transformant les métiers des entreprises dans les modes de production et de travail, et sont des moteurs essentiels de la décarbonation grâce à une pleine maîtrise des données. Leur performance technologique (débit, rapidité, connectivité, fiabilité, sécurité) sont porteuses d'innovations de rupture dans de nombreux secteurs : industrie, agriculture, automobile, santé, commerce, médias, services financiers, éducation...



GROUPAMA AM, PIONNIER DE LA FINANCE DURABLE



LA POLITIQUE ESG DE GROUPAMA AM

UN ENGAGEMENT FORT DANS LA DURÉE

Depuis le début des années 2000, Groupama AM a internalisé et développé une approche extra-financière. Aujourd'hui, plus de **3/4 de nos encours sont gérés en prenant en compte des critères ESG.**

L'ambition de Groupama AM est de répondre à trois orientations :

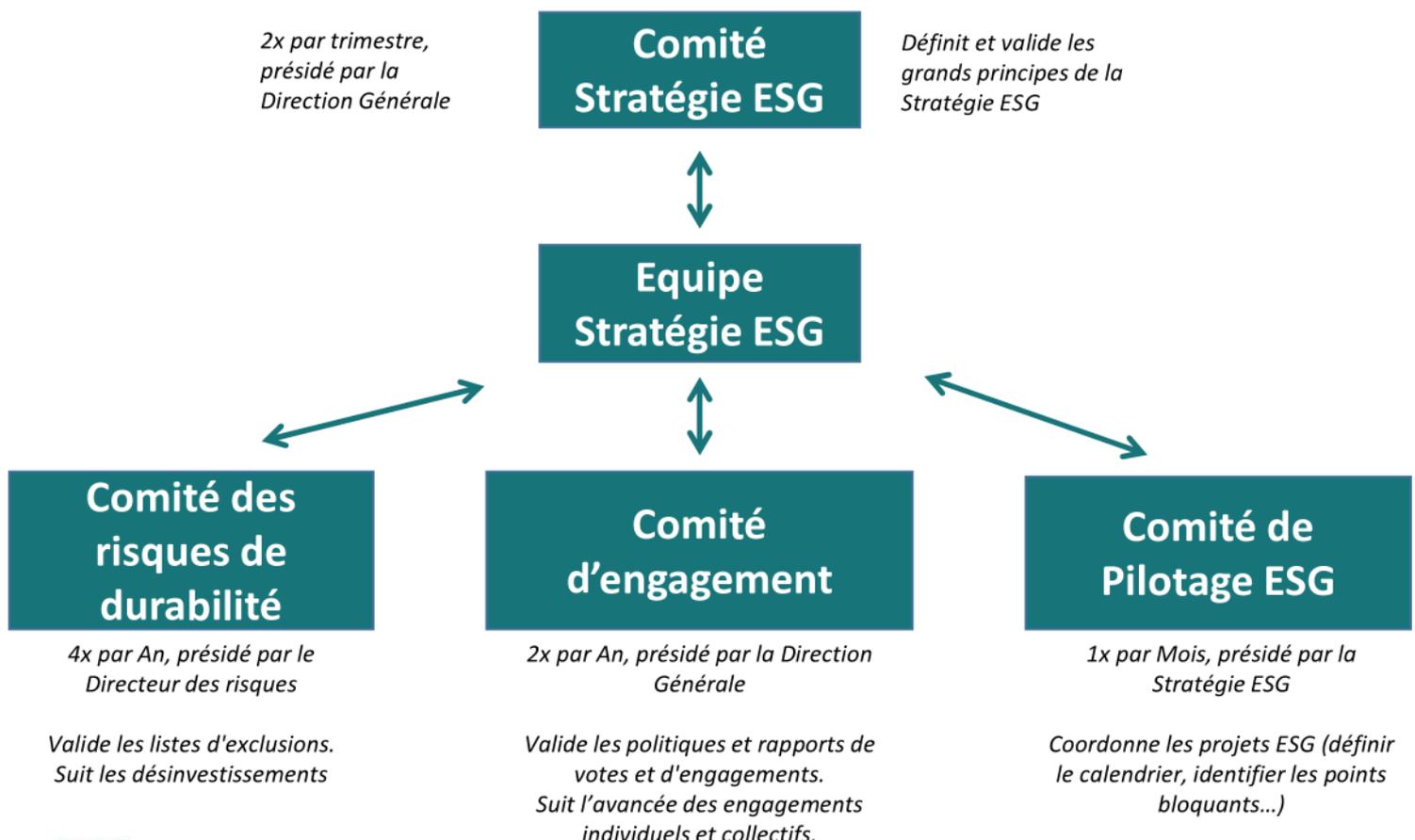
- Diffuser l'ESG dans tous les départements de Groupama AM par une politique de formation active
- Faire évoluer notre offre vers plus d'intégration et une gamme de produits thématiques ESG
- Répondre aux demandes de nos clients en matière de Finance Durable.

UNE GOUVERNANCE ESG SPÉCIFIQUE

Signe de l'importance qu'attache Groupama AM aux problématiques ESG, une **Direction de la Stratégie ESG a été créée en mai 2018, et a été confiée à la Directrice de la recherche, membre du Comité de direction.**

Le suivi du déploiement de cette politique ESG se fait au sein d'un comité dédié, le Comité Stratégie ESG, qui se réunit deux fois par trimestre et est présidé par la Direction Générale. De nombreuses équipes de Groupama AM sont impliquées dans la réalisation des différents projets définis pour atteindre les objectifs de la Stratégie ESG, et la coordination de leurs actions est faite par l'équipe dédiée à l'intégration ESG.

NOTRE GOUVERNANCE ESG



LES FONDEMENTS DE NOTRE APPROCHE ESG

UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE INTÉGRÉE UNIQUE SUR LA PLACE

A partir de 2003, Groupama AM a développé une méthodologie de recherche interne intégrant systématiquement **une approche ESG à l'analyse financière et aboutissant à une recommandation unique**. Cette démarche s'appuyait sur les expertises des analystes financiers et ESG.

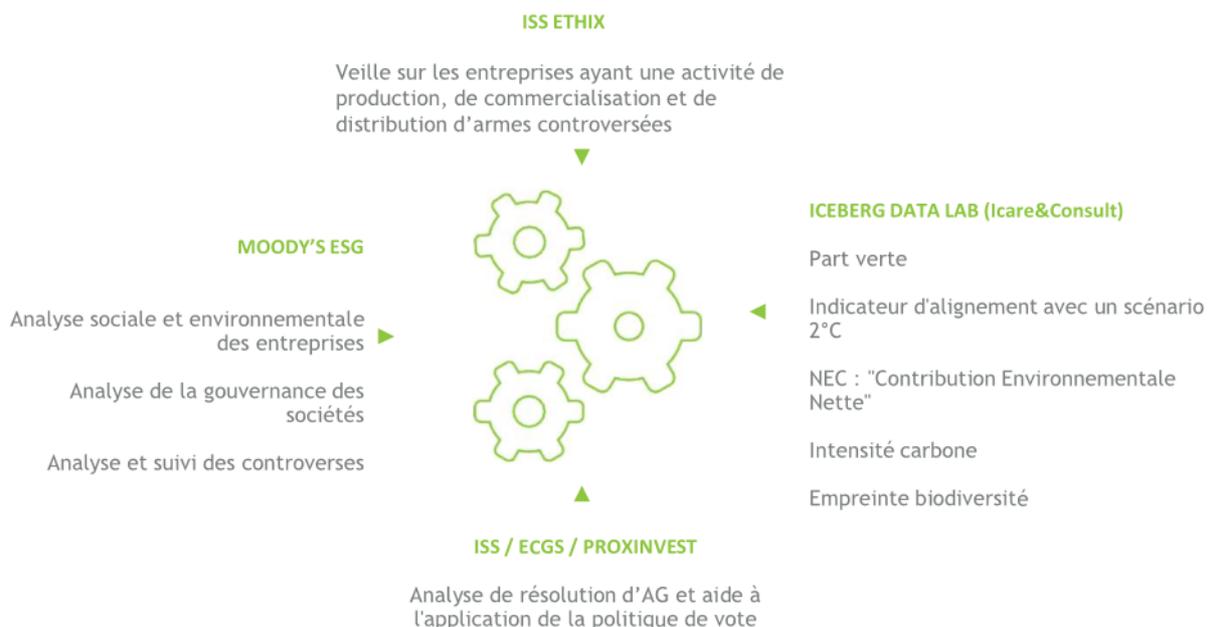
En 2016, Groupama AM a franchi **une étape supplémentaire dans la dynamique d'intégration ESG avec le regroupement des métiers d'analyste financier et d'analyste ESG**. Ainsi, tous les analystes de Groupama AM ont été formés par les anciens analystes ESG afin d'intégrer, directement dans leurs études, les enjeux extra-financiers au même titre que les enjeux financiers.

Les anciens analystes ESG ont quant à eux acquis les fondamentaux de l'analyse financière par des formations délivrées par la SFAF.

Aujourd'hui, **chaque analyste a la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre**. Le département de la Recherche comprend une équipe composée de 11 analystes financiers et ESG dont 2 analystes référents pour l'étude des piliers Environnemental d'une part et Social/Sociétal d'autre part. Les 3 économistes pays, membres du département Recherche, intègrent également les critères ESG dans leurs analyses pays.

L'équipe en charge de la stratégie ESG est composée de trois personnes, dont un analyste dédié à l'engagement et à la gouvernance et un expert ESG.

NOS SOURCES D'ANALYSE ESG



DEMARCHE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Pour Groupama AM, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme ainsi qu'une volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. L'engagement est d'une part **une source de création de valeur** et d'autre part **un moyen de diminuer les risques**.

La démarche d'engagement actionnarial de Groupama AM s'articule autour d'une **politique de dialogue et de vote ancrée sur les sujets ESG** qui répondent aux objectifs suivants :

- Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises détenues
- Améliorer la qualité des données ESG
- Identifier et partager les bonnes pratiques sectorielles auprès des entreprises détenues

Pour Groupama AM, l'engagement actionnarial est une **démarche volontaire et constructive** d'un ou plusieurs investisseurs souhaitant de réels efforts dans l'amélioration des pratiques ESG d'entreprises identifiées.

Notre démarche se structure autour d'actions d'engagement individuelles et collaboratives, ainsi que grâce à une présence forte sur la Place de Paris.

Pour retrouver notre politique d'engagement 2023, rendez-vous [ici](#).

- **Engagement individuel :**

1/ Un dialogue avec les sociétés :

- rencontres avec le top management des principales capitalisations européennes
- dialogue actionnarial suivi avec les sociétés ciblées

2/ Une politique de vote exigeante (en place depuis 2001), actualisée tous les ans. Mobilisant gérants, analystes et middle-office, l'exercice des droits de votes couvre plus de 200 assemblées générales dans l'ensemble des pays de l'espace européen.

3/ La possibilité pour Groupama AM, au-delà des votes aux assemblées, de discuter en amont avec les entreprises des projets de résolutions présentés aux Assemblées Générales.

- **Engagement collaboratif :**

En 2022, Groupama AM s'est associé à 2 nouvelles initiatives collaboratives, soutenant en particulier le principe des résolutions Say on Climate ou la parité au sein des comités exécutifs en France.

Ces exigences sont formulées via une démarche structurée comprenant un dialogue direct avec l'entreprise et un suivi sur le long terme, incluant également **l'exercice des droits de vote**. La politique de vote formalise annuellement **les pratiques de la société de gestion en matière d'exercice de ses droits de vote aux assemblées générales de sociétés cotées au titre de son statut d'actionnaire**. Vous pouvez accéder à la politique de vote 2023 [ici](#).

UNE PRESENCE FORTE SUR LA PLACE DE PARIS

Groupama AM compte parmi les acteurs fortement engagés sur la Place de Paris depuis le début des années 2000. Il joue un rôle clé au sein des différents groupes de travail dans le but de promouvoir et d'améliorer les pratiques dans le domaine de l'investissement responsable. Groupama AM a notamment la présidence du comité Finance Durable de l'Association Française de Gestion depuis mai 2015 et la co-présidence de la commission extra-financière de la Société Française des Analyses Financiers (SFAF) depuis 2014.

PRINCIPE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

LE RÈGLEMENT SFDR DEMANDE AUX INVESTISSEURS :

Comment ils identifient et gèrent les potentiels risques des événements ESG extérieurs qui peuvent avoir un impact sur la valeur d'un investissement – ce sont les risques de durabilité

Comment ils identifient et limitent les potentielles incidences négatives en matière de durabilité – ou PAI – c'est-à-dire la manière dont l'entreprise qui est financée affecte la société et l'environnement : émissions carbone, pollution, inégalités salariales

LA COMBINAISON DE CETTE DOUBLE APPROCHE EST APPELÉE « DOUBLE MATÉRIALITÉ », LA PREMIÈRE RENVOIE À LA MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE, LA SECONDE À LA MATÉRIALITÉ ESG.

La combinaison de cette double approche est appelée « double matérialité », la première renvoie à la matérialité financière, la seconde à la matérialité ESG.



UNE DÉMARCHE D'INTÉGRATION ESG SYSTÉMATIQUE DANS NOTRE ANALYSE FONDAMENTALE

UNE ANALYSE ESG ET FINANCIÈRE ABOUTISSANT À UNE RECOMMANDATION UNIQUE

L'objectif de notre approche d'intégration est de mesurer l'impact des critères ESG sur les critères financiers et donc sur nos recommandations finales. Dans nos études valeurs, nous concentrons l'analyse sur les critères « ESG matériels », c'est-à-dire ceux ayant un impact sur les critères financiers.

• Définition des critères ESG matériels

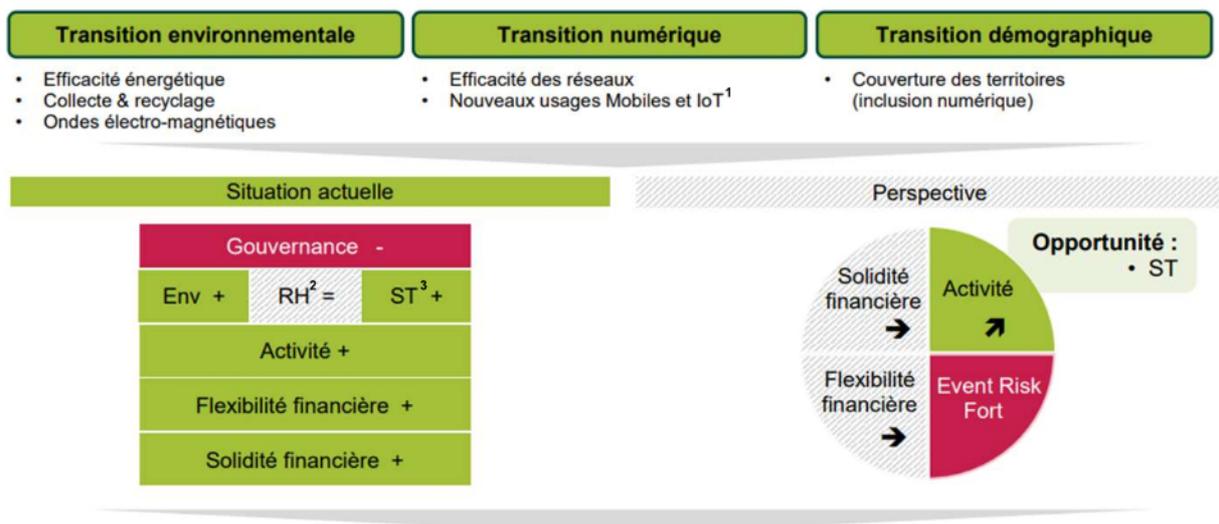
Notre approche concernant les critères ESG matériels combine une **analyse top-down et bottom-up**.

Nous partons d'une analyse macro-économique, c'est-à-dire des trois transitions que nous avons identifiées comme structurantes, et nous les déclinons en une approche micro-économique, au niveau du secteur et de la valeur permettant d'évaluer si l'entreprise intègre les évolutions de son écosystème d'une part et d'autre part de mesurer sa capacité à s'adapter rapidement aux nouvelles données dans le cadre de la stratégie mise en place.

• Impact sur les éléments financiers

L'étude de ces critères ESG aboutit à une **appréciation ESG sur trois crans** (positif, modéré et négatif), assortie d'une perspective. L'analyste précise ensuite quels éléments financiers ces critères impactent, permettant de comprendre **comment l'analyse de ces éléments extra financiers va être prise en compte dans la recommandation globale de la valeur**

EXEMPLE D'IDENTIFICATION DES ENJEUX ESG SUR LE SECTEUR BANCAIRE



1) Internet of Things : L'Internet des objets (en anglais Internet of Things ou IoT) est l'interconnexion entre l'Internet et des objets, des lieux et des environnements physiques.

2) RH : Ressources Humaines

3) ST : Sociétal

UNE ANALYSE ESG STRUCTURÉE

Pour chacun des piliers E, S et G, nous avons défini une méthodologie structurée, à partir de laquelle les analystes peuvent identifier les critères ESG les plus matériels par secteur. Pour cela, ils fondent leur analyse sur l'impact des trois transitions – environnementale, numérique et démographique – que nous avons identifiées comme modifiant en profondeur les modèles d'affaires des entreprises.

Les critères environnementaux

analysent le positionnement et la capacité d'adaptation des entreprises face à la transition énergétique et écologique ainsi que les impacts des activités des entreprises en matière de protection de la biodiversité, de gestion des déchets, des pollutions, de gestion et qualité de l'eau et de consommation des matières premières.



Les critères de gouvernance

portent sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée, et les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, son conseil d'administration et sa direction ainsi que le degré d'intégration des enjeux de développement durable.

L'analyse de la gouvernance permet de vérifier la bonne exécution de la stratégie par les dirigeants, et si ceux-ci œuvrent dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires et des parties prenantes de l'entreprise.

Les critères sociaux

regroupent d'une part l'analyse du capital humain de l'entreprise (gestion des compétences, formation, culture d'entreprise, climat de travail...) au regard des trois transitions, et d'autre part l'analyse de son impact sociétal (relations extérieures clients, fournisseurs, communautés) ainsi que sa contribution aux Objectifs de Développement Durable.

Trois piliers d'analyse

Notre méthodologie ESG intègre les risques et opportunités ESG selon le principe de la double matérialité consacré par le règlement SFDR. A partir de cette méthodologie, les analystes ont identifié les critères ESG les plus matériels par secteur :

- Identifier les éléments ESG qui ont un impact sur les états financiers des entreprises,
- Identifier les incidences négatives et positives des activités de ces entreprises sur certains facteurs ESG. Cette analyse ESG doit nous permettre d'identifier des opportunités ESG.
- La méthodologie est fondée sur plusieurs dizaines d'indicateurs que nous avons sélectionnés en fonction des enjeux clés ESG, déterminés en interne à travers notre analyse qualitative.

Une méthodologie fondée sur des données brutes

Un de nos principaux projets de 2021/2022 a été la refonte de notre méthodologie d'analyse ESG, dans le but de nous appuyer sur de la donnée brute, c'est-à-dire reflétant davantage la performance ESG des entreprises que les scores fournis par les agences de notation. Cette nouvelle méthodologie est utilisée depuis octobre 2022.

Les indicateurs sont pondérés selon des algorithmes propriétaires prenant notamment en compte le secteur d'appartenance de la valeur.

Cette démarche nous permet de disposer de notations quantitatives, exprimées de 0 à 100, sur de larges univers. Les données ESG fournies par Moody's ESG couvrent 5 000 valeurs (en cible 10 000) sur l'ensemble des zones géographiques. Les données environnementales issues d'Iceberg Datalab sont disponibles sur 2 500 valeurs (en cible 3 000).

NOTER LES ENTREPRISES : ANALYSE QUANTITATIVE

Les données et les outils ont toujours été un axe majeur de la stratégie ESG. Depuis 2019, les outils sont repensés, en collaboration avec les équipes de gestion, afin d'améliorer l'accès aux données ESG et d'en faciliter l'usage.

Des outils propriétaires

Au terme d'un ambitieux projet mené en 2021-2022 par une équipe projet transverse associant la Recherche, les gestions, les Référentiels et l'Informatique, l'intégration de l'outil Starcube a permis à Groupama AM de disposer d'un outil sur mesure de notation ESG.

Les notations respectent la nouvelle méthodologie Groupama AM sur les entreprises et états souverains.

Cet outil assure à la fois les connections avec les fournisseurs de données, le calcul des scores E, S et G par émetteur, secteur et univers et le stockage des données. Il sert également à administrer les univers, les PAI et les score de contributions aux Objectif de Développement Durable.

La Recherche, indépendamment de la gestion, peut enrichir et corriger si nécessaire les données brutes avec une piste d'audit associée.

L'administration des listes Climat, Armes controversées et Risques de Durabilité est également centralisée via l'outil.

Ainsi, la distribution unique et homogène des données ESG brutes comme des données calculée par émetteur et secteur est assurée vers l'outil de gestion de portefeuilles et de suivi des risques Dimension.

A partir des données provenant de nos fournisseurs ESG, nous construisons des grilles de données quantitatives en fonction des enjeux clés ESG que nous avons déterminés en interne à travers notre analyse qualitative.

L'ensemble des données ESG sont ainsi mises à disposition des équipes de gestion de portefeuilles de Groupama AM. Ces mêmes données servent également au suivi des contraintes de gestion et aux reporting des portefeuilles.

Cette démarche nous permet de disposer de notations quantitatives sur de larges univers d'émetteurs disponibles à l'investissement.



NOS INDICATEURS ESG & ENVIRONNEMENTAUX

Un produit d'investissement ESG se doit aujourd'hui de démontrer sa performance ESG à travers la publication d'indicateurs ESG dans ses reportings. Ces indicateurs ne sont pas normés comme peuvent l'être le suivi d'une performance financière d'un fonds, pour autant certains éléments sont de plus en plus communément utilisés :

- **Note Moyenne ESG** : Il s'agit de la moyenne pondérée des notes ESG des entreprises en portefeuille. Ces notes ESG proviennent soit de fournisseurs de données ESG externes, soit d'un système de notation interne, propre à la société de gestion. Elles ne sont ainsi pas comparables d'une société de gestion à l'autre. C'est un élément quantitatif essentiel qui permet de se positionner par rapport à un indice de référence ou à un univers d'investissement.
- **Intensité Carbone** : L'intensité carbone correspond à la moyenne des émissions de gaz à effet de serre, rapportées à la moyenne par millions d'euros de CA pour les entreprises et rapportées au PIB pour les Etats.
- **Alignement à une trajectoire climatique** : Afin d'avoir une vision plus prospective de l'impact direct des activités des entreprises sur le climat, nous nous appuyons également sur un indicateur d'alignement à une trajectoire climatique, qui nous fournit des éléments sur la trajectoire passée et future des émissions carbone de l'entreprise par rapport à tel ou tel scénario.

Nous nous appuyons sur différents indicateurs pour analyser le positionnement actuel du business model d'une entreprise :

- **Net Environmental Contribution (NEC)** : Pourcentage de performance environnementale de l'activité de l'entreprise sur un axe allant de -100% à +100%, le +100% étant la meilleure performance actuellement réalisée. Cet indicateur permet de mesurer l'alignement du modèle économique d'une entreprise avec la transition énergétique et écologique à un instant t. La NEC complète la part verte et prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise en intégrant les enjeux environnementaux clés tels que les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air et le climat. Cet indicateur avancé est cohérent avec la taxonomie européenne faisant le bilan net des activités « vertes » et des activités « brunes ».
- **Part verte** : pourcentage du chiffre d'affaires de l'entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique. Plus la part verte d'une entreprise est proche de 0%, plus celle-ci est soumise à des risques de transition. Le fournisseur de données de Groupama AM se fonde sur les critères de la taxonomie européenne pour estimer la part verte des entreprises.

FOCUS BIODIVERSITE

Au regard de l'enjeu que représente la biodiversité, dès 2020, Groupama AM a lancé plusieurs chantiers internes sur cette thématique et a participé à plusieurs groupes de réflexions de Place.

Depuis 2021 la biodiversité est au cœur de la stratégie ESG et les différents chantiers internes associés ont abouti à **la sélection** à la suite d'un appel d'offre **d'un fournisseur de données d'empreintes Biodiversité** ainsi que **le renforcement de l'enjeu de biodiversité dans notre analyse environnementale**, faisant désormais l'objet **d'un pilier distinct**.

L'indicateur d'« Empreinte Biodiversité » (appelé *Corporate Biodiversity Footprint*) permet de mesurer l'impact sur la biodiversité des entreprises à travers leurs activités et ce tout au long de leur chaîne de valeur. Cet indicateur est exprimé en km² par MSA ; la MSA est une unité de mesure permettant d'évaluer l'état de conservation d'un écosystème par rapport à son état d'origine, non perturbé par les activités et les pressions humaines.

La méthodologie du *Corporate Biodiversity Footprint* (CBF) intègre les quatre pressions les plus matérielles sur la biodiversité terrestre :

- L'occupation des sols
- Le changement climatique
- La pollution atmosphérique causée par les émissions d'azote et de soufre atmosphérique
- La pollution de l'eau douce causée par le rejet de composés toxiques dans l'environnement

A partir des données liées aux flux de produits achetés et vendus par une entreprise et pour chacun de ces flux, des pressions environnementales vont être calculées en utilisant les bases de données scientifiques d'analyse de cycle de vie. Ensuite, ces pressions sont converties à partir de fonctions de dommages en impact exprimés dans l'unité de mesure en km²/MSA. Enfin, les résultats des différents impacts sont agrégés en un impact absolu global.

A ce jour, les impacts positifs ne sont pas pris en compte dans la méthodologie. Par conséquent, l'indicateur est toujours négatif. Plus l'empreinte Biodiversité est négative, plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.

A noter que la méthodologie d'empreinte Biodiversité n'est pas totalement exhaustive. En effet, elle ne couvre pas la pression concernant les espèces invasives ni les impacts sur la biodiversité marine.

RISQUE DE DURABILITE

1) LA LISTE DES GRANDS RISQUES ESG

Selon le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), les risques de durabilité sont définis comme tout « événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement ». On les retrouve chez Groupama AM dans la liste des Grands Risques ESG, mise en place en 2014. La liste des Grands Risques ESG est validée au sein d'un comité dédié : le Comité des risques de durabilité.

Ainsi, Groupama AM suit une liste de **valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG** : la liste des Grands Risques ESG.

Les émetteurs intégrant la liste des Grands Risques ESG sont les émetteurs pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un downgrade significatif de la part des agences de notation financière.

Cette liste est composée de deux sous-ensembles :

- Les entreprises ayant un niveau élevé de controverses selon notre fournisseur de données et dont la controverse a été validée par notre recherche interne.
- les entreprises dont la gouvernance est notée « Grands Risques » par nos analystes selon notre approche interne, c'est-à-dire appréciée négativement sur au moins 50% des 4 critères considérés (droits des actionnaires, procédures et structures de contrôle, qualité du management et transparence).

A chaque nouvelle entrée, l'analyste détermine des « triggers » (signaux déclencheurs de sortie), qui sont systématiquement revus tous les six mois.

Pour les entreprises suivies à la Recherche et appartenant à cette liste, les analystes ne peuvent pas émettre une recommandation « action » à l'achat ou une recommandation « crédit » assortie d'une perspective positive.



RISQUE DE DURABILITE

2) POLITIQUE ENERGIES FOSSILES – CHARBON

Groupama Asset Management soutient l'objectif de l'Accord de Paris de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 1,5°C d'ici la fin du siècle par rapport aux niveaux préindustriels. Or, le charbon joue un rôle central dans l'augmentation de la température et des changements climatiques car il s'agit de la principale source de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, Groupama AM a décidé en 2019 de mettre en place une politique d'exclusion charbon accessible [ici](#).

Groupama AM a mis en place dès 2019 une politique d'exclusion du secteur du charbon, afin de diminuer son exposition aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition. Il s'agit d'une politique d'exclusion stricte car elle s'applique à tous les portefeuilles gérés directement par Groupama AM, y compris les fonds dédiés et les mandats tiers, sauf instruction explicite et contraire du client. Cette politique s'applique à nos investissements dans les activités liées au charbon thermique, c'est-à-dire aux activités d'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon.

La liste d'exclusion s'appuie sur les travaux de l'ONG allemande Urgewald qui publie la Global Coal Exit List des entreprises les plus exposées.

L'équipe de Recherche interne Groupama AM revoit les résultats fournis, comme toutes les données extra-financières provenant de fournisseurs externes.

De ce fait, Groupama AM peut être amené à recalculer le seuil de chiffre d'affaires ou de mix de production d'électricité et à analyser la stratégie de sortie du charbon de certaines entreprises présentes sur la Global Coal Exit List.

Si nos conclusions sont en phase avec les données provenant de la Global Coal Exit List alors même que l'entreprise a déterminé des objectifs de sortie du charbon, mais à un horizon encore trop lointain pour respecter un scénario 1,5°C, la valeur sera exclue de nos expositions actions et crédit. Si les conclusions sont différentes, la valeur est mise sous surveillance.

La liste finale est validée par le Comité des Risques de durabilité qui se réunit quatre fois par an. La politique s'applique à tous les portefeuilles gérés par Groupama AM sauf instruction contraire du client (dans le cadre de mandats ou de fonds dédiés).

Critères d'exclusion :

Chiffre d'affaires ou mix de production d'électricité > à 20% sur le charbon

Production annuelle de charbon > 20 millions de tonnes et capacité installée des centrales au charbon > 10 GW

Nouveaux projets de centrales électriques au charbon, mines ou d'infrastructures de charbon

RISQUE DE DURABILITE

3) POLITIQUE ENERGIES FOSSILES – ENERGIES FOSSILES NON CONVENTIONNELLES

Au-delà du charbon, nos sociétés et nos économies sont encore fortement dépendantes d'autres énergies fossiles, à savoir le pétrole et le gaz naturel. Or nous devons réduire cette dépendance dès à présent, en particulier par rapport aux hydrocarbures dits « non conventionnels » (Energies Fossiles Non Conventionnelles – ENFC), car ils ont des impacts environnementaux liés à l'eau, à la biodiversité et des impacts sociaux plus importants que le pétrole et le gaz conventionnel.

C'est pourquoi Groupama AM a complété sa politique d'exclusion du secteur du charbon par une politique de non réinvestissement dans le secteur des Energies Fossiles Non Conventionnelles (ENFC), accessible [ici](#). Cette politique est mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2023.

Le périmètre de cette politique est le même que celui de la politique charbon, s'appliquant ainsi à tous les portefeuilles gérés directement par Groupama AM, y compris les fonds dédiés et les mandats tiers, sauf instruction explicite et contraire du client.

Critère de non réinvestissement :

Production annuelle pour chaque type d'ENFC > 30% de la production totale d'énergie

Notre approche s'applique sur l'ensemble des EFNC (tels que définis par l'ONG allemande Urgewald). Notre politique couvre ainsi le pétrole et le gaz extraits par fracturation hydraulique, le gaz de houille, les sables bitumineux, le pétrole extra-lourd, le pétrole et gaz offshore ultra-profonds et les ressources fossiles pétrolières et gazières dans l'Arctique

Groupama AM s'appuie essentiellement sur les travaux de l'ONG Urgewald qui publie la Global Oil & Gas Exit List des entreprises les plus exposées.

Les processus d'analyse des résultats fournis, de gouvernance et de contrôles sont identiques à ceux mis en œuvre dans le cadre de la politique charbon, détaillés précédemment.

REPORTING POUR L'OPC GROUPAMA SELECTION ISR

CONVICTIONS – 29/09/2023

Pourcentage de fonds labélisés en portefeuille



Détail des fonds en portefeuille

Libellé du fonds	Classe d'actifs	Label ISR	% de l'actif net
GROUPAMA US EQUITIES	Actions	Oui	9,49%
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI-C	Obligations	Oui	8,48%
AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	Actions	Oui	7,82%
G FUND CREDIT EURO ISR	Obligations	Oui	6,01%
ISHARES EUR HY CORP ESG EURA	Obligations	Oui	4,49%
BNP MSCI USA SRI PAB 5%	Actions	Oui	4,07%
G FUND OPPORTUNITIES EUROPE	Actions	Oui	3,33%
GROUPAMA EUROPE EQUITIES	Actions	Oui	3,17%
AMUN MSCI JAPAN SRI PAB	Actions	Oui	3,00%
GROUPAMA CREDIT EURO CT	Obligations	Oui	2,39%
BNPP HY SRI FF UCITS ETF C	Obligations	Oui	2,04%
GROUPAMA OBLIG EURO	Obligations	Oui	11,79%
AMERI-GAN	Actions	Oui	10,51%
GROUPAMA ETAT EURO ISR	Obligations	Oui	10,38%
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION	Obligations	Non	1,99%
G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS	Actions	Non	1,91%
G FUND - AVENIR EUROPE	Actions	Oui	1,53%
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND	Obligations	Oui	1,50%
ISHARES MSCI CANADA ACC	Actions	Non	1,50%
G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE	Actions	Oui	1,46%
AMUNDI MSCI PAC EXJ SRI PA-C	Actions	Oui	1,39%
SPDR USA S/C VALUE	Actions	Non	1,03%
SCHLCH OPTIMAL INCOME ESG-I	Obligations	Non	0,44%
G FUND - HIGH YIELD MATURITY 3	Obligations	Non	0,19%
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS	Obligations	Non	0,17%
SCOR SUS EURO HIGH YIELD	Obligations	Non	0,16%
ISHARES EURO CORP ESG UCITS	Obligations	Oui	0,10%
BNP MSCI EUROPE SRI PAB 5%	Actions	Oui	0,09%

Source : Groupama AM

Dans son rapport ESG – Climat 2022, Groupama AM a publié sa stratégie d'alignement à l'Accord de Paris. En revanche, nous ne publierons pas de stratégie spécifique pour chacun des OPC dont l'encours est supérieur à 500 millions d'euros en 2022.

Concernant la stratégie d'alignement biodiversité, elle ne sera pas publiée en 2022 en raison des limites méthodologiques identifiées et évoquées dans la rubrique « Focus : Biodiversité » et dans l'attente de la publication des nouveaux objectifs des accords internationaux de la Conférence des Parties sur la diversité Biologique signataires de la Convention sur la diversité biologique.

GLOSSAIRE

ESG :

ESG fait référence aux critères Environnementaux, Sociaux/Sociétaux, et de Gouvernance dans la gestion des investissements et des entreprises.

ISR :

L'Investissement Socialement Responsable consiste à intégrer de façon systématique et traçable des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance à la gestion financière. On parle aussi « d'application des principes du développement durable à l'investissement ». Cette typologie de gestion cherche à concilier performance économique, impact social et impact environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable.

Accords de Paris :

Signé entre 195 États membres de l'ONU à la fin de la COP21 qui s'est tenue à Paris en 2015, c'est le premier accord universel sur le climat. Il définit un plan d'action afin de maintenir la hausse des températures à un niveau bien inférieur à 2°C. Cet accord marque aussi la mobilisation des acteurs privés sur le sujet, en particulier des acteurs financiers, qui ont reconnu depuis l'importance du rôle du financement pour atteindre cet objectif.

Règlement SFDR:

Le règlement européen sur la Finance Durable (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est entré en vigueur en mars 2021. Il a pour objectif de décrire et expliquer dans les documents précontractuels, la stratégie d'investissement durable et la façon dont les sociétés de gestion intègrent les informations en termes de durabilité de leurs produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité).

Objectifs de développement durable :

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par les pays membres de l'ONU en septembre 2015 avec pour horizon 2030. Ils ambitionnent notamment de mettre fin à toutes les formes de pauvreté, de combattre les inégalités et de s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

Ces 17 objectifs sont déclinés en 169 cibles et 244 indicateurs de pilotage, destinés en premier lieu à l'action publique. Pour autant, les acteurs privés, que ce soient les entreprises ou les investisseurs, cherchent de plus en plus à montrer leurs contributions spécifiques à ces ODD.

Principal Adverse Impact (PAI) ou incidences négatives en matière de durabilité:

Il s'agit des impacts négatifs significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, c'est-à-dire sur des enjeux environnementaux, sociaux, ou encore en matière de droits de l'homme. Le règlement SFDR établit une liste de 14 indicateurs obligatoires et 2 indicateurs optionnels, qui sont par exemple : l'empreinte carbone, l'exposition des entreprises aux énergies fossiles, l'écart de rémunération entre hommes et femmes, la violation de standards sociaux minimaux. Ces indicateurs montrent la matérialité ESG, c'est-à-dire l'impact mesurable des choix d'investissements qui sont faits.

Risques de durabilité :

Evènement ou situation dans le domaine de l'environnement, du social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (également appelé matérialité financière). Il s'agit par exemple des impacts financiers suite à un accident industriel, à des accusations de corruption ou de blanchiment d'argent ou de la perte de valeur de certaines activités en raison de leur impact environnemental, comme la production d'électricité à base de charbon.



AVERTISSEMENT

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.fr. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos. Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.



Groupama
ASSET MANAGEMENT

Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Tél.: 01.44.56.76.76

Société de gestion de portefeuille
Agrément GP93-02 du 05/01/93

Société Anonyme au capital de 1 878 910 euros
389 522 152 RCS Paris

Siret 389 522 152 00 047 – APE 6630Z

www.groupama-am.com